Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370364
Centre d'intérêt: 260

Fortin Gagné, Diane.

Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "projet-pilote" : rapport final / l'équipe de recherche de l'école St-Georges, Commission scolaire de Chicoutimi ; par Diane Fortin Gagné, chercheur ; [Philippe Côté, responsable du projet]. -- Chicoutimi : La Commission, 1981.
vi, 315 f. : ill. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Expérimentation de différents modèles d'intégration d'enfants handicapés visuels.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Handicapé visuel *Intégration scolaire *Modèle *Enfant handicapé *Primaire (Niveau)

Dans le cadre d'un projet visant à développer un modèle d'organisation de services à caractère régional pour les handicapés visuels, ce rapport traite de l'expérimentation d'un nouveau modèle d'intégration des enfants handicapés visuels élaboré à la Commission scolaire de Chicoutimi. Le modèle retenu en est un d'intégration du groupe-classe des handicapés visuels dans une école régulière de niveau primaire. Il vise d'abord une intégration à caractère principalement social. Graduellement, le groupe ou certains individus peuvent être intégrés à un ou plusieurs des cours du régulier. En ce cas, les professeurs spécialisés sont appelés à travailler avec les professeurs du régulier qui reçoivent les handicapés visuels.

Cinq élèves sont concernés par cette étape du projet qui se déroule en 1980-1981. Le modèle a été évalué à l'aide de la formule du bilan fonctionnel (reproduit en annexe). Divers tests utilisés en 1979-1980 ont servi à mesurer l'infrastructure personnelle; le plan affectif et social a été évalué à l'aide du test ABS (échelle de comportement adaptatif). On a aussi utilisé des rapports annuels de vision, divers instruments d'évaluation intellectuelle, une évaluation pédagogique par les professeurs et des questionnaires pour mesurer les attitudes des parents, des professeurs recevants, des élèves et de leurs confrères.

Les bilans fonctionnels pour chaque élève démontrent qu'ils sont tous fonctionnellement voyants et donc capables de participer aux activités des autres élèves; de plus ils sont tous scolarisables avec plus ou moins de support pour chacun. Deux élèves ont été intégrés totalement en classe spéciale, tandis que les trois autres ont été rapidement intégrés à des groupes réguliers. Le projet démontre que le milieu (professeur et groupe-classe régulier) est disponible pour recevoir l'élève handicapé visuel, mais à certaines conditions. Dans l'ensemble, les parents comme les élèves ont été satisfaits de cette intégration.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Chicoutimi
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: jr

COTE, Philippe FORTIN-GAGNE, Diane
"Expérimentation de différents modèles
d'intégration d'enfants handicapés visuels".

E D U Q 8370364

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION "PROJET-PILOTE".

RAPPORT FINAL

L'EQUIPE DE RECHERCHE DE L'ECOLE ST-GEORGES

COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

PAR: DIANE FORTIN GAGNE, C. O. (CHERCHEUR)

JUILLET 1981

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION
1980-1981

Commission Scolaire de: Chicoutimi

Région administrative: 02

Secteur: Adaptation scolaire Groupe d'âge: 7 à 16 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 5 élèves

Titre du projet: Expérimentation de différents modèles d'intégration d'enfants handicapés visuels.

Responsable du projet: Nom: Philippe Côté

Fonction: Conseiller pédagogique en enfance inadaptée

Téléphone: 1-418-549-8210

Chercheur attitré: Nom: Diane Fortin Gagné

Fonction: Conseillère en orientation

Téléphone: 1-418-549-9283

Objectifs du projet (résumé): Développer un modèle d'organisation de services à caractère régional pour les handicapés visuels.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour: *Deux (2) niveaux d'intégration ont été réalisés: Premièrement, dans une classe spéciale, dans une école régulière, et par la suite, l'intégration de chacun des enfants dans des groupes réguliers où il y a du "suivi" tant pour les enfants que pour les pédagogues recevants.*

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-1981: $ *32,700.00*

TABLE DES MATIERES

1. TITRE DU PROJET 1

2. COMMISSION SCOLAIRE 1

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION 1

4. PLAN DE RECHERCHE 3

4.1 modèle d'organisation 3

4.1.a)i) Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet 3

4.1.a)ii) Aménagement spécial dans les écoles ou les classes 5

4.1.b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment 6

4.1.c) Groupe-âge et sexe 9

4.1.d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier 9

4.1.e) Organisation humaine et physique de l'école .. 11

4.1.f) Identification des intervenants, de leur rôle et de la frequence de leurs interventions, et description des liens fonctionnels 16

4.1.f)i) Identification des intervenants, de leur rôle et de la fréquence de leurs interventions 16

4.1.f)ii) Description des liens fonctionnels 28

4.1.g) Assiette horaire 32

4.1.h)i) Facteurs géographiques 39

4.1.h)ii) Incidence du facteur géographique 41

4.1.i) Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales 42

4.1.j) Problématique organisationnelle du service éducatif 43

4.1.k) Objectif organisationnel de la recherche 46

4.2 Objectifs de la recherche 51

4.2.a) Etapes de réalisation 51

4.2.b) Sommaire de la démarche de la recherche suivie 52

4.2.c) Démarche suivie par le psychopédagogue 55

4.2.d) Démarche suivie par les professeurs spécialistes 57

4.2.e) Démarche suivie par les pédagogues recevants.. 58

4.3 Hypothèses posées 59

4.4 Elaboration du modèle d'intervention 60

4.4.a) Intervention au plan rééducatif pour "B", "S", "M", "D" et "C" 62
Explication de la problématique
Les objectifs de l'intervention
La description du type d'intervention adoptée
Evaluation avril et juin.

4.4.b) Intervention au plan pédagogique pour "B", "S", "M", "D" et "C" 66
Explication de la problématique
Les objectifs de l'intervention
La description du type d'intervention adoptée
Evaluation avril et juin.

4.4.c) Intervention au plan social pour "B", "S", "M", "D" et "C" 72
Explication de la problématique
Les objectifs de l'intervention
La description du type d'intervention adoptée
Evaluation avril et juin.

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation .. 76

4.5.a) Moyens d'évaluation (instruments)..... 77

1) Choix des instruments 77
2) Administration 79
3) Correction 80
4) Plan des attitudes 81
A) Questionnaire aux parents 81
B) Questionnaire aux professeurs recevants. 85
C) Questionnaire aux élèves (eux-mêmes) ... 88
D) Type de sociogramme 92

4.5.b) Méthodes d'analyse des données recueillies 93

- Bilan fonctionnel, "D" 94
- Bilan fonctionnel, "M" 111
- Bilan fonctionnel, "S" 132
- Bilan fonctionnel, "C" 155
- Bilan fonctionnel, "B" 165

4.5.c) Présentation des résultats 93

- Réponses aux questionnaires des parents 174
- Réponses aux questionnaires des professeurs recevants 178
- Réponses aux questionnaires des élèves (eux-mêmes) 183
- Résumé des attitudes des confrères des élèves handicapés visuels (sociogramme) 187

4.5.d) Interprétation et discussion des résultats 190

1) Interprétation des résultats 190
2) Discussion des résultats 216

5. IMPACT SOCIAL 222

5.1 Information 222

5.2 Attitudes des personnes concernées 223

6. RECOMMANDATIONS 224

7. BIBLIOGRAPHIE 233

8. SOMMAIRE DU PROJET 235

9. BUDGET 236

9.1 Coût autorisé par le ministère 236

9.2 Coût réel avec détails des dépenses 236

9.2.a) Dépenses encourues par la Commission Scolaire . 236

9.2.b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le Ministère de l'Education 236

10. IDENTIFICATION 237

11. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE..... 238

ANNEXES

ANNEXE I:

Evaluations des jeunes qui ont été tirées du rapport de recherche 1979-80 sous quatre (4) aspects: intellectuel, acquisition pédagogique, visuel, affectif et social..... 239

ANNEXE II:

Formulaire du bilan fonctionnel 286

ANNEXE III:

Rapport sur l'état de la vision, de la Commission Scolaire de Chicoutimi 294

ANNEXE IV:

Entrevue des parents, anamnèse 297

ANNEXE V:

Modèle de dépistage de la clientèle des handicapés visuels en milieu scolaire 305

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I:

Résumé du modèle d'organisation 4

TABLEAU II:

Le système en cascade 10

TABLEAU III:

Résumé des liens fonctionnels pour les intervenants 16

TABLEAU IV:

Assiette horaire "C", "B", "S", "D", et "M" ... 34

TABLEAU V:

Image de la région 02 41

TABLEAU VI:

Nombre total d'élèves handicapés visuels selon le recensement en date du 31 mai 1971, d'après l'incidence établie par le C.Q.E.E. 47

TABLEAU VII:

Distribution théorique de la clientèle par région économique selon le recensement en date du 31 mai 1971 48

TABLEAU VIII:

Distribution théorique de la clientèle de la région selon la clientèle de 1980-81 au Saguenay et au Lac St-Jean 49

TABLEAU IX:

Situation des élèves par rapport au système en cascade 225

RAPPORT FINAL

1. TITRE DU PROJET:

Expérimentation de différents modèles d'intégration d'enfants handicapés visuels.

2. COMMISSION SCOLAIRE:

Ecole St-Georges, Commission Scolaire de Chicoutimi.

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION:

a) Philippe Côté,
Conseiller pédagogique en adaptation scolaire,
Responsable du projet.

b) Carmen Hudon Potvin,
Principale d'école,
Membre de l'équipe.

c) Chantale Villeneuve,
Psychopédagogue,
Membre de l'équipe (entrée en fonction: 16 octobre 1980).

d) André Dufour,
Professeur spécialisé,
Membre de l'équipe.

e) Cécile Munger Rossignol
Professeur spécialisé,
Membre de l'équipe.

f) Régine Saindon,
Conseillère en orientation,
Membre de l'équipe.

g) Hermance Villeneuve Bouchard,
Pédagogue recevant,
Ecole St-Georges.

h) Cécile Croft Bolduc,
Pédagogue recevant,
Ecole St-Georges.

i) Jeanne Lamontagne Bonneau,
Professeur spécialiste en musique.

j) Claude Boivin Goyette,
Pédagogue recevant,
Ecole St-Georges.

k) Gaby St-Gelais Thériault,
Pédagogue recevant,
Ecole St-Georges

l) Diane Fortin Gagné,
Chercheur.

4. PLAN DE RECHERCHE:

4.1 MODELE D'ORGANISATION: (Voir tableau I à la page 4)

4.1.a)i) SPECIFICATION DES DIFFICULTES DES ELEVES CONCERNES PAR CE PROJET:

Comme ce projet d'expérimentation est la suite du projet d'analyse des besoins de 1979-80, la même clientèle de jeunes se répartit comme suit:

Pour l'élève "G":
Il ne fréquente plus la commission scolaire de Chicoutimi donc il n'est pas présent dans l'expérimentation "type d'intégration scolaire 1980-81".

Pour l'élève "C":
Depuis le dernier rapport de vision 1980, il n'est plus considéré comme faisant partie de la clientèle des handicapés visuels. Mais considérant l'importance d'un suivi et de ses besoins (intégré dans une classe spéciale qui regroupe des déficients légers), le type d'intégration sera vérifié.

Pour les élèves "B", "S", "M", "D":
Ils rencontrent certaines difficultés comme légalement aveugle, demi-voyant, handicapé physique.

Les évaluations des jeunes au début du projet (septembre 1980) ont été tirées du rapport de recherche 1979-80 sous quatre (4) aspects (intellectuel, acquisition pédagogique, affectif et social, visuel), il est possible d'en prendre connaissance à l'annexe I de la page 239.

TABLEAU I

RESUME DU MODELE D'ORGANISATION

NOM	SEXE	AGE	DEGRE DU HANDICAP	LOCALISATION/PAIR	CLASSEMENT DEGRE	C.S. FREQUENTEE	C.S. D'ORIGINE	NOM DE L'ECOLE	FOYER	DISTANCE DE L'ECOLE (ALLER)	MOYEN DE TRANSPORT
C	M	24-09-68 12 ans 6 mois	Déficient léger avec déficience visuelle de 20/60 o.u.; fonctionnellement voyant.	Classe spéciale S.C. ① 5	Adaptation scolaire (primaire)	C.S. Valin	C.S. Valin	Notre-Dame-du-Rosaire	Chez ses parents	4 km environ	Autobus et va dîner chez ses parents
B	M	08-02-65 16 ans	Demi-voyant o.u. 20/160; fonctionnellement voyant.	Classe spéciale professionnel court mitigé S.C. 5	Adaptation scolaire (secondaire)	C.S. Lapointe	C.S. Lapointe	Polyvalente d'Arvida	Chez ses parents	25 km environ	Autobus et dîne à l'école
S	M	24-02-73 8 ans	Demi-voyant handicapé physique 20/220 o.u. et avec aide visuelle 20/160; fonctionnellement voyant.	Classe régulière avec participation en classe-ressource S.C. 4	Régulier (maternelle)	C.S. Chicoutimi	C.S. La Baie	Ecole St-Georges	Chez ses parents	28 km environ	Taxi et dîne à l'école
D	M	28-10-67 13 ans 6 mois	Légalement aveugle 20/320 o.u.; fonctionnellement voyant.	Classe régulière avec support. S.C. 3	Groupe 10 ans 5e année	C. S. Chicoutimi	C. S. Lapointe	Ecole St-Georges	Chez ses parents	28 km environ	Taxi et dîne à l'école
M	M	27-05-66 15 ans	Demi-voyant albinos 20/160 o.u.; fonctionnellement voyant.	Classe régulière avec support. S.C. 3	Groupe 11 ans 6e année	C.S. Chicoutimi	C.S. Lac-St-Jean	Ecole St-Georges	Semaine foyer nourricier/fin de semaine chez ses parents	4 km environ 30 km environ	Autobus et dîne au foyer nourricier

① S.C. veut dire Système en cascade.

4.1.a) ii) AMENAGEMENT SPECIAL DANS LES ECOLES OU LES CLASSES:

Etant donné que les jeunes sont tous fonctionnellement voyant, il n'y a pas d'aménagement spécial pour eux.

4.1.b) NOMBRE D'ELEVES EN FONCTION DES DIFFICULTES ENUMEREES PRECEDEMMENT:

L'élève "C" est un (1) déficient léger n'étant pas considéré comme demi-voyant; les élèves "B" et "M" sont deux (2) demi-voyants; l'élève "S" est un (1) handicapé physique et demi-voyant; un (1) autre élève "D" est considéré légalement aveugle. Tous sont des élèves fonctionnellement voyants. (1)

Voici un résumé de l'évaluation visuelle des élèves concernés (ces chiffres proviennent de leur dernière évaluation visuelle et ce, sans aide au loin):

Pour "D":	o. u. 20/320
Pour "C":	o. u. 20/60
Pour "M":	o. u. 20/160
Pour "B":	o. u. 20/160
Pour "S":	o. u. 20/220 et avec aide visuelle: 20/160

A TITRE D'INFORMATION: (Selon la Société Nationale pour la prévention de la cécité). (2)

* Le numérateur représente la distance en pieds du tableau utilisé, le dénominateur représente la dernière ligne complète lue. Ainsi, 20/70 indique que l'individu lit à 20 pieds la ligne qui devrait être lue à une distance de 70 pieds d'après l'échelle de Snellen.

(1) C'est un élève qui utilise son résidu visuel comme mode principal d'apprentissage; en particulier, ces élèves utilisent les caractères traditionnels d'imprimerie.

(2) Brasseau, P. (1977), La prévention et le dépistage des déficiences visuelles chez l'enfant.

** Enfant avec vision partielle. "Pour les buts d'enseignement, un enfant avec une vision partielle est celui qui est doté d'une acuité visuelle de 20/70 ou moins dans le meilleur oeil après la meilleure correction possible, et qui peut utiliser sa vision comme canal principal d'apprentissage".

*** Au Canada, la définition légale de la cécité est: L'acuité visuelle centrale de 20/200 ou moins dans le meilleur des yeux après correction; ou l'acuité visuelle de plus de 20/200 s'il y a un défaut du champ dans lequel le diamètre le plus grand du champ de vision sous-tend une distance angulaire qui n'est pas plus grande que 20 degrés. Certains états des Etats-Unis incluent jsuqu'à 30 degrés.

****"Le ministère de l'Education retient les caractéristiques suivantes pour l'identification de l'élève handicapé visuel:

"L'élève ayant un handicap visuel est celui dont l'évaluation ophtalmologique révèle une altération visuelle pouvant compromettre sa scolarisation et nécessitant avec ou sans l'aide de la technologie, des services éducatifs spéciaux requis par sa condition."

Les critères quantitatifs d'acuité et de champ visuels ne sont pas suffisants pour l'identification de cette clientèle. Une évaluation globale de l'élève doit permettre de déterminer l'ensemble des aspects de l'altération visuelle et de préciser leur impact sur les relations que se doit d'établir tout individu avec son environnement. Cette confrontation de l'altération visuelle avec l'environnement permet de connaître le handicap visuel réel. Deux paramètres influencent géné-

ralement l'importance du handicap: d'une part, LES HABILETES DE L'INDIVIDU à développer des mécanismes compensatoires et d'autre part, L'UTILISATION DE MOYENS EXTERNES palliatifs."

4.1.c) GROUPE D'AGE ET SEXE:

Tous des garçons de 7 ans à 15 ans, c'est-à-dire un (1) de 7 ans; un (1) de 12 ans; un (1) de 13 ans; un (1) de 14 ans; un (1) de 15 ans.

4.1.d) LOCALISATION DES JEUNES EN FONCTION DE LEURS PAIRS DU SECTEUR REGULIER:

Il s'agit d'enfants ("M" et "D") suivant leur cours dans des classes régulières avec un service-ressource à l'enseignement régulier et à l'enfant; ce qui correspond au niveau 3 du système en cascade.

"S" suit son cours en classe régulière avec participation de l'enfant à une classe ressource; ce qui correspond au niveau 4 du système en cascade.

Pour "C" et "B", classe spéciale dans une école régulière avec participation aux activités générales de l'école, ce qui correspond au niveau 5 du système en cascade.

Voir le Tableau II pour la correspondance du système en cascade.

TABLEAU II

LE SYSTEME EN CASCADE

UN MODELE INTEGRE D'ORGANISATION DES MESURES SPECIALES D'ENSEIGNEMENT *

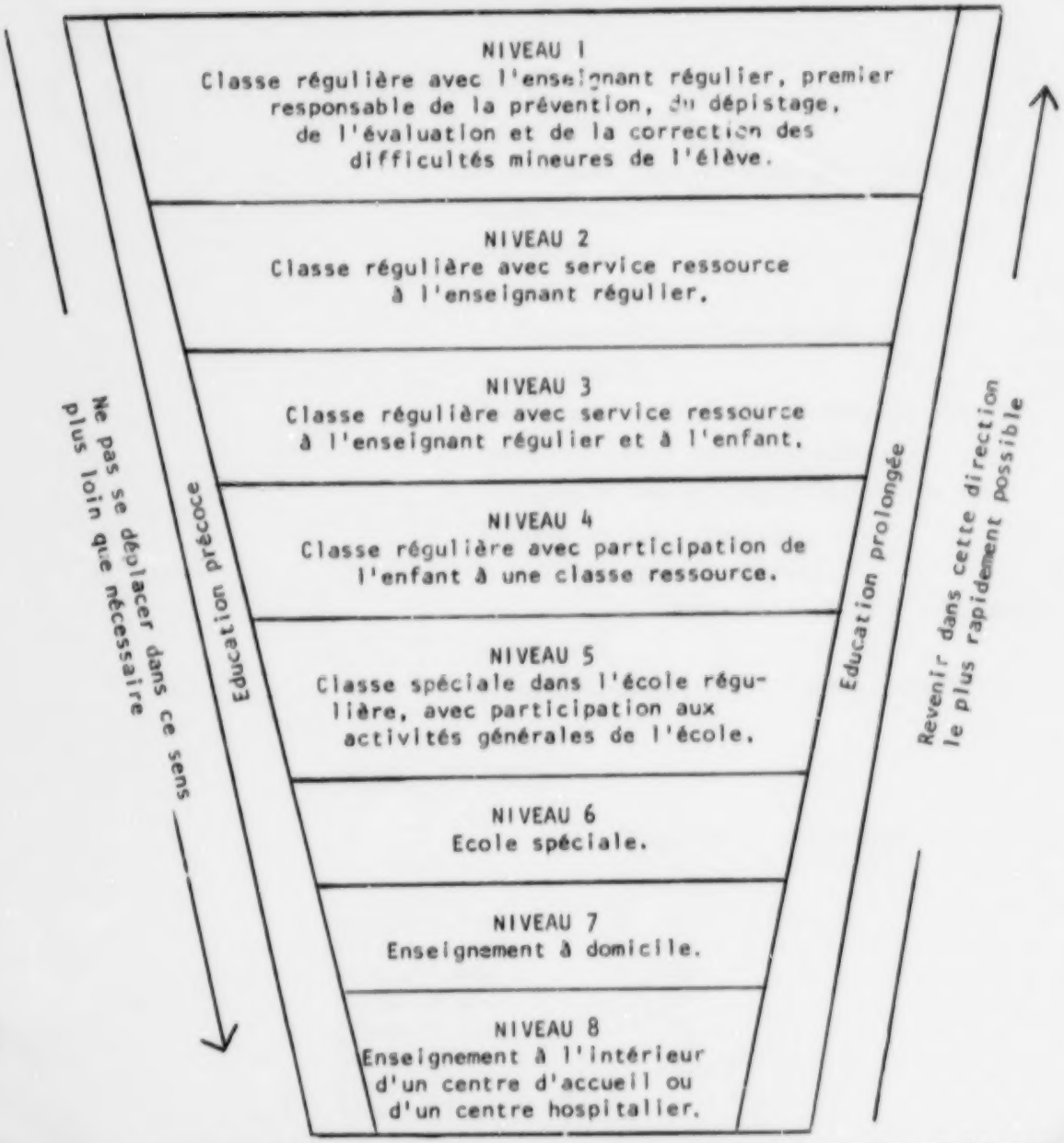

* Adapté de B.R. Gearheart, Organisation and Administration of Educational Programs for exceptional Children (Springfield, Ill., Thomas, 1974) P. 242.

4.1.e) ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE:

Les cinq (5) enfants fréquentent trois (3) écoles différentes, ce qui correspond à trois (3) Commissions Scolaires.

Trois (3) enfants fréquentent l'école St-Georges de la Commission Scolaire de Chicoutimi où il y a quatorze (14) professeurs pour 243 enfants.

RESSOURCES HUMAINES:

10 professeurs au régulier
2 professeurs spécialistes pour les handicapés visuels
1 rééducateur
1 psychopédagogue
1 professeur spécialiste en musique à 2 jours/semaine.
1 professeur spécialiste en anglais enseignant près de 3 heures/semaine.
1 professeur spécialiste en éducation physique à 2½ jours/semaine
1 infirmière (temps partiel)
1 conseiller en orientation (3 à 6 pér./sem.)
1 secrétaire
1 animateur de pastorale (temps partiel)

GROUPES D'ENFANTS:

	Régulier	Handicapé visuel	Groupe
Groupe 5 ans	31	1	2
Groupe 6 ans	40		2
Groupe 7 ans	26		1
Groupe 8 ans	26		1
Groupe 9 ans	26		1
Groupe 10 ans	54	1	2
Groupe 11 ans	25	1	1
Groupe 12 ans	11		1

ORGANISATION PHYSIQUE:

L'école est de deux (2) étages et un (1) sous-sol où les locaux sont répartis comme suit:

- 1 salle polyvalente
- 1 salle de gymnastique
- 1 salle de musique
- 1 bibliothèque
- 1 local pour l'infirmière et pour la psycho-pédagogue
- 1 local pour la rééducatrice
- 1 salle pour les professeurs
- 1 secrétariat
- 1 bureau pour la directrice
- 11 locaux de classe
- 1 local spécialisé pour les handicapés visuels.

Ces renseignements ont été fournis par Madame Carmen Hudon Potvin, directrice de l'école St-Georges.

Un (1) enfant fréquente l'école Notre-Dame-du-Rosaire de Chicoutimi, secteur Nord, de la Commission Scolaire Valin, où il y a 22 professeurs parmi 421 étudiants répartis ainsi:

RESSOURCES HUMAINES:

17 professeurs au régulier
2 professeurs en classe spéciale
1 rééducateur
1 professeur spécialisé en musique
1 professeur spécialisé en éducation physique
1 professeur spécialisé en anglais (temps partiel)
1 infirmière (temps partiel)
1 psychologue (temps partiel)
1 secrétaire
1 animateur de pastorale (temps partiel)

GROUPES D'ENFANTS:	groupe handicapé visuel		régulier
Maternelle	5		99 enfants
1ère année	2		49 enfants
3e année	1		28 enfants
4e année	3		75 enfants
5e année	3		81 enfants
6e année	3		72 enfants
adaptation scolaire	2	1	17 enfants

ORGANISATION PHYSIQUE:

22 locaux de classe
1 gymnase
1 bibliothèque
1 local de musique
1 secrétariat
1 bureau de la direction
1 local audio-visuel
1 local de rééducation

et ce sur 2 étages.

Ces renseignements ont été fournis par Monsieur Ghislain Gagnon, directeur-adjoint de l'école.

Un (1) enfant fréquente l'école Polyvalente d'Arvida (Jonquière) de la Commission Scolaire Régionale Lapointe où il y a 120 professeurs pour 1537 étudiants répartis comme suit:

RESSOURCES HUMAINES:

55 professeurs EPSCM
EPSC
EPSL

65 professeurs Sec. II
Sec. III
Sec. IV
Sec. V

1 principale
1 adjoint pour Sec. IV et V
1 adjoint pour Sec. II et III
1 adjoint pour le Professionnel
1 adjoint administratif
2½ conseillers en orientation
1 psychologue 1 jour/semaine
1½ animateur de pastorale
1 infirmière
Le personnel du Secrétariat et autres.

LA CLIENTELE:

	handicapé visuel	régulier	
EPSCM	1	97	(enseignement professionnel secondaire court mitigé)
EPSC		181	(enseignement professionnel secondaire court
EPSL		355	(enseignement professionnel secondaire long
Général II		904	
III			
IV			
V			

ORGANISATION PHYSIQUE:

Les locaux de l'école polyvalente sont répartis comme suit:

51 classes
3 ateliers
7 laboratoires
1 bibliothèque
4 gymnases
1 grande salle
1 cafétéria

Les bureaux de la direction,
des services aux étudiants,
du secrétariat, et autres.

Ces renseignements ont été fournis par Madame Brassard, directrice adjointe de l'enseignement professionnel de l'école Po'yvalente d'Arvida.

4.1.f) IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, DE LEUR ROLE ET DE LA FREQUENCE DE LEURS INTERVENTIONS, ET DESCRIPTION DES LIENS FONCTIONNELS:

4.1.f.i) IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, DE LEUR ROLE ET DE LA FREQUENCE DE LEURS INTERVENTIONS:

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Psychopédagogue (1)	- Favoriser une bonne relation entre les professeurs concernés (prof. rég., prof. spécialiste) - Voir à l'implication des parents dans le cheminement de leur enfant. - Voir au cheminement de l'enfant, ses rapports sociaux avec les personnes de son entourage (professeurs, parents, élèves, équipe-école...) - Collaborer avec les différents centres comme C. S. S., le Centre Louis-Hébert. - Favoriser l'intégration sociale des élèves référés dans leur milieu. - Sensibiliser les milieux d'accueil à la psychologie du handicapé visuel.	22 périodes/sem. réparties ainsi: 16 périodes/sem. pour l'école St-Georges, 6 périodes/sem. pour les écoles Notre-Dame-du-Rosaire et la Polyvalente d'Arvida.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Evaluer avec l'enseignant le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution et d'une amélioration. - Apporter aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation. - Rencontrer la direction de certaines écoles afin de les informer de l'existence des services itinérants et du type de support apporté. - Tenir à jour le dossier des élèves intégrés et rédiger un rapport sur chaque intervention faite auprès de l'école ou de l'élève. - S'assurer de la continuité des services ophtalmologiques et de réadaptation lorsque nécessaire.	

* Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeurs spécialistes (2)	- Avoir la responsabiiité de la réinsertion ou du maintien de l'élève au plan scolaire dans une classe régulière. - Evaluer, stimuler et apporter les correctifs nécessaires à l'élève dans sa démarche de scolarisation intégrée selon les objectifs fixés. - Informer l'enseignant régulier sur les besoins du handicapé visuel et sur les techniques spécifiques qu'il peut utiliser et ainsi voir à l'utilisation rationnelle des aides visuelles selon les besoins de chacun. - Evaluer avec l'enseignant régulier le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution et d'une amélioration. - Travailler directement auprès de l'enfant donnant un support et de l'aide pédagogique individuelle si jugée nécessaire.	22 périodes/sem. pour les 3 élèves de l'école St-Georges.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Faire équipe avec les autres enseignants dans le but pertinent de chercher des moyens et des techniques qui permettent aux enfants de s'améliorer et de modifier leur comportement (plus particulièrement au plan pédagogique). - Donner des informations à l'équipe multidisciplinaire en rapport avec les services disponibles aux handicapés visuels.	

* Texte rédigé en collaboration avec Cécile Rossignol et André Dufour, professeurs spécialistes.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeurs réguliers (primaire) (3)	- Agir avec le handicapé de la vue comme avec tout autre élève. - Adapter à l'élève handicapé les mêmes principes pédagogiques qu'avec les autres élèves. - Accepter l'élève handicapé de la vue et lui fournir tous les outils propres à son apprentissage (fourni par le professeur spécialisé).	22 périodes/sem. pour 2 enfants et 10 périodes pour un enfant (maternelle)

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeur régulier (secondaire) (3) - niveau académique - Atelier - Educ. Phys.	- Favoriser un meilleur apprentissage en passant par le stade concret, semi-concret puis abstrait. - Provoquer des situations nouvelles et différentes afin de stimuler l'adaptation. - Informer l'enfant par une communication verbale.	Pour un (1) enfant étudiant au EPSCM: 18 pér./atelier 10 pér./pédagog. 2 pér./ed. phys. et ce pour 6 jours.
Professeur en orthopédagogie pour un (1) élève déficient léger.	- Amener l'enfant à être créateur. - Laisser à l'enfant le plus d'initiative possible. - Permettre à l'enfant handicapé de la vue d'apprendre par ses erreurs et ses réussites. - Compléter son action avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. - Favoriser une coordination sensori-motrice et neuro-perceptivo-motrice. - Multiplier les possibilités de faire des associations.	Pour un (1) enfant étudiant en classe déficience légère.

* Texte rédigé en collaboration avec Claude Boivin, Cécile Croft, Hermance Villeneuve et approuvé par Thérèse Ouellet, Lise Coulombe et Jocelyn Simard.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Psychologue scolaire ou Conseiller en orientation (3)	- Participe à l'équipe multidisciplinaire et par ce biais répond aux besoins en privé par le milieu (enseignants, parents, élèves). - Font le lien entre le milieu scolaire et les services extérieurs; il permet ainsi de procurer aux intéressés les ressources adéquates. - Intervient à la demande, par le moyen de: - Etude de cas multidisciplinaire (promotion et classement, orientation scolaire...) - Observations participantes - Bilans fonctionnels - Entrevues de parents - Evaluations intellectuelles ou psychologiques - Groupes de croissance. - Toute autre activité jugée souhaitable pour un meilleur fonctionnement de l'enfant.	Pour l'école St-Georges; 3 à 6 périodes/semaine et fait partie du comité de recherche. Pour les écoles Notre-Dame-du-Rosaire et la Polyvalente d'Arvida, ils répondent aux besoins.

* Texte rédigé par Régine Saindon, c.o. et approuvé par Elisabeth Côté, c.o. et Michel Boivin, psychologue scolaire.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Travailleurs sociaux Travailleur social du C. S. S. Responsable de la clientèle des handicapés visuels de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.	- Fait le lien entre les écoles et le foyer (selon le cas et la demande). - Facilite l'acquisition d'aides visuelles et la réadaptation fonctionnelle.	Répond aux besoins.

* Texte rédigé en collaboration avec Jacques Pagé.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Centre Louis-Hébert	- Fait la promotion d'un système de dépistage. - S'occupe de l'appareillage et de la réadaptation fonctionnelle et de transmettre de l'information aux professeurs spécialisés et réguliers.	Répond aux besoins.

* Texte rédigé en collaboration avec Louise Courtois, c.o. au Centre Louis-Hébert.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Infirmière	- Répond aux besoins. - Examen annuel des élèves.	Sur demande.
Ophtalmologiste*	- Fait l'évaluation visuelle médicale. - Donne les renseignements susceptibles d'aider les pédagogues et l'optométriste du Centre Louis-Hébert.	Sur demande.

* Texte rédigé en collaboration avec Marc-Aurèle Deschesnes.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Principale d'école (3)	- Doit répondre aux attentes des différentes catégories de personnes impliquées dans le projet éducatif de l'école. Son rôle est à la fois d'ordre administratif et pédagogique. - C'est au directeur d'école que reviennent les responsabilités suivantes: - L'organisation matérielle - La gestion des ressources - L'organisation disciplinaire - L'animation pédagogique	Répond aux besoins (présents)

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- La supervision - Les relations avec les divers agents de l'extérieur de l'école. - Toutes ces tâches ne peuvent être remplies efficacement sans la participation de tous les gens du milieu et la collaboration de personnes-ressources.	

* Texte rédigé par Madame Carmen Hudon Potvin, directrice de l'école St-Georges et approuvé par Madame Brassard, directrice adjointe de la Polyvalente d'Arvida et Ghislain Gagnon, directeur-adjoint de l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeur spécialiste en musique.	- Que le cours de musique devienne une source de valorisation pour eux (handicapés visuels). - L'apprentissage de la flûte à bec favorise particulièrement le développement de la motricité fine. Ça leur permet aussi de faire de la musique d'ensemble au même niveau que les autres élèves, ce qui facilite davantage leur adaptation personnelle au monde culturel.	30 minutes/sem. pour "M" et "D" à l'école St-Georges.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Considérant ces élèves comme les autres, tout en portant attention à ce qui pourrait améliorer leur compréhension, soit en rapprochant le tableau portatif, en écrivant beaucoup plus gros au tableau ou en leur posant des questions qui les obligent à être toujours à l'écoute.	

* Texte rédigé par Madame Jeanne Lamontagne Bonneau, professeur de musique.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeur spécialiste en éducation physique	- Intervenir auprès du demi-voyant comme il le fait avec un autre élève. - Les jeunes handicapés visuels doivent exécuter les exercices et les jeux comme les autres. - Intervenir de façon à favoriser un rapprochement des demi-voyants avec les autres élèves: - Valoriser le demi-voyant par rapport au groupe (faire prendre conscience au demi-voyant qu'il a de la valeur).	45 minutes/ semaine pour "M" et "D" de l'école St-Georges et 30 minutes/semaine pour "S" de l'école St-Georges.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Faire prendre conscience au demi-voyant qu'il peut réussir et même les surpasser à certains jeux. Ex.: au jeu de Colin-mayard, tous ont les yeux bandés; donc tous sont égaux. - Considérer les handicapés visuels comme fonctionnellement voyant (comme ceux de l'école St-Georges "M", "S" et "D"); ils peuvent participer à tous les exercices comme les autres sans discrimination et sans surprotection.	

* Texte rédigé en collaboration avec Percy Sergerie, professeur d'éducation physique à l'école St-Georges.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeur spécialiste en anglais	- Considérer le handicapé visuel comme les autres enfants du groupe. - Suivre le même programme (même méthode d'apprentissage). - Au besoin, aider le handicapé visuel à retranscrire un texte dans son cahier (vocabulaire).	45 minutes/semaine pour "M" et "D" de l'école St-Georges.

* Texte rédigé en collaboration avec Euclide Dumoulin, professeur d'anglais à l'école St-Georges.

4.1.f.ii) DESCRIPTION DES LIENS FONCTIONNELS:

Les élèves "B" et "C" fréquentent leur école d'origine selon la procédure habituelle et participent à l'ensemble des activités de la classe spéciale (déficient léger). Le titulaire du groupe assure les interventions reliées aux programmes académiques alors que le psychopédagogue intervient:

- Pour conseiller le titulaire dans les modalités d'organisation des interventions auprès de l'élève handicapé visuel.

- Pour préparer et fournir le matériel spécialisé selon les besoins du handicap de l'enfant.

- Pour évaluer avec l'enseignant le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution et d'une amélioration.

Au moment de l'inscription de l'élève à l'école, le psychopédagogue a offert la ressource au milieu. Ce dernier voit à accumuler l'ensemble des informations disponibles dont l'évaluation sur l'état de la vision. Il joint ensuite l'équipe de l'école s'il y a lieu en vue de l'élaboration d'un plan individualisé d'interventions. Au cours de l'année scolaire, l'équipe se rencontre afin de faire le point et apporter les réaménagements nécessaires dans l'organisation du service à fournir à l'élève. A la fin de l'année scolaire, l'équipe fournit une recommandation concernant le type de service éducatif à privilégier pour l'année suivante.

Le psychopédagogue et le professeur recevant voient à

ce que l'élève utilise ses aides visuelles. Le psychopédagogue informe les parents de l'existence des organismes de réadaptation, des services communautaires, des services ophtalmologiques et de réadaptation lorsque nécessaire. Il apporte aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation. Il entretient avec ces organismes les relations professionnelles nécessaires au suivi des élèves sous sa responsabilité.

Les élèves "M", "D" et "S" fréquentent une école réceptive au type d'intégration proposée dans le cadre de la recherche présente, selon la procédure habituelle ils participent aux activités du groupe régulier. Le professeur régulier assure l'ensemble des interventions reliées au programme du niveau, alors que l'enseignant spécialisé intervient:

- Pour conseiller le professeur régulier dans les modalités d'organisation des interventions auprès de l'élève handicapé visuel;

- Pour préparer et fournir le matériel spécialisé selon les exigences des activités de la classe;

- Pour réaliser directement des activités de conceptualisation de l'espace et de communication avec l'environnement physique et humain;

- Pour évaluer avec l'enseignant régulier le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution et d'une amélioration;

- Pour travailler directement auprès de l'enfant en lui donnant un support et de l'aide pédagogique individuelle si nécessaire.

Au moment de l'inscription de l'élève à l'école, le psychopédagogue offre la ressource au milieu. Ce dernier voit à informer et sensibiliser les gens du milieu au type de handicap visuel pour chaque enfant, à cumuler l'ensemble des informations disponibles dont l'évaluation sur l'état de la vision, à favoriser une bonne relation entre les professeurs spécialistes et les professeurs du régulier. Il joint ensuite l'équipe multidisciplinaire de l'école en vue de l'élaboration d'un plan individualisé d'intervention.

Périodiquement au cours de l'année scolaire, l'équipe se rencontre afin de faire le point et d'apporter les réaménagements nécessaires dans l'organisation des services à fournir à l'élève. A la fin de l'année scolaire, l'équipe fournit une recommandation concernant le type de service éducatif à privilégier pour l'année suivante.

Les interventions de l'enseignant spécialisé s'ajustent à celles du professeur du régulier et se déroulent d'une manière générale à l'intérieur du groupe. Exceptionnellement, l'élève peut être retiré du groupe pour bénéficier par exemple d'activités de reconnaissance du milieu physique de l'école dans le cadre de la conceptualisation de l'espace et de son environnement.

L'enseignant spécialisé et le psychopédagogue voient à ce que l'élève utilise ses aides visuelles et appliquent les principes de base de la mobilité et de l'orientation. Le psychopédagogue informe les parents de l'existence des organismes de réadaptation, des services communautaires, des services ophtalmologiques et leur apporte une stimula-

tion et une sécurité face à leur enfant et à son orientation. Il entretient avec ces organismes les relations professionnelles nécessaires au suivi des élèves sous sa responsabilité.

4.1.g) ASSIETTE HORAIRE:

La répartition du temps est individuelle selon le niveau d'étude. Voici un résumé de leurs horaires: (1)

POUR "C": Groupe spécial:

Education physique	45 minutes/semaine
Musique	45 minutes/semaine
Activités académiques	21 périodes/semaine

(Voir assiette horaire page 34)

POUR "B": Groupe EPSCM:

Education physique	2 périodes/cycle (2)
Dessin (gabarit)	3 périodes/cycle
Menuiserie	15 périodes/cycle
Français	3 périodes/cycle
Mathématiques	3 périodes/cycle
Géographie régionale	2 périodes/cycle
Sciences religieuses	2 périodes/cycle

(Voir assiette horaire page 35)

POUR "S": Groupe maternelle:

	(3)
Maternelle	8 périodes/semaine
Education physique	30 minutes/semaine
Classe ressource	14 périodes/semaine

(Rééducation, pré-requis à la lecture)

(Voir assiette horaire page 36)

POUR "D": Groupe 10 ans:

Musique	30 minutes/semaine
Anglais	45 minutes/semaine
Education physique	45 minutes/semaine
Matières académiques	20 périodes/semaine

(1) Ces renseignements ont été recueillis à partir du prospectus de la C. S. de Chicoutimi, "L'enseignement préscolaire et primaire 1980-81."

(2) Cycle correspond à 6 jours pour 30 heures de cours par cycle.

(3) Période correspond à 1 heure de cours environ.

POUR "D" (SUITE):

- français
- mathématiques
- enseignement moral et religieux
- étude du milieu (science de la nature)
- histoire et géographie
- activités (arts)

(La pédagogie du professeur tend vers une pédagogie ouverte, c'est-à-dire intégration des matières dans la mesure du possible.)

(Voir assiette horaire page 37)

POUR "M": Groupe 11 ans:

Education physique	45 minutes/semaine
Anglais	45 minutes/semaine
Musique	30 minutes/semaine
Enseignement moral et religieux	2 périodes/semaine
Français	7 périodes/semaine
Mathématiques	6 périodes/semaine
Histoire et géographie	2 périodes/semaine
Sciences de la nature	2 périodes/semaine
Activités (arts)	2 périodes/semaine

(Voir assiette horaire page 38)

L'ensemble des élèves bénéficient d'un temps de scolarisation équivalent à celui de leurs pairs. Cependant, il faut considérer que l'élève "S" inscrit dans un groupe de maternelle bénéficie de 63% de temps en rééducation en plus de l'horaire régulier de maternelle.

ASSIETTE HORAIRE

(REPARTITION DU TEMPS DANS UNE (1) SEMAINE)

POUR C:

N.B. OJBECTIF: Etablir des ressources afin de prévenir, d'améliorer ou de corriger la situation des enfants qui sont en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage.

ASSIETTE HORAIRE

(REPARTITION DES MATIERES POUR UN CYCLE, C'EST-A-DIRE 30 PERIODES REPARTIES SUR 6 JOURS).

POUR B:

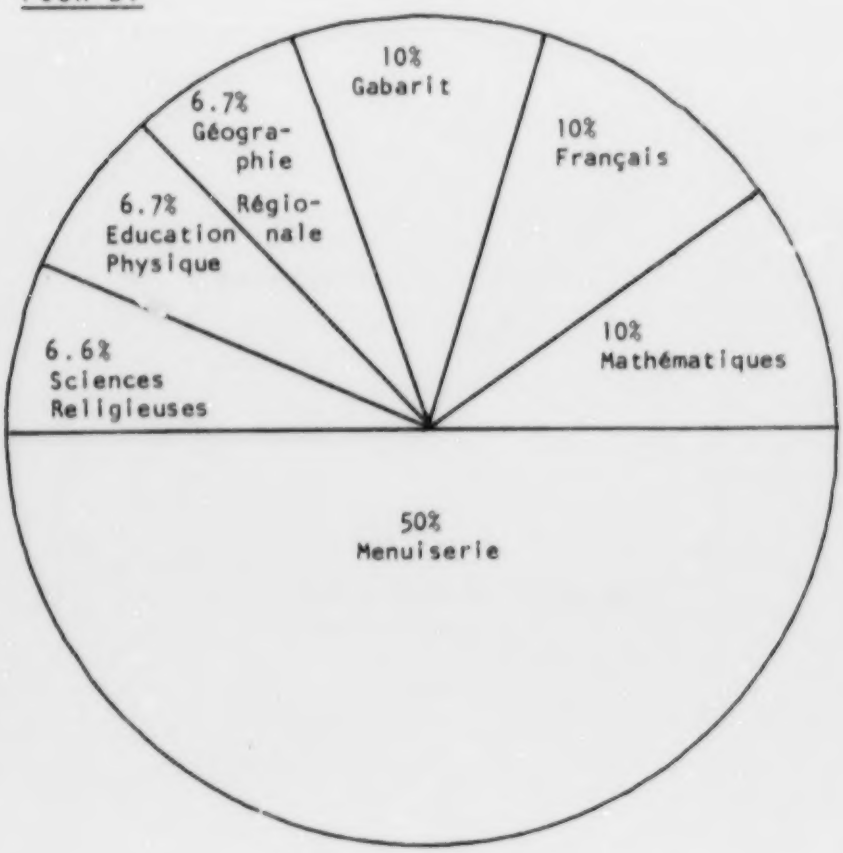

N.B. Adaptation scolaire, professionnel court mitigé.

ASSIETTE HORAIRE

(REPARTITION DU TEMPS POUR UNE (1) SEMAINE)

POUR "S":

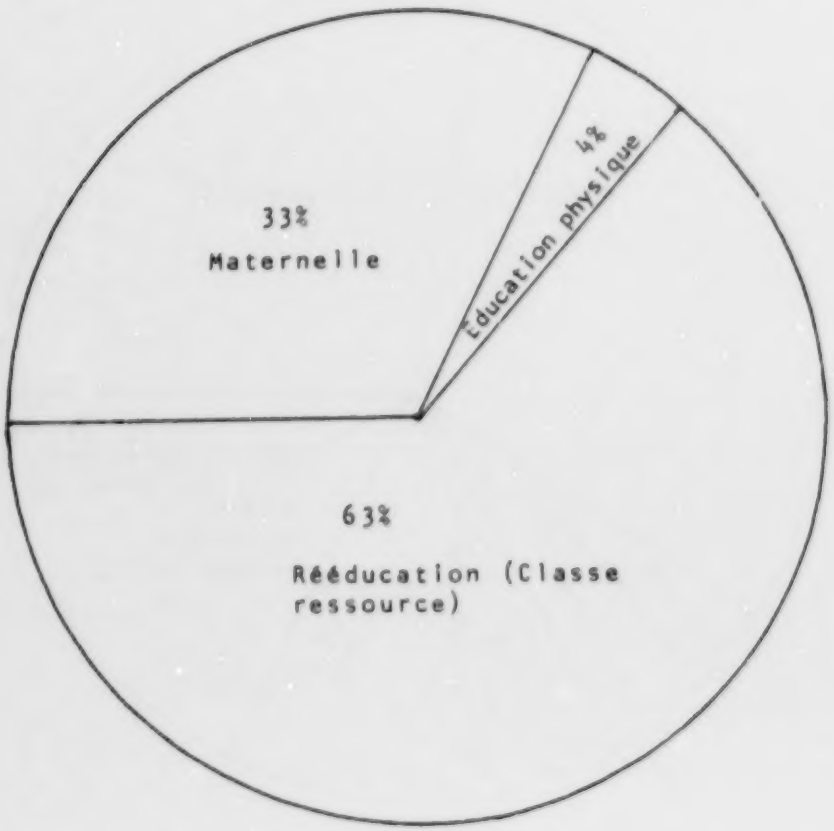

N.B. A la maternelle les activités présentées à l'enfant s'intègrent les unes aux autres. (Elles touchent ainsi plusieurs aspects de son développement à la fois.)

ASSIETTE HORAIRE

(APERCU DU TEMPS GENERALEMENT CONSACRE A CHACUNE DES MATIERES DANS UNE (1) SEMAINE)

POUR "D":

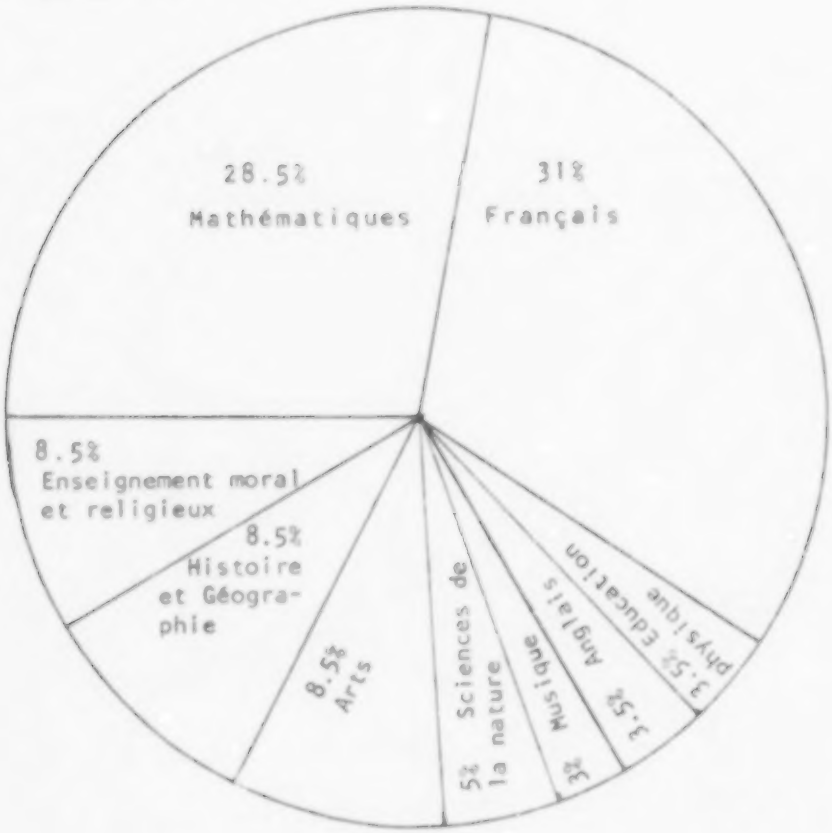

N.B. La répartition est identique au groupe 10 ans avec support à l'enfant et au professeur recevant dans l'ensemble des matières.

ASSIETTE HORAIRE

(APERCU DU TEMPS GENERALEMENT CONSACRE A CHACUNE DES MATIERES DANS UNE (1) SEMAINE)

POUR "M":

N.B. La répartition est identique au groupe II ans, avec support à l'enfant et au professeur recevant dans l'ensemble des matières.

4.1.h)i)FACTEURS GEOGRAPHIQUES:

TYPE DE REGION:

Urbaine pour les trois (3) écoles.

TERRITOIRE DESSERVI PAR L'ECOLE ST-GEORGES:

Pour les trois (3) élèves fréquentant l'école:
un (1) est de Jonquière (28 km environ)
un (1) de la Baie (28 km environ)
et un (1) de Desbiens (90 km environ)
Ils proviennent donc de trois (3) commissions scolaires différentes (Lapointe, la Baie des Ha! Ha! et Lac St-Jean).

TERRITOIRE DESSERVI PAR L'ECOLE POLYVALENTE D'ARVIDA:

L'an passé, cet élève fréquentait l'Institut de Chicoutimi; à partir de l'évaluation des besoins (projet-pilote 1979-80) "B" pouvait retourner dans son "école de quartier" avec un suivi. Il fréquente présentement une polyvalente où il n'a qu'une distance de quelques kilomètres à parcourir.

TERRITOIRE DESSERVI PAR L'ECOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE:

L'an passé, cet élève fréquentait l'Institut de Chicoutimi; à partir de l'évaluation des besoins du projet-pilote 1979-80, "C" pouvait retourner dans son "école de quartier" avec un suivi. Il fréquente présentement une école primaire où il n'a qu'une petite distance à parcourir de chez lui.

TRANSPORT SCOLAIRE:

Deux (2) élèves, "M" et "C" voyagent en autobus scolaire matin, midi et soir; "B" voyage soir et matin en autobus scolaire; les deux élèves "D" et "S" voyagent en taxi matin et soir; pour le midi, ils profitent d'un système de garderie à l'école. Pour "M", la fréquentation de l'école a nécessité un déménagement en foyer d'accueil à

Chicoutimi.

Pour "B" et "C", le transport en autobus scolaire est assuré par leur commission scolaire respective; nous avons été incapables de déterminer le coût étant donné qu'il est absorbé globalement.

Pour "D" et "S", le transport est assuré par la commission scolaire (taxi, matin et soir); coût approximatif de $9.00 par jour plus $0.90/mille.

Pour "M", le transport est assuré par la commission scolaire de Chicoutimi (transport en autobus scolaire le matin, le midi et le soir) et la fin de semaine par le C.S.S. afin de retourner dans son foyer natal.

LE CENTRE LOUIS-HEBERT:

Il répond aux besoins de la région 02, il est situé à Québec, ce qui représente une distance d'environ 215 km de Chicoutimi; ce qui implique une certaine difficulté de contact régulier (exemple: examen visuel, suivi en réadaptation fonctionnelle ...)

4.1.h.ii) INCIDENCE DU FACTEUR GEOGRAPHIQUE:

IMAGE DE LA REGION 02:

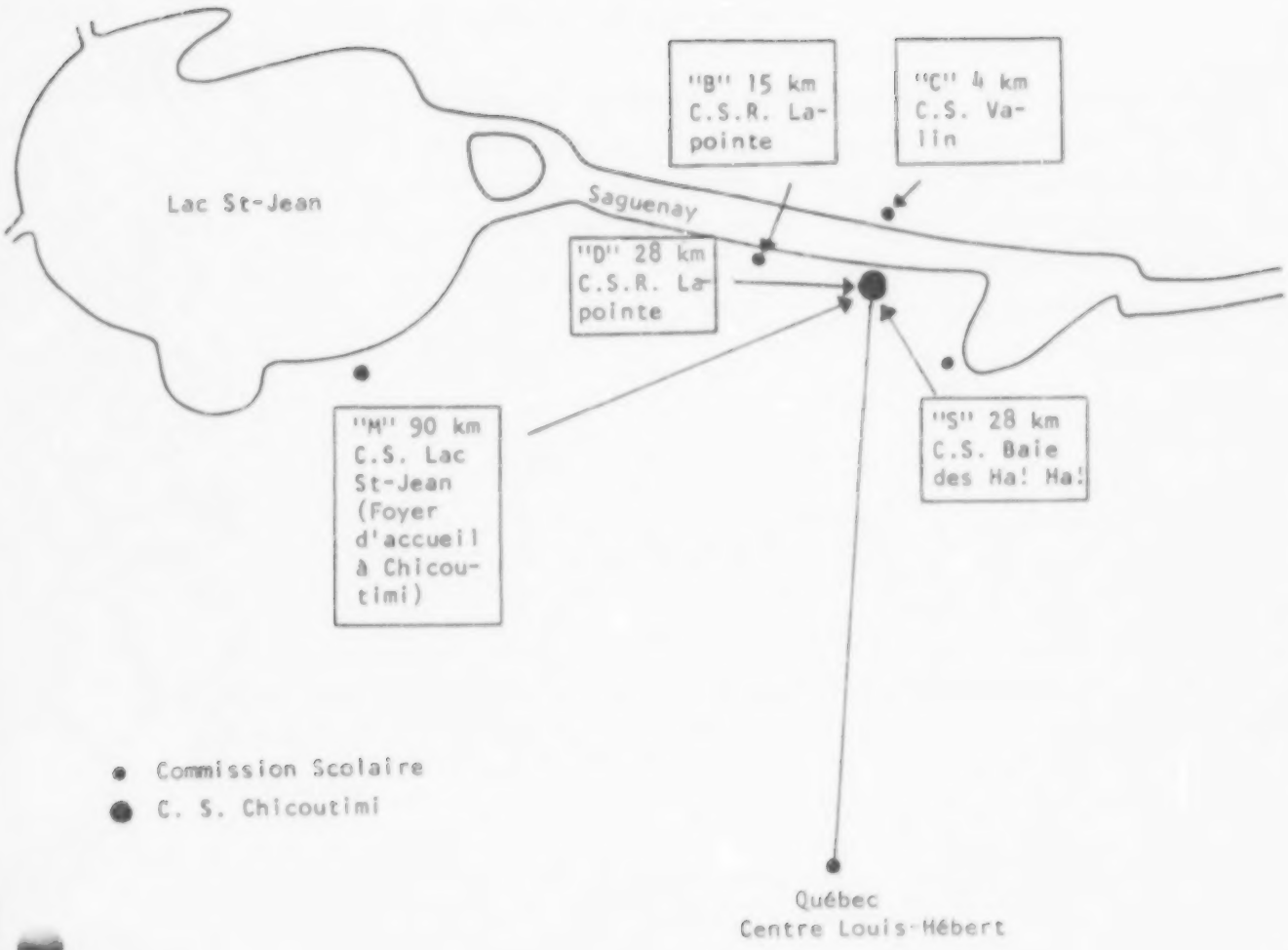

4.1.i) ENTENTE DE SERVICE AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES:

Ressources et services provenant du M.A.S. (C.S.S.); il n'y a pas d'entente de service proprement dit. Collaboration régulière avec le travailleur social affecté au C.S.S., responsable de la clientèle des handicapés visuels dans toute la région du Saguenay-Lac-St-Jean. *

Le comité de recherche rencontre une certaine difficulté à rejoindre le travailleur social; en ce qui regarde le dépistage, l'équipe de recherche remarque un manque de collaboration efficace avec le département de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi.

Une lenteur exagérée est observée quant à la demande des services d'aides visuelles que seul le Centre Louis-Hébert peut donner. Ceci devrait cependant s'améliorer dans les prochains mois (l'équipe de recherche a rencontré Louise Courtois, c.o. et Jean-Marc Chouinard, technicien basse-vision, le 9 décembre dernier, et plusieurs détails ont été éclaircis).

* Texte rédigé en collaboration avec Jacques Pagé, travailleur social du C.S.S.

4.1.j) PROBLEMATIQUE ORGANISATIONNELLE DU SERVICE EDUCATIF: *

POURQUOI LE PROJET?

Le projet se résume essentiellement en 4 points:

1. Démarginaliser cette clientèle qui depuis toujours a reçu les services dont elle avait besoin dans une école spéciale (niveau 6 du modèle en cascade);

2. Analyser l'ensemble des services qui étaient offerts à cette clientèle et identifier les situations à changer et cela tant au niveau organisationnel, pédagogique qu'au niveau des ressources humaines. (année 1979-80);

3. Décrire un ou des modèles d'intégration et identifier les conditions de son application (année 1979-80);

4. Mettre sur pied un système de dépistage des enfants.

HISTORIQUE:

C'est en 1970-71 que la Commission Scolaire Régionale Saguenay offrit pour la première fois des services à cette clientèle.

A ce moment, il y avait 4 élèves: 1 aveugle et 3 demi-voyants.

L'enseignant affecté à cette classe avait dû faire un stage de 2 semaines à l'école St-Vincent à Québec. (Ecole qui reçoit des enfants handicapés visuels).

Pendant l'année 1971-72, le même enseignant avait dans sa classe 8 élèves (5 demi-voyants et 3 aveugles).

* Texte rédigé par Philippe Côté, responsable de la recherche.

En 1975-77, on retrouve neuf (9) élèves handicapés visuels, un nouvel enseignant se retrouve responsable d'une classe.

En 1977-79, on retrouve sept (7) élèves handicapés visuels et un enseignant se retrouve responsable d'une classe.

En 1979-80, cette clientèle déménage de l'école Bon-Conseil à l'Institut de Chicoutimi. S'y retrouvent à ce moment 6 élèves et deux enseignants travaillant en "team teaching".

Enfin 1980-81; les élèves handicapés visuels sont intégrés dans trois (3) écoles régulières. Il y a quatre (4) élèves demi-voyants et un (1) élève légalement aveugle.

BUT FUTUR DE LA C.S.C.

Notre but est d'offrir à l'ensemble de la région 02 des services de qualité à l'ensemble de la clientèle des handicapés visuels. Pour en arriver à cela, il faudra cependant que sur l'ensemble du territoire, les différentes commissions scolaires donnent leur consentement.

4.1.k) OBJECTIF ORGANISATIONNEL DE LA RECHERCHE:

Développer un modèle d'organisation de services à caractère régional pour les handicapés visuels.

Il existe statistiquement un handicapé visuel sur mille (voir tableau VI et VII aux pages suivantes); très peu sont identifiés.

Etant donné la population du Saguenay et du Lac-St-Jean: voici la distribution de la clientèle primaire et secondaire (1980-81):

REGION DU SAGUENAY	PRIMAIRE	SECONDAIRE
C. S. de Chicoutimi	4,468	4,343
C. S. R. Lapointe		7,150
C. S. Jonquière	2,898	
C. S. Arvida	2,488	
C. S. Les deux Rives	2,241	
C. S. Baie des Ha! Ha!	3,021	2,169
C. S. Valin	3,930	2,569
TOTAL:	19,046	16,231
GRAND TOTAL:	35,277	

REGION DU LAC-ST-JEAN	PRIMAIRE	SECONDAIRE
C. S. D'Alma	2,862	
C. S. R. Lac-St-Jean		5,580
C. S. Belle-Rivière	1,496	
C. S. Delisle	1,198	
C. S. Dolbeau	1,286	
C. S. Normandin	1,201	

C. S. Vallière	1,676	
C. S. R. Louis-Hémon		6,136
C. S. Roberval	1,917	
C. S. Vallée de Mistassini	1,260	
TOTAL:	12,896	11,716
GRAND TOTAL:	24,612	

	PRIMAIRE	SECONDAIRE
REGION DU SAGUENAY	19,046	16,231
REGION DU LAC-ST-JEAN	12,896	11,716
TOTAL:	31,942	27,947
GRAND TOTAL:	59,889	

A partir du taux d'incidence établi par le C.Q.E.E. en 1971 au tableau VI et VII, voici la distribution théorique de la clientèle de la région selon la clientèle recensée en 1980-81 au Saguenay Lac-St-Jean au primaire et au secondaire. (Voir tableau VIII page 49)

L'équipe de recherche croit que pour offrir des services adéquats, il faudrait obtenir des sept (7) commissions scolaires du Saguenay une entente où les élèves recevraient l'aide nécessaire à leur éducation et leur apprentissage; et possiblement pour les dix (10) commissions scolaires du Lac St-Jean.

Il faut aussi élaborer un système de dépistage adéquat et une transmission d'information efficace et rapide pour rejoindre les parents, enseignants, élèves, etc...

TABLEAU VI

NOMBRE TOTAL D'ELEVES HANDICAPES VISUELS SELON LE RECENSEMENT EN DATE DU 31 MAI 1971, D'APRES L'INCIDENCE ETABLIE PAR LE C.Q.E.E.

		INCIDENCE	
	POPULATION (1)	AVEUGLES 0.035%	DEMI-VOYANTS 0.1%
Elémentaire	852,596	298	852
Secondaire	568,444	189	568

(1) Statistiques scolaires 1971-72 publiées par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec au 5 mars, Page B-20.

Si nous analysons la distribution de la population selon chacune des régions économiques, nous obtenons la distribution théorique telle qu'indiquée dans le tableau VII.

TABLEAU VII

DISTRIBUTION THEORIQUE DE LA CLIENTELE PAR REGION ECONOMIQUE SELON LE RECENSEMENT EN DATE DU 31 MAI 71. (1)

REGION	POPULATION (1)	AVEUGLES .035%	DEMI-VOYANTS 0.1%
REGION I (De la Gaspésie/ Bas St-Laurent)	Elémentaire: 43,870 Secondaire: 30,272	15 10	44 30
REGION II (Du Saguenay/ Lac St-Jean)	Elémentaire: 51,381 Secondaire: 34,295	17 11	51 34
REGION III (De Québec)	Elémentaire: 158,061 Secondaire: 103,476	53 34	158 103
REGION IV (De Trois-Rivières)	Elémentaire: 72,890 Secondaire: 50,535	24 17	73 51
REGION V (Des Cantons de l'Est)	Elémentaire: 38,591 Secondaire: 23,408	13 8	39 23
REGION VI (De Montréal)	Elémentaire: 469,215 Secondaire: 271,781	156 91	469 272
REGION VII (D'Outaouais)	Elémentaire: 41,480 Secondaire: 24,255	14 8	41 24
REGION VIII (Du Nord-Ouest)	Elémentaire: 32,329 Secondaire: 20,209	11 7	32 20
REGION IX (De la Côte Nord)	Elémentaire: 20,693 Secondaire: 10,580	7 4	21 11
REGION X (Du Nouveau-Québec)	Elémentaire: 1,608 Secondaire: 682	.7 .2	2 .7

(1) Statistiques scolaires 1971-72 publiées par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec au 5 mars 1972, page A-1.

TABLEAU VIII

Distribution théorique de la clientèle de la région selon la clientèle de 1980-81 au Saguenay et au Lac St-Jean, c'est-à-dire le nombre total d'élèves handicapés visuels d'après l'incidence établie par le C.Q.E.E. de 1971.

INCIDENCE			
	POPULATION SAGUENAY	AVEUGLE .035%	DEMI-VOYANT .1%
ELEMENTAIRE	19,046	7	19
SECONDAIRE	16,231	6	16
TOTAL	35,277	13	35

	POPULATION LAC-ST-JEAN	AVEUGLE .035%	DEMI-VOYANT .1%
ELEMENTAIRE	31,942	11	32
SECONDAIRE	27,947	9	28
TOTAL	59,889	20	60

Dans le cadre du projet-pilote 1980-81, l'équipe de recherche touche à peine au dépistage et à l'entente avec les départements de santé communautaire, les ophtalmologistes de la région, le C.S.S. ainsi que les commissions scolaires environnantes.

Dans les années ultérieures, les modèles de recherche expérimentale des projets-pilotes 1979-80 et 1980-81 seront mis en application:

Prévoir un Centre de Ressource Régional pour le Saguenay Lac-St-Jean: ce Centre pourrait être constitué par la scolarisation en groupe fermé pour les élèves présentant un handicap visuel sévère et d'autre part un service itinérant pour les élèves fréquentant les écoles spécialisées à vocation supra-régionale et leur intégration éventuelle dans la région.

4.2 OBJECTIF DE LA RECHERCHE:

Cette recherche est la suite d'un projet-pilote qui a proposé un modèle d'intégration en 1979-80. Cette année (1980-81), la recherche veut expérimenter ce modèle d'intégration et ce dans une perspective évolutive tout en étant susceptible d'être reproduit ultérieurement.

4.2.a) ETAPES DE REALISATION:

1° Choix du modèle d'intégration.

2° Observation des jeunes face à ce type d'intégration.

3° Cueillette des informations auprès des intervenants directement impliqués dans le développement de l'enfant sous les différents aspects.

4° Synthèse des observations et des informations recueillies auprès des intervenants afin de les unifier et de les transcrire au bilan fonctionnel.

5° Apporter des données inscrites sur le bilan fonctionnel, élaborer les types d'interventions privilégiées pour chacun des enfants.

6° Application des interventions susceptibles d'aider l'enfant dans tout son développement.

7° Observation des jeunes pendant les interventions ou le type d'intégration particulier à chacun.

8° Synthèse des nouvelles observations et informations (à inscrire au bilan fonctionnel).

9° Evaluation de l'impact du type d'intégration choisi pour tel enfant en fonction de son développement et du milieu.

4.2.b) SOMMAIRE DE LA DEMARCHE DE LA RECHERCHE SUIVIE (CALENDRIER DU COMITE DE RECHERCHE):

SEPTEMBRE

Engagement du chercheur, mise en place des professeurs spécialistes dans une école régulière.

OCTOBRE

Engagement du psychopédagogue, formation du comité de recherche, observation des jeunes, élaboration du modèle d'intégration, rencontre du comité de recherche, journée spéciale (projet d'innovation) afin de mettre sur pied les bases du modèle d'intégration selon les besoins des étudiants.

NOVEMBRE

Réaménagement du modèle d'intégration, rencontre du comité de recherche, rencontre des parents, des professeurs et des élèves, rencontre de l'agent de recherche du M.E.Q.

DECEMBRE

Conception et organisation du bilan fonctionnel, rapport d'étape, réunion du comité de recherche, choix des instruments.

JANVIER

Rapport d'étape, réunion du comité de recherche, rencontre avec Monsieur Buteau (agent de recherche au M.E.Q.) et Monsieur Jean Jacques (agent

de développement pédagogique au M.E.Q.)

FEVRIER

Rencontre du comité de recherche, étude de cas pour "M", "D" et "S" (diagnostic et objectif à réaliser d'ici la fin de l'année, application du bilan fonctionnel), évaluation annuelle de la vision.

MARS

Rencontre du comité de recherche, sociogramme pour "M", "D" et "S", évaluation intellectuelle et affective, rencontre avec l'agent de recherche (Monsieur Buteau) et le responsable des projets-pilotes du M.E.Q. (Jean Laliberté) et ce lors d'une journée spéciale (projet d'innovation).

AVRIL

Rencontre du comité de recherche, passation et interprétation des différents questionnaires, travail de préparation, évaluation des objectifs pour chaque enfant avec professeur recevant et professeur spécialiste lors d'une demi-journée du projet d'innovation.

MAI

Réunion du comité de recherche, étude de cas "M", "S", "D" (promotion-classement pour 1981-82), compléter le bilan fonctionnel, rencontre avec l'agent de recherche (Monsieur Buteau), préparation des études de cas pour les profes-

seurs lors d'une demi-journée du projet d'innovation.

JUIN

Rencontre du comité de recherche, évaluation pour chaque enfant à partir du bilan fonctionnel, rapport final.

JUILLET

Finalisation du rapport final.

AOUT

Remise du rapport final.

4.2.c) DEMARCHE SUIVIE PAR LE PSYCHOPEDAGOGUE: *

- Rencontre avec les parents (à la maison et à l'école). et suivi.

- Visite d'un foyer d'accueil.

- Rencontres individuelles avec les handicapés visuels selon les besoins de chacun.

- Rencontres hebdomadaires avec les pédagogues.

- Rencontres quotidiennes avec les professeurs spécialisés. (au début)

- Rencontres avec différents intervenants (infirmière, psychologue, directeur d'école, travailleur social) au besoin.

- Rencontres hebdomadaires ou mensuelles avec les professeurs recevants et les professeurs spécialisés.

- Planification de certaines activités avec les professeurs.

- Observations et participation de certaines activités dans les classes qui reçoivent les handicapés visuels.

- Ressources et support pour les professeurs recevants et les professeurs spécialistes (vis-à-vis les aides visuelles, les possibilités et limites de l'enfant).

* Texte rédigé par Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

- Organisation et supervision de rééducation pour les enfants qui doivent être retirés pour une rééducation dans une matière quelconque.

- Sensibilisation auprès de l'équipe d'école sur la clientèle des handicapés visuels.

- Participer à l'élaboration, fournir tous les renseignements nécessaires au chercheur pour l'élaboration du rapport d'étape et du rapport final.

4.2.d) DEMARCHE SUIVIE PAR LES PROFESSEURS SPECIALISES

- En début d'année, ils enseignaient dans une classe spéciale avec participation à certaines activités avec des groupes réguliers.

- Organisation d'une grille-horaire pour une plus grande participation des enfants dans une classe régulière.

- Planification des activités avec les professeurs recevants.

- Echanges sur leur mode d'intervention en classe.

- Organisation d'une nouvelle grille-horaire pour l'intégration totale des enfants dans un groupe-classe.

- Enseignement individualisé pour certains enfants (rééducation).

- Support au professeur recevant.

- Echanges quotidiens avec le psychopédagogue (suivi de l'enfant, ses besoins...)

- Rencontres hebdomadaires avec le psychopédagogue (discussion, élaboration d'intervention...)

- Rencontre mensuelle avec l'équipe de recherche.

* Texte rédigé par Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

4.2.e) DEMARCHE SUIVIE PAR LES PEDAGOGUES OU PROFESSEURS RECEVANTS:

- Organisation d'une grille-horaire pour une plus grande participation des enfants handicapés visuels dans leur classe.

- Planification des activités avec les professeurs spécialisés.

- Echange sur leur mode d'intervention en classe.

- Organisation d'une nouvelle grille-horaire pour l'intégration totale des enfants handicapés visuels dans un groupe-classe.

- Rencontres hebdomadaires avec le psychopédagogue.

- Rencontres mensuelles avec l'équipe de recherche.

- Sensibilisation auprès des autres enfants sur ce qu'est un enfant handicapé visuel.

* Texte rédigé par Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

4.3 HYPOTHESES POSEES:

1° Le handicapé visuel possède les capacités de poursuivre un processus éducatif (cognitif, académique, adaptation au groupe, social et affectif) en assurant un support spécial (professeur spécialisé et psychopédagogue) à l'élève et aux professeurs recevants, aux parents et à l'équipe de recherche.

2° Le type d'intégration privilégiée est obtenu par consensus pour chacun des élèves handicapés visuels afin que les alternatives (groupe-classe régulier ou classe spéciale) soient justifiées et appropriées aux élèves.

3° Le milieu (professeur et groupe-classe régulier) est disponible pour recevoir le handicapé visuel.

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION:

RESUME DU MODELE D'INTEGRATION RETENU (PROJET-PILOTE 1979-80) * (1)

Le modèle retenu en est un d'intégration du groupe-classe des handicapés visuels dans une école régulière de niveau élémentaire. Il s'agit d'un intégration principalement sociale au début. Les handicapés visuels auront leur classe, leurs professeurs, mais participeront à certaines activités de type parascolaire (récréation, fêtes, éducation physique, musique, etc.). Graduellement, selon les réactions du milieu et des élèves concernés, le groupe ou un individu handicapé visuel pourra être intégré au niveau académique à un groupe du régulier. Dans les débuts, ce sera dans des projets ou dans des matières particulières et ce, pouvant conduire à une intégration complète dans toutes les matières.

MODELE D'INTERVENTION 1980-81: * (2)

"C" et "B" fonctionnent dans une classe spéciale (adaptation scolaire) dans une école régulière depuis septembre 1980. De septembre à novembre, "S", "D" et "M" vont à certains moments dans une classe régulière participer aux activités de ce groupe. Les jeunes sont placés dans une classe régulière selon les critères suivants: groupe d'âge, acquisitions... Par ailleurs, ils demeurent dans une classe spéciale (handicapés visuels) pour certains cours et également pour obtenir une aide supplémentaire dans l'une ou l'autre de ses matières. L'enfant n'est pas rattaché spécifiquement à une classe régulière, il demeure sous la tutelle des professeurs spécialisés.

De novembre à juin, "S", "D" et "M" sont intégrés totalement dans leur groupe respectif, c'est-à-dire:

* (1) Rapport final du projet-pilote 1979-80, Pauline Beaupré, P. 150 et 151.

* (2) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

"5" (7 ans) groupe 5 ans (maternelle)
"D" (13 ans) groupe 10 ans (5e année)
"M" (14 ans) groupe 11 ans (6e année)

Ce changement a dû être opéré pour plusieurs raisons:

- L'enfant sentait le besoin d'être identifié à un groupe.
- Il éprouvait de la difficulté à fonctionner quand il retrouvait la classe spéciale.
- Il se sentait partagé entre deux groupes.
- Horaire difficile pour l'enfant.

Depuis ce changement, les professeurs spécialisés vont travailler avec les professeurs qui reçoivent les handicapés visuels. Ils apportent une aide et un support.

Il est à noter qu'ils peuvent retirer le handicapé visuel pour des explications supplémentaires ou un rattrapage quelconque (toujours selon les besoins des enfants).

4.4.a) INTERVENTION AU PLAN REEDUCATIF (1)

POUR "S":

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
"S" n'ayant pas les acquisitions de base pour faire partie d'une 1ère année simultanément avec sa participation au groupe de maternelle, un début de 1ère année (pré-lecture, pré-écriture...) lui a été offert en rééducation.	L'enfant devra être capable de reconnaître tous les phonèmes et les identifier dans un mot d'ici la fin de l'année	ACTIVITES: Observation de gravures et de mots, exercices graphiques, exercices écrits, colorier la lettre en gros plan. INSTRUMENTS: Au pays du langage, fiche méthodologique Jean-Marie Dassart, Méthode Borel-Maisonny MOMENTS: Tous les jours en après-midi sauf vendredi après-midi	Capable de reconnaître les lettres	Capable de reconnaître seulement les lettres.

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Cécile Rossignol, professeur spécialiste et Gaby St-Gelais, professeur recevant.

4.4.b) **INTERVENTION AU PLAN PEDAGOGIQUE** (1)

POUR "S":

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
Lors de l'élaboration du bilan fonctionnel, étapes suivies: - Cueillette de données pertinentes - Evaluation des acquisitions (points forts, points faibles) - Formulation de diagnostic	L'enfant devra posséder les acquisitions pré-conceptuelles à la lecture et à l'écriture et pouvoir les reconnaître dans des situations concrètes d'ici la fin juin.	**ACTIVITES:** - Au pays du langage (identifier les gravures en cherchant le son vedette). - Découpage de gravures dans le catalogue (coller dans un petit cahier). **INSTRUMENTS:** Fiches Frostig, stencils sur le son (colorier), disque au pays du langage. **MOMENT:** 2 avant-midi par semaine.	Pas acquis	Pas acquis

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Gaby St-Gelais, professeur recevant et Cécile Rossignol, professeur spécialiste.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
	D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable de faire le lien syllabique à l'intérieur d'un mot.	ACTIVITES: Identifier chacune des lettres: - faire le bruit - dire la syllabe - lire le mot INSTRUMENT: Tableau, livre Forest-Ouimet, méthode Borel-Maissonney, lettre sur carte MOMENTS: Tous les jours en après-midi, sauf le vendredi.	Reconnaissance des lettres	Capable de reconnaître les lettres
	D'ici la fin de juin, l'enfant devra travailler le placement phonétique de certains sens (R, V, Z, CH, J, G, T, D) et être capable de les mettre en pratique dans le langage courant	ACTIVITES: Exercices d'inspiration et d'expiration technique, de respiration, enregistrement INSTRUMENTS: Batterie de langage, au pays du langage, miroir, magnétophone MOMENTS: Tous les jours en après-midi, sauf le vendredi.	Très grande molesse articulatoire.	Légère amélioration, plus grande articulation.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
	D'ici la fin de juin, l'enfant devra améliorer sa motricité tant globale que fine à l'aide d'exercices appropriés.	ACTIVITES: Se laver les mains, flexion du poignet, exercices avec ses doigts, exercices graphiques, faire tourner une petite balle avec les doigts. INSTRUMENTS: Crayon, savon friction, trombones, papier bouchonné, stencils, plasticine, blocs, enfilage, boutons. MOMENTS: Tous les jours en après-midi.	Amélioration remarquée pour la motricité fine et globale.	Amélioration considérable.

POUR "M": (1)

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
Lors de l'élaboration du bilan fonctionnel, étapes suivies: - Cueillette des données pertinentes. - Evaluation des acquisitions (points forts, points faibles) - Formulation du diagnostic. Les objectifs formulés sont ceux apparus les plus importants en ce qui a trait aux difficultés présentes de l'enfant. Voici les points forts et les points faibles par rapport au rendement du jeune. FORCES: - Capable de maîtriser les 4 opérations. - Capable de vivre les mêmes activités que les autres. - Bon en musique (pratique et théorie). FAIBLESSES: - Porté à ne pas terminer ses travaux. - Se fie beaucoup sur l'adulte. - Manque de responsabilité dans ce qu'il entreprend (travaux personnels et d'équipe). - Difficultés dans les problèmes raisonnés. - Expression verbale pauvre.	FRANCAIS: D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable d'apprendre davantage les notions grammaticales au programme de 6e année (participe passé, temps des verbes, analyse, syntaxe, accord des verbes) dans des exercices proposés par le professeur. MATHEMATIQUES: D'ici la fin juin, l'enfant devra être capable d'approfondir davantage les notions de mathématiques au programme de 6e année (4 opérations +, −, X, ÷, fractions ordinaires et décimales, nombres complexes, surface, périmètre, carré, rectangle, triangle, cercle, problèmes raison-	ACTIVITES: Exercices INSTRUMENTS: Stencils, Unimaths, Maths modernes (Sec. I). MOMENTS: Tous les jours.	Acquis manquant d'approfondissement.	Acquis avec plus d'approfondissement.

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Cécile Croft, professeur recevant, André Dufour, professeur spécialiste et Cécile Rossignol, professeur spécialiste.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
- Français écrit pauvre (syllabes muettes...) - N'apporte rien d'original ni de personnel dans une activité d'équipe.	nés) dans les exercices proposés par le professeur.			

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	: LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
Les objectifs formulés sont ceux qui sont apparus les plus importants en ce qui a trait aux difficultés présentes de l'enfant. Voici les points forts et les points faibles par rapport au rendement du jeune: FORCES: - Peut dessiner, colorer. - Connaît ses couleurs. - Peut reproduire certaines formes. - Intérêt pour la lecture (goût d'apprendre les lettres). - Aime verbaliser dans les exercices de langage. - Bonne connaissance de son schéma corporel. - Notion de poids acquis. (lourd, léger). - Bonne observation de la température (ensoleillé, nuageux). - Aime le dessin, casse-tête, bricolage, jeux de construction (lego). - Curieux, content d'apprendre. - Motivé pour vivre les activités de maternelle.	L'enfant devra posséder les différents thèmes de mathématiques et les reconnaître dans différentes situations d'ici la fin juin. D'ici la fin juin, l'enfant devra améliorer sa motricité (tant globale que fine à l'aide d'exercices appropriés).	ACTIVITES: Situations concrètes dans la classe Exercices Marie-France Faire le calendrier scolaire. INSTRUMENTS: Fiches Frostig, calendrier avec cartons numériques, Unimath, stencils, fiches Marie-France. MOMENTS: Tous les jours en avant-midi. ACTIVITES: Comptine à mimer sur la main. Attraper, lancer le ballon. Courir. Sauter. Correction de la marche. Monter et descendre les escaliers. INSTRUMENTS: Escalier, ballon. MOMENTS: Tous les jours en avant-midi.	Acquis, devant, dessous, dessus, plus gros, plus petit, en avant, en arrière, haut, bas. Amélioration.	Acquis les mêmes. Amélioration considérable.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
FAIBLESSES: - Besoin de stimulation, d'intérêt et de motivation. - Se fatigue vite. Attention et concentration sont de courte durée. - Besoin d'une grande variété dans le travail. - Pas capable de fixer les jours. - Répétition difficile. - Consigne simple, réponse immédiate difficile pour lui. - Articulation et respiration difficiles. - Difficulté au niveau moteur (motricité fine, motricité globale).				

POUR "D": (1)

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
Lors de l'élaboration du bilan fonctionnel, étapes suivies: - Cueillette des données pertinentes. - Evaluation des acquisitions (points forts, points faibles). - Formulation du diagnostic. Les objectifs formulés sont ceux apparus les plus importants en ce qui a trait aux difficultés présentes de l'enfant. VOICI SES FORCES: - En classe, son effort est assez constant en rapport à un travail écrit ou individuel. - Capable de s'exprimer (analyse logique de sa part). - Fort en arts plastiques. - Bonne mémorisation et bonne compréhension. SES FAIBLESSES: - Difficultés au niveau des syllabes muettes et des consonnes doubles. Ex.: heur(e). - N'utilise pas la virgule. - Lecture trop vite. - La division. - La soustraction à double emprunt. - Travaux à la maison difficiles pour lui.	D'ici la fin juin, l'enfant devra être capable de développer davantage ses acquisitions scolaires (mathématiques et français en particulier).	ACTIVITES: Jeux, contrôle calcul rapide (- -) Vocabulaire (fixation), phrases à continuer, lettres "d" et "t" à démêler, rééducation en écriture, lecture à haute voix, surveillance du langage, accord des verbes, lettres majuscules, fin d'un texte. MOMENTS: Tous les jours de la semaine.	Il se situe au niveau d'une 5e année, difficulté mentionnée antérieurement dans les activités.	Acquisition, il se situe au niveau d'une 5e année.

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Hermance Bouchard, professeur recevant et André Dufour, professeur spécialiste.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
- La formation des lettres dans l'écriture est défectueuse. - Mêle les lettres. Ex.: As-tu... a-tus, deux...deu, une...eun - Mêle le "d" et le "t". - Fixation faible de vocabulaire. - Difficultés avec les mots usuels: alors, jamais, comment, devant, pourquoi, dehors, derrière. - Mots terminés par "é", il écrit "er". Ex.: côté...côter. - Vers la fin de son travail, la lettre majuscule est manquante.				

4.4.c) INTERVENTION AU PLAN AFFECTIF ET SOCIAL

POUR "S": (1)

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
L'enfant handicapé visuel ayant vécu dans une école spéciale un an et demi, étant exclus d'un cadre social ouvert s'est créé des habitudes fermées à l'intérieur d'un groupe ou d'un milieu régulier. L'année 1980-81 peut l'aider à améliorer son développement affectif et social Voici l'observation de ses points forts au niveau de sa personnalité: - Bon vivant. - Heureux de vivre en groupe. - Sociable. - Aime ranger et classer ses affaires. - Recherche le succès et intéressé par les choses qu'il fait.				Il n'a pas de réaction négative car il est naturellement sociable. Cela n'a pas dérangé son processus d'apprentissage. De plus, la souplesse chez lui est importante, il aime vivre et fonction-

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Gaby St-Gelais, professeur recevant et Cécile Rossignol, professeur spécialiste.

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
- Autonomie pour s'habiller. <u>POINTS FAIBLES AU NIVEAU DE SA PERSONNALITE:</u> - Cherche une sur-protection face à l'adulte et autres élèves. - Très forte sensibilité, panique devant la difficulté, ce qui provoque un raidissement de son tonus musculaire.				ne à l'intérieur d'un groupe (le groupe le stimule) sa communication est bonne dans une rencontre fortuite; il accepte de dialoguer seulement sur un sujet qui l'intéresse de près.

POUR "D": (1)

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
L'enfant handicapé visuel ayant vécu dans une école spéciale 4 ans étant exclus d'un cadre social ouvert, s'est créé des habitudes fermées à l'intérieur d'un groupe ou milieu régulier. L'année 1980-81 peut l'aider à améliorer son développement affectif et social. Voici les points forts au niveau de sa personnalité: - Personnalité très attachante, on l'aime facilement. - Vit et compose avec son handicap. Et les points faibles: - Manque de patience. - Remerciement pénible. - Très exigeant envers les autres. - Jaloux envers les nouveaux venus - Est porté à suivre ceux qui parlent le plus fort. - Hors de la classe, son comportement change, il se désorganise et il a moins de discipline. - Manque de planification. - Manque de responsabilités (demande vérification) - Ses réactions dans un exercice fermé sont plutôt négatives.	D'ici la fin juin, l'enfant devra être capable de développer son sens des responsabilités.	ACTIVITES: PRODAS, Conseil de classe, projets d'équipe, projets individuels. INSTRUMENTS: Journal de bord.	Il est moins dépendant de l'adulte. Il accepte les autres élèves de la classe. Son humeur est plus positive dans la classe. Il fait en général ses travaux personnels à la maison. Il a besoin d'un support constant.	Il exprime davantage à l'intérieur d'une méthodologie ouverte que fermée. Même amélioration.

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Hermance Villeneuve, professeur recevant et André Dufour, professeur spécialiste.

POUR "M": (1)

EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE	OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE	EVALUATION	
			AVRIL	JUIN
L'enfant handicapé visuel ayant vécu dans une école spéciale 2 ans étant exclus d'un cadre social ouvert, s'est créé des habitudes fermées à l'intérieur d'un groupe ou milieu régulier. L'année 1980-81 peut l'aider à améliorer son développement affectif et social.	D'ici la fin juin il devra être capable de se mêler aux autres à la récréation.	ACTIVITES: A la récréation, en jouant au ballon avec les autres ou en se promenant avec les enfants. MOMENT: A la récréation, A. M. et P. M.	Il ne joue pas au ballon. Il discute parfois avec quelques enfants.	Peu d'amélioration.
Voici l'observation de ses points forts au niveau de sa personnalité: - Prise de conscience réaliste. face à la situation (capable de l'exprimer). Et ses points faibles: - Individualiste (solitaire). - Ecoute faible. - Manipulateur et dramatise tout. - Trouve le moyen de s'évader de son contexte scolaire. - Attache beaucoup d'importance à l'aspect monétaire.	D'ici la fin juin, il devra être capable de développer son autonomie à l'intérieur de son école.	ACTIVITES: Lui donner des responsabilités, remettre ses travaux en respectant l'horaire, être consistant dans les travaux personnels, le laisser s'exprimer, verbaliser et autocritiquer ce qu'il fait. INSTRUMENT: Journal de bord. MOMENTS: Tous les jours de la semaine.	Prise de conscience réaliste de sa situation.	Pas de changement.

(1) Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Cécile Croft, professeur recevant, André Dufour et Cécile Rossignol, professeurs spécialistes.

4.5 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION: *

Le bilan fonctionnel a été choisi parce qu'il représentait une bonne démarche et aidait à assurer un bon suivi aux enfants possédant certains problèmes.

Il s'avère un outil intéressant et utile à l'intervention appropriée dans le contexte scolaire (le plus régulier possible).

Voir le formulaire supportant le bilan fonctionnel (à l'annexe II à la page 286); ce formulaire a été rempli en partie pour les cinq (5) enfants lors du rapport final. Ce formulaire a été tiré du document de travail du Minsitère de l'Education publié en octobre 1980.

* Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

4.5.a) MOYENS D'EVALUATION (INSTRUMENTS).

1) CHOIX DES INSTRUMENTS:

Pour l'infrastructure personnelle:

Les mêmes tests que dans la recherche 1979-80 en vue de mieux voir l'évaluation et la différence avant et après intégration (méthode test-retest).

Plan affectif et social:

"L'aspect développemental a été évalué au moyen du test A.B.S. (échelle de comportement adaptatif). Ce test est d'origine belge. Il comprend deux (2) parties. La première évalue le développement de l'individu dans neuf (9) domaines importants de l'adaptation aux exigences de la vie quotidienne. Ces domaines sont divisés en 66 items. La seconde partie fait l'inventaire de comportements dits inadaptés ou troubles du comportement. Neuf (9) domaines sont divisés en 41 items. Ce test a l'avantage d'établir un bilan précis et détaillé des acquis d'un individu dans divers domaines. Les résultats du test sont interprétés en terme de percentile...
Ce sont les professeurs qui connaissent bien les élèves qui remplissent la fiche de cotation." *

* Extrait du rapport final de la recherche 1979-80, par Pauline Beaupré, juillet 1980.

Cette année, l'échelle de comportement adaptatif (ABS) n'a pu être passée aux enfants en raison de leur âge trop avancé.

Egalement, nous remarquons que l'échelle a été bâtie pour une clientèle de déficients mentaux qui ne sont pas nécessairement le cas des sujets dans cette recherche.

Ce sont les principales raisons qui motivent à laisser de côté cette grille d'observation n'étant pas significative dans l'évaluation des sujets qui nous intéressent.

Seule l'évaluation affective a été effectuée au moyen du test de phrases à compléter de Paul Bonnet.

Plan visuel:

De nouveaux rapports annuels de vision sont fournis.

Plan intellectuel:

L'évaluation intellectuelle individuelle est faite à partir des tests suivants: William test, Wisc-R, Columbia, Barbeau-Pinard, Stanford-Binet selon l'âge et le besoin du sujet.

Plan pédagogique:

L'évaluation pédagogique est faite soit pour le pédagogue régulier, soit par le professeur spécialiste par rapport à l'élève (comparativement à ses acquisitions de l'année 1979-80) et à son groupe-classe où il a été intégré (comparativement aux acquisitions qu'il devrait maîtriser pour l'année 1980-81).

Plan des attitudes:

Des questionnaires sont conçus afin de mesurer les attitudes des parents, des professeurs recevants, des élèves eux-mêmes et les confrères de ceux-ci.

2) ADMINISTRATION:

Plan affectif et social:

Administré par les professeurs et le psychopédagogue qui rencontrent le plus souvent les enfants.

Plan visuel:

Administré par un ophtalmologiste de la région.

Plan intellectuel:

Administré par le psychologue scolaire ou le conseiller en orientation selon l'école et l'élève.

Plan pédagogique:

Administré par les professeurs recevants, les professeurs spécialistes ou le psychopédagogue selon le cas.

Plan des attitudes:

Administré par le chercheur ou le psychopédagogue.

3) CORRECTION:

Pour le plan visuel c'est l'ophtalmologiste qui en fait la correction et l'interprétation des données.

Pour le plan intellectuel, c'est le psychologue scolaire, le conseiller en orientation ou le chercheur qui en font la correction et l'interprétation.

Pour le plan pédagogique, ce sont les pédagogues recevants, les professeurs spécialistes aidés du psychopédagogue.

Pour le plan affectif, social et différentes attitudes, ce sont le psychopédagogue et le chercheur.

4) PLAN DES ATTITUDES:

A) QUESTIONNAIRE AUX PARENTS:

Ce questionnaire s'adresse aux parents qui ont un élève handicapé visuel qui fréquente une des trois (3) écoles mentionnées dans ce projet.

Ce questionnaire a été administré sous forme d'entrevue; par la suite, une synthèse a été effectuée pour l'ensemble des parents concernés (5).

QUESTIONNAIRE POUR LES PARENTS

NOM DES PARENTS: .....

ADRESSE: .....

PRENOM DE L'ENFANT: .....

ECOLE: .....

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR: .....

DATE: .....

-.-.-.

3. Savez-vous que votre enfant bénéficie de différentes resscurces humaines?

Ecole St-Georges: professeur spécialiste, psychopédagogue.

Ecoles polyvalente d'Arvida et Notre-Dame-du-Rosaire: psychopédagogue.

4. Etes-vous satisfait de cette aide?

(degré de satisfaction)

1. très satisfait
2. assez satisfait
3. moyennement satisfait
4. passablement satisfait
5. pas du tout satisfait

5. Comment appréciez-vous l'intégration de votre enfant pour 1980-81 (classement)?

- Classe spéciale dans une école régulière:
  Pour "C" et "B"
  Pour "D", "M" et "S" au début septembre jusqu'en novembre.

- Classe régulière:
  Pour "M" et "D" de novembre 1980 à juin 1981.

- Classe régulière avec suivi en rééducation
  Pour "S" de novembre 1980 à juin 1981.

(degré de satisfaction)

1. très satisfait
2. assez satisfait
3. moyennement satisfait
4. passablement satisfait
5. pas du tout satisfait

6. Avez-vous des suggestions concernant l'aide à votre enfant pour la prochaine année scolaire?

   - ressources humaines: professeur spécialiste
     professeur régulier
     professeur itinérant

   - type de classe que vous aimeriez que votre enfant fréquente:
     classe spéciale
     classe régulière
     classe régulière avec rééducatrice
     autre

   - autre.

B) QUESTIONNAIRE AUX PROFESSEURS RECEVANTS:

Le questionnaire est adressé aux professeurs qui ont déjà intégré des jeunes handicapés visuels et a pour but de:

- Vérifier l'attitude des professeurs réguliers en rapport avec l'enseignement à un jeune handicapé visuel.

- Discuter de la réussite de l'intégration pour chacun des élèves.

Quatorze (14) questions servent de base à l'entretien auprès des professeurs.

Voici le questionnaire choisi (il a déjà servi à la recherche 1979-80).

Questionnaire adressé aux professeurs ayant intégré, dans leur classe, des handicapés visuels. *

1. Depuis quand avez-vous intégré un handicapé visuel dans votre classe?

2. Avez-vous eu une sensibilisation avant l'intégration? Si oui, de quel type?

3. Cette sensibilisation est-elle suffisante? Avez-vous des suggestions à faire à ce niveau?

4. Quelles sont vos réactions depuis l'intégration (positives et négatives)?

5. Comment s'est faite l'adaptation de l'étudiant au groupe? Comment s'est faite celle du groupe?

6. Quelles ont été les réactions de l'entourage face à l'étudiant (autres élèves, professeurs, ...)?

7. L'étudiant intégré suit-il le groupe (rendement, implication lors de loisirs, d'activités, ...)?

* Provenant du rapport de recherche 1979-80, Pauline Beaupré, juillet 1980.

8. Selon vous, l'étudiant va-t-il réussir son année?

9. Devez-vous avoir une attitude particulière envers lui? Si oui, de quel type?

10. Quelles sont ses chances de succès dans l'avenir?

11. Vous sentez-vous parfois démuni face à cet étudiant?

12. Avez-vous des appuis de l'équipe-école? D'autres types d'aide?
    Selon vous, quel type d'aide pourrait vous être utile?

13. L'intégration de tous les handicapés visuels est-elle souhaitable, selon vous?

14. Dans quelles conditions particulières devrait se faire l'intégration?

C) QUESTIONNAIRE AUX ELEVES EUX-MEMES:

Ce questionnaire s'adresse aux élèves qui sont handicapés visuels fréquentant une des trois (3) écoles mentionnées dans ce projet.

Ce questionnaire a été administré sous forme d'entrevue et par la suite une synthèse a été effectuée pour l'ensemble de la clientèle concernée (5 enfants).

QUESTIONNAIRE POUR LES ELEVES

NOM: .....

PRENOM: .....

ECOLE: .....

DATE DE NAISSANCE: .....

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR: .....

DATE: .....

-.-.-.

3. Sais-tu que tu bénéficies de différentes ressources humaines?

Ecole St-Georges: professeurs spécialistes
psychopédagogue

Ecoles polyvalente d'Arvida et Notre-Dame-du-Rosaire:
psychopédagogue

4. Es-tu satisfait de cette aide?

(degré de satisfaction)

1. très satisfait
2. assez satisfait
3. moyennement satisfait
4. passablement satisfait
5. pas du tout satisfait

5. Comment apprécies-tu l'intégration pour cette année 1980-81 (classement)?

- Classe spéciale dans une école régulière:
  pour "C" et "B"
  pour "D", "M" et "S" au début de septembre à novembre.

- Classe régulière:
  pour "M" et "D" de novembre 1980 à juin 1981

- Classe régulière avec suivi en rééducation pour "S" de novembre 1980 à juin 1981.

(degré de satisfaction)

1. très satisfait
2. assez satisfait
3. moyennement satisfait
4. passablement satisfait
5. pas du tout satisfait

6. As-tu des suggestions concernant l'aide que l'on peut t'apporter pour la prochaine année scolaire?

- ressources humaines: professeur spécialiste
  professeur régulier
  professeur itinérant

- type de classe que tu aimerais fréquenter:
  classe spéciale
  classe régulière
  classe régulière avec rééducateur
  autre

- autre

D) TYPE DE SOCIOGRAMME (ATTITUDE DES CONFRERES FACE AUX ELEVES HANDICAPES VISUELS):

BUT DU SOCIOGRAMME:

Voir la perception de l'élève handicapé visuel face aux confrères et voir la perception des élèves du groupe face à lui.

FORMULE UTILISEE:

Un sociogramme a été passé dans les groupes de 5e année, 6e année et maternelle de l'école St-Georges; la même formule a été utilisée, c'est-à-dire quatre (4) questions posées aux enfants du groupe recevant et trois (3) choix possibles pour chaque interrogation:

1) Avec qui aimeriez-vous travailler en classe?

2) Avec qui n'aimerais-tu pas travailler en classe?

3) Qui croyez-vous vous a choisi pour travailler en classe?

4) Qui croyez-vous ne vous a pas choisi pour travailler en classe?

Par la suite, les réponses seront compilées sur des sociomatrices grâce auxquelles une synthèse sera possible pour les trois (3) sujets.

4.5.b) METHODES D'ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES:

Pour le plan pédagogique, intellectuel, affectif et social, visuel, ce sera la méthode dite test-retest, c'est-à-dire comparaison si possible quand le même test a été administré au jeune dans un laps de temps d'environ un an pour ce rapport-ci.

Pour les attitudes ce sera une analyse plutôt qualitative touchant le degré de satisfaction et les possibilités pour les années ultérieures de certains types d'intégration pour les élèves handicapés visuels.

4.5.c) PRESENTATION DES RESULTATS:

Il y a deux (2) types de présentation:
Premièrement, le bilan fonctionnel pour chaque élève et deuxièmement la compilation des attitudes des différents intervenants auprès de ces élèves.

A noter que tous les aspects du bilan fonctionnel n'ont pu être remplis pour chaque élève pour différentes raisons: difficulté de rencontrer le professeur recevant, difficulté de faire certaines évaluations affectives et sociales ou intellectuelles pour certains élèves.

BILAN FONCTIONNEL

"D"

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DE L'ELEVE:	"D"
DEGRE:	5e année (groupe 10 ans)
ECOLE:	St-Georges
DATE DE NAISSANCE:	28 octobre 1967
NOM DES PARENTS:	G.T.
ADRESSE:	Commission Scolaire Régionale Lapointe
TELEPHONE:	542-7551
NOM DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE:	Hermance Villeneuve Bouchard
AUTRES INTERVENANTS:	André Dufour, professeur spécialiste Chantale Villeneuve, psychopédagogue

Le bilan fonctionnel a été rempli en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Hermance Bouchard, professeur recevant, André Dufour, professeur spécialiste et Régine Saindon, conseillère en orientation.

MISE AU POINT AVEC L'ELEVE

CONSCIENCE DE L'ELEVE PAR RAPPORT A LA SITUATION (intégration):

L'intégration était vraiment désirée par lui. Au point de vue psychologique, il était assez bien préparé. Il a connu plusieurs étapes (régulier, classe spéciale, intégration).

Dans la première étape (régulier), il est sorti brisé de cette aventure.

La deuxième étape (classe spéciale) était bienvenue car c'était le temps pour lui de se prendre en charge et d'avoir le goût de vivre dans la société. C'est pour cela que la troisième étape (intégration) était désirée par lui car il avait l'opportunité de mesurer ses capacités, le goût de vivre avec ses pairs.

REACTIONS DE L'ELEVE A LA DEMARCHE D'AIDE ENVISAGEE:

"D" est conscient de la démarche d'aide envisagée et ses réactions sont positives. Ceci lui demande beaucoup d'effort et de souplesse. Il progresse d'une façon continue mais il exige beaucoup de l'adulte.

CUEILLETTE DES DONNEES

TRAITS MAJEURS DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE:

1. AU NIVEAU SCOLAIRE:

Modes de travail proposés à l'élève:

Même horaire que son groupe auquel il est intégré.

2. AU NIVEAU FAMILIAL:

ATTENTES DES PARENTS FACE A L'ECOLE:

Ils sont contents de voir vivre leur enfant en milieu régulier.

ATTENTES DES PARENTS FACE AU RENDEMENT ET COMPORTEMENT DE LEUR ENFANT A L'ECOLE:

Ils sont soucieux indirectement à sa réussite.

AIDE ACTUELLE ET FUTURE DES PARENTS A LEUR ENFANT:

C'est souhaité que ceux-ci s'impliquent actuellement et ultérieurement.

ASPECT PEDAGOGIQUE

SON RENDEMENT:

1. POINTS FORTS (au niveau académique):

- En classe, son effort est assez constant en rapport à un travail écrit ou individuel.
- Capable de s'exprimer (analyse logique de sa part).
- Fort en arts plastiques.
- Bonne mémorisation et bonne compréhension.

2. POINTS FAIBLES (au niveau académique):

- Difficultés au niveau des syllabes muettes et des consonnes doubles. Ex.: heur(e).
- N'utilise pas la virgule.
- Lecture trop vite.
- La division.
- La soustraction à double emprunt.
- Travaux à la maison difficiles pour lui.
- La formation des lettres dans l'écriture est défectueuse.
- Mêle les lettres. Ex.: as-tu....a-tus
  deux....deu
  une....eun
- Mêle le "d" et le "t".
- Fixation faible de vocabulaire.
- Difficultés avec les mots usuels: alors, jamais, comment, devant, pourquoi, dehors, derrière.
- Mots terminés par "é", il écrit "er". Ex: côté....côter
- Vers la fin de son travail, la lettre majuscule est manquante.

OBJECTIFS D'ORDRE PEDAGOGIQUE ET REEDUCATIF:

"D'ici la fin juin, l'enfant devra être capable de développer davantage ses acquisitions scolaires" (maths - français).

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

- Jeux
- Contrôle calcul rapide (+ , −)
- Vocabulaire (fixation).
- Phrases à continuer.
- Lettres "d" et "t" à démêler.
- Rééducation en écriture.
- Lecture à haute voix.
- Surveillance du langage.
- Accord de verbes.
- Lettres majuscules à la fin d'un texte.

INSTRUMENTS:

INTERVENANTS:

- Hermance Villeneuve Bouchard
- André Dufour

MOMENTS:

Tous les jours de la semaine.

EVALUATION:

Fin avril: Il se situe au niveau d'une 5e année.
Difficultés mentionnées antérieurement dans les activités (à travailler d'ici la fin juin).

Fin juin: Il se situe au niveau d'une 5e année.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

INTERPRETATION DU PAUL-BONNET

DATE DE PASSATION: 26-02-81

POUR "D":

AVERSIONS:

"D" semble avoir quelques préoccupations envers:

ses amis (+)
son frère (-)
sa soeur (+)
son chien (+)
son école (-)

Il dit ne pas aimer la chicane ni d'être accusé.
Il appréhende les voyages et les départs.

ATTRACTIONS:

Il accorde de l'importance à la vie, à sa mère et au travail.
Il a une certaine nostalgie par rapport à son ancienne demeure.
Il a le goût ou des intérêts pour la construction des maisons et la conduite automobile.

MODES DE REACTIONS VIS-A-VIS DES DIFFICULTES:

Dépendamment des circonstances, il a deux modes de réactions soit:

- Affronter, recommencer, se débrouiller, essayer de s'expliquer, décider de le faire, s'arrêter, ne pas s'en occuper.

- se fâcher, pleurer, se décourager, ne pas le faire.

REACTIONS DEVANT LE SUCCES:

Il aime faire son possible et continuer ce qu'il entreprend.

CONCEPTION DE LUI-MEME:

Il constate qu'il n'a pas toujours raison et qu'il est capable de faire mieux. Il est inquiet de l'avenir car pour lui, celui-ci ne vient pas assez vite.

CONCEPTION DE LA VIE:

Il semble préoccupé de son avenir, du passé, de ses amis et de sa réussite. Il a de bons souvenirs de son enfance. Il se voit comme une personne "drôle". Il semble accorder de l'importance à ne pas rire des autres et à son degré scolaire par rapport à son âge.

RESUME DU PAUL-BONNET

- Prise de conscience réaliste.
- Un certain goût à aller de l'avant.
- Sentiment positif.
- Dépourvu dans certaines circonstances.
- Intérêt pour la construction.

EN CLASSE LES PROFESSEURS ONT OBSERVE:

1. POINTS FORTS (au niveau de la personnalité):

- Personnalité très attachante, on l'aime facilement.
- Vit et compose avec son handicap.

2. POINTS FAIBLES (au niveau de la personnalité):

- Manque de patience.
- Remerciement pénible.
- Très exigeant envers les autres.
- Jaloux envers les nouveaux venus.
- Est porté à suivre ceux qui parlent le plus fort.
- Hors de la classe, son comportement change, il se désorganise et il a moins de discipline.
- Manque de planification.
- Manque de responsabilités (demande vérification).
- Ses réactions dans un exercice fermé sont plutôt négatives.

N.B. Il s'implique plus dans une méthode ouverte que fermée.

OBJECTIFS D'ORDRE AFFECTIF ET SOCIAL

D'ici la fin juin, l'enfant devra être capable de développer son sens des responsabilités.

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

- Prodas
- Conseil de classe
- Projets d'équipes
- Projets individuels

INSTRUMENTS:

Journal de bord.

INTERVENANTS:

Hermance Villeneuve Bouchard
André Dufour

MOMENTS:

EVALUATION:

Fin d'avril: Il est moins dépendant de l'adulte. Il accepte les autres élèves de la classe.
Son humeur est plus positive dans la classe. Il fait en général ses travaux personnels à la maison.

Fin juin: Aucun changement.

N.B. Il a besoin d'un support constant.

ASPECT INTELLECTUEL:

SUJET: "D"

DATE DE NAISSANCE: 28 octobre 1967

RAPPORT SYNTHESE D'EVALUATION:

Test: Epreuve Individuelle d'Intelligence Générale (Barbeau-Pinard)

Date de passation: 23 janvier 1980

Age du sujet au moment du test: 12 ans 2 mois.

FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL:

- Résultat global situant l'intelligence du sujet au niveau de la moyenne.

- Pas de différence significative entre le résultat verbal et non verbal.

- On peut cependant estimer que le résultat plus faible obtenu par le sujet à l'échelle non verbale est attribuable à son handicap visuel. Cela occasionne une lenteur d'exécution et des difficultés à performer dans certains types de tâches non verbales.

- Le sujet fonctionne plutôt sur le mode abstrait, intellectuel.

DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL:

- Bonne motivation.

- Bonne capacité d'attention et de concentration.

- Bonne organisation perceptivo-motrice.

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse

- Bonne coordination sensori-motrice.

- Le sujet serait porté à intérioriser ses difficultés.

ASPECT DES ATTITUDES:

SOCIOGRAMME 04-81

Par Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

BUT DU SOCIOGRAMME:

Voir la perception de l'élève handicapé visuel face aux confrères et voir la perception des élèves du groupe face à lui.

FORMULE UTILISEE:

Un sociogramme a été passé dans le groupe de 5e année. Quatre (4) questions posées aux enfants du groupe recevant et trois (3) choix possibles pour chaque interrogation:

1. Avec qui aimeriez-vous travailler en classe?

2. Avec qui n'aimerais-tu pas travailler en classe?

3. Qui croyez-vous vous a choisi pour travailler en classe?

4. Qui croyez-vous ne vous a pas choisi pour travailler en classe?

Par la suite, les réponses ont été compilées par des sociomatrices grâce auxquelles une synthèse a été possible.

"D" a été choisi par trois (3) garçons de son groupe. L'une de ces personnes tout en recevant le choix de "D", choisit également celui-ci. Egalement, une personne du groupe a révélé qu'elle n'aimerait pas travailler avec "D". Ce choix n'est pas réciproque. Le sujet s'attend à être choisi par trois (3) personnes de son groupe. On remarque la réciprocité des trois (3) choix. En ce qui concerne les attentes de rejets, "D" choisit une personne et on note la réciprocité du choix.

ASPECT VISUEL:

RESUME DE LA VISITE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE DE LA REGION LE 13 FEVRIER 1981:

a) Maladie oculaire principale: microphtalmie.

b) Maladies oculaires associées: O.D. subluxation cristallin
O.S. absence pupillaire

c) Acuité visuelle (de loin):

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique	10/400	Nil	10/400
Avec correction optique	20/200	Nil	20/200
Avec aides visuelles	20/80	Nil	20/80

d) Acuité visuelle (de près):

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique	20/80	Nil	20/80
Avec correction optique	20/80	Nil	20/80
Avec aides visuelles	20/40	Nil	20/40

e) Champ visuel: Normal

f) Pronostic: Stable

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA VISION DU CENTRE LOUIS-HEBERT LE 28 JANVIER 1981:

Il s'agit d'un handicapé visuel au sens de la loi avec un rendement de basse vision modérée. Le problème est congénital.

DONNEES FONCTIONNELLES:

- Vision de loin:
  Il peut reconnaître les visages à environ 3 pieds. Il regarde la télévision à environ 1 pied. Il ne demande pas fréquemment aux gens de décrire les choses pour lui. Il rapporte des difficultés à déchiffrer les numéros d'autobus et les noms de rues.

- Vision de près:
  Il peut lire les en-têtes de journaux sans aide; il a de la difficulté pour les caractères de journaux, de magazines, de dictionnaires et d'annuaires. Il présente des difficultés à la lecture prolongée de type asthénopique.

- Illumination:
  Il préfère les jours couverts, tendance à être ébloui. Il ne possède aucune lunette solaire.

- Aides visuelles de loin:

  O.D.: 10/25
  O.S.: Nil
  O.U.: 10/25

- Aides visuelles de près:

  O.D.: 4 pts distance 7 cm
  O.S.: Projection lumineuse
  O.U.: 4 pts

- Aides non visuelles:

  Il a été recommandé un support à la lecture, de l'hygiène visuelle, l'utilisation d'un support au niveau posture, un éclairage adéquat et adapté à sa condition visuelle.

- Diagnostic:

  Il s'agit d'un handicapé visuel suite à un problème congénital de microphtalmie et de colobôme irien. Le rendement de basse vision est modéré.

- Pronostic:

  Les pronostics quant à l'acuité visuelle, la durée du problème, le champ visuel, l'étiologie et la stabilité sont bons.

- Recommandations:

  La motivation du jeune patient semblait bonne.
  Il est recommandé un examen oculo-visuel annuel de base ou symptomatique. Il est aussi recommandé un examen de la pression intra-oculaire ou tonométrie à tous les six (6) mois.

BILAN FONCTIONNEL

"H"

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DE L'ELEVE:	"M"
DEGRE:	6e année (groupe 11 ans)
ECOLE:	St-Georges
DATE DE NAISSANCE:	27 mai 1966
NOM DES PARENTS:	R.D.
ADRESSE:	Commission Scolaire Lac St-Jean
NOM DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE:	Cécile Croft
AUTRES INTERVENANTS:	Cécile Rossignol, professeur spécialiste André Dufour, Professeur spécialiste Chantale Villeneuve, psychopédagogue
FOYER NOURRICIER:	M. F., Chicoutimi

Le bilan fonctionnel a été rempli par Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Cécile Croft, professeur recevant, Cécile Rossignol et André Dufour, professeurs spécialistes et Régine Saindon, conseillère en orientation.

MISE AU POINT AVEC L'ELEVE

CONSCIENCE DE L'ELEVE PAR RAPPORT A LA SITUATION:

Au début, on sentait qu'il y avait un peu d'insécurité chez lui car il ne savait pas dans quel bateau il allait s'embarquer. Par la suite, il était content d'avoir été intégré car il trouvait que les personnes autour de lui étaient gentilles. Bref, l'intégration pour lui était une grande aventure mais une fois amorcée, celle-ci était et demeurait accessible et enrichissante. Il vit cette aventure plutôt en solitaire.

REACTIONS DE L'ELEVE A LA DEMARCHE D'AIDE ENVISAGEE:

Au début, "M" se sentait à l'aise dans une démarche d'aide individuelle, mais après un certain temps, il trouvait que trop de personnes s'occupaient de lui et qu'il voulait poursuivre avec son titulaire. Depuis ce temps, son ressourcement se fait indirectement en collaboration avec son titulaire.

CUEILLETTE DES DONNEES

TRAITS MAJEURS DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE:

1. AU NIVEAU SCOLAIRE:

Modes de travail proposés à l'élève:

Du lundi au vendredi, il suit les activités de la classe (gr. II ans) sauf pour le vendredi P. M. où il va à la piscine.

2. AU NIVEAU FAMILIAL:

Attentes des parents face à l'école:

Ils sont contents de voir vivre leur enfant en milieu régulier.

Attentes des parents face au rendement et comportement de leur enfant à l'école:

Ils désirent que "M" change son attitude. Ils sont conscients et réalistes car ils savent que cela dépend de l'implication de "M".

Aide actuelle et future des parents à leur enfant:

On prévoit des difficultés car "M" se retrouve en foyer d'accueil durant la semaine. Il se retrouve dans sa famille seulement la fin de semaine. On déplore le peu de collaboration de la part du foyer naturel.

3. AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE:

Valeurs particulières du milieu:

Elles sont liées à de fortes présomptions de surprotection maternelle dans le cas de "M"; il y a encore des indices de dépendance du sujet face à sa famille naturelle (face à la mère). Les valeurs éducatives véhiculées par le foyer semblent être d'éviter tout effort à "M".

ASPECT PEDAGOGIQUE:

SON RENDEMENT:

1. POINTS FORTS:

- Capable de maîtriser les 4 opérations.
- Capable de vivre les mêmes activités que les autres.
- Bon en musique (pratique et théorie).

2. POINTS FAIBLES:

- Porté à ne pas terminer ses travaux.
- Se fie beaucoup sur l'adulte.
- Manque de responsabilités dans ce qu'il entreprend (travaux personnels et d'équipe).
- Difficultés dans les problèmes raisonnés.
- Expression verbale pauvre.
- Français écrit pauvre (syllabes muettes).
- N'apporte rien d'original ni de personnel dans une activité d'équipe.

OBJECTIFS D'ORDRE PEDAGOGIQUE:

1. FRANCAIS:

"D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable d'approfondir davantage les notions grammaticales au programme de 6e année (participe passé, temps des verbes, analyse, syntaxe, accord des verbes) dans des exercices proposés par son professeur."

2. MATHEMATIQUES:

D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable d'approfondir

davantage les notions de mathématiques au programme de 6e année (4 opérations +, −, X, ÷), fractions ordinaires et décimales, nombres complexes, surface, périmètre, carré, rectangle, triangle, cercle, problèmes raisonnés) dans des exercices proposés par son professeur.

MOYENS D'ACTION:

1. ACTIVITES:

- Exercices.

2. INSTRUMENTS:

- Stencils
- Uni-maths
- Maths modernes (Secondaire I)

3. INTERVENANTS:

- Cécile Croft
- Cécile Rossignol
- André Dufour

4. MOMENTS:

Tous les jours (A. M. et P. M.)

5. EVALUATION:

Fin avril: Acquis mais il reste à approfondir d'ici fin juin.

Fin juin: Acquis en partie.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

LES PROFESSEURS ONT OBSERVE LES ITEMS SUIVANTS:

1. POINTS FORTS: (au niveau de la personnalité)

   - Prise de conscience réaliste face à la situation (capable de l'exprimer).

2. POINTS FAIBLES: (au niveau de la personnalité)

   - Individualiste (solitaire).
   - Ecoute faible.
   - Manipulateur et dramatise sur tout.
   - Trouve le moyen de s'évader de son contexte scolaire.
   - Attache beaucoup d'importance à l'aspect monétaire.

OBJECTIFS D'ORDRE AFFECTIF ET SOCIAL:

D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable de développer son autonomie à l'intérieur de son école.

MOYENS D'ACTION:

1. ACTIVITES:

   Lui donner des responsabilités.
   - Remettre ses travaux en respectant l'horaire.
   - Etre consistant dans les travaux personnels.
   - Le laisser s'exprimer, verbaliser, auto-critiquer ce qu'il fait.

2. INSTRUMENTS:

- Journal de bord.

3. INTERVENANTS:

- Cécile Croft
- Cécile Rossignol
- André Dufour
- Chantale Villeneuve

4. MOMENTS:

Tous les jours de la semaine.

5. EVALUATION:

Fin avril: Prise de conscience réaliste de sa situation.

Fin juin: Aucun changement.

OBJECTIFS:

D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable de se mêler aux autres à la récréation.

MOYENS D'ACTION:

1. ACTIVITES:

A la récréation, en jouant au ballon avec les autres ou en se promenant avec les enfants.

2. INSTRUMENTS:

-

3. INTERVENANTS:

Cécile Rossignol
Cécile Croft
André Dufour
Chantale villeneuve

4. MOMENTS:

A la récréation
A.M. et P.M.

5. EVALUATION:

A la fin avril: "M" ne joue pas au ballon. Il discute parfois avec quelques enfants.

A la fin juin: Aucun changement.

INTERPRETATION DU PAUL-BONNET

DATE DE PASSATION: 17-02-81

POUR "M":

AVERSIONS:

"M" semble avoir quelques préoccupations à propos:

des autres,
de ce qu'ils pensent de lui,
de la préoccupation de ses professeurs envers lui,
de savoir ce qu'il fait et
de faire ce qu'il veut.

Il n'aime pas être soupçonné et éprouve certaines aversions envers son passé, la musique et l'effort. Il est inquiet par rapport à la mort et le travail.

ATTRACTIONS:

Il aimerait faire ce qu'il veut dans la vie, finir l'école au plus vite, avoir de bons professeurs, réussir et se marier.
Il aime les félicitations des autres et éprouve un sentiment de joie quand il peut être content de lui.
Il aimerait être chauffeur de train et avoir une voiture plus tard.

MODES DE REACTIONS VIS-A-VIS DES DIFFICULTES:

Tantôt il est opposant (aime prouver le contraire) et tantôt il le fait quand même. Il se perçoit comme une personne peureuse, gênée, ennuyeuse et malheureuse. Son agir est plutôt de laisser tomber et de s'en aller sans discuter.

REACTIONS DEVANT LE SUCCES:

Après des encouragements (support), il essaie d'en faire encore plus.

CONCEPTION DE SOI-MEME:

Pour lui, il est poussière et retournera poussière. Il semble préoccupé par son passé, son école et la réussite qui nécessite de l'effort de sa part. Il semble conscient que s'il le veut, il est capable, mais il n'est pas prêt à se prendre en charge immédiatement.

CONCEPTION DE LA VIE:

Il a besoin d'affection et d'être valorisé dans ce qu'il réalise. Il a une préoccupation certaine vis-à-vis ses parents et son enfance qui a été pour lui pénible. Son auto-évaluation est plutôt négative que positive. Il est même surpris quand il se sent apprécié (méfiance de sa part).

RESUME DU PAUL-BONNET

- Besoin de valorisation et d'affection.
- Préoccupations: mort, travail, passé, école, les autres.
- Pas de prise en charge.
- Difficile pour lui de fournir de l'effort.
- Opposant.

ASPECT INTELLECTUEL:

SUJET: "M"

DATE DE NAISSANCE: 27 mai 1966

RAPPORT SYNTHESE D'EVALUATION:

TEST: Epreuve Individuelle d'Intelligence Générale (Barbeau-Pinard)

Date de passation: 23 janvier 1977

Age du sujet au moment du test: 12 ans 7 mois.

FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL:

- Résultat global situant l'intelligence du sujet au niveau de la moyenne supérieure.

- Résultat verbal au niveau de la moyenne inférieure.

- Résultat non-verbal au niveau supérieur.

- L'écart important entre les résultats obtenus par le sujet aux échelles verbales et non-verbales amène à formuler les hypothèses suivantes:
  - Le sujet porte peu d'intérêt et démontre peu de motivation pour ce qui regarde la chose scolaire.
  - Le sujet est porté à agir plutôt que de vivre sur le mode intellectuel ou de s'intéresser aux choses théoriques.
  - Le sujet dispose d'un intelligence plus pratique, c'est-à-dire qu'il a des habiletés pour travailler sur des choses concrètes qu'il peut manipuler.

DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL:

- Environnement immédiat pauvre culturellement (famille).
- Tendance au manque d'intérêt ou à des intérêts peu diversifiés.
- Anxiété probable.
- Tendances dépressives.
- Capacité de concentration affaiblie, en comparaison d'une capacité d'attention satisfaisante.
- Difficulté à dégager l'essentiel du non-essentiel induits par l'existence de troubles émotifs.
- Indices de paresse intellectuelle.
- Tendance au manque de volonté.
- Surprotection maternelle.
- Bonne organisation perceptivo-motrice.
- Bonne coordination sensori-motrice.
- Bonne habileté créatrice.
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse (conceptualisation et généralisation).
- Bonne capacité d'anticipation.
- Intelligence sociale présente en termes d'habiletés satisfaisantes pour une bonne adaptation sociale. Cependant, il faut mentionner l'hypothèse suivante dans le cas du sujet: il y aurait

possibilité d'un pronostic psychopathique car il semble qu'il aurait développé des habiletés à "schémer" sans égard aux conséquences sociales du "schème" élaboré.

Un test collectif de fonctionnement intellectuel (Examen d'habileté mentale/Chéné - Daigle) a été administré au sujet le 1er décembre 1980. Le sujet était alors âgé de 14 ans et 6 mois. Les résultats qu'il y a obtenus situent son potentiel au niveau de la lenteur, et ce, de façon assez homogène au niveau verbal et non-verbal. On peut donc formuler l'hypothèse que le trouble visuel du sujet a handicapé sa performance dans une bonne mesure. D'autre part, le manque d'intérêt et de motivation, une certaine forme de "paresse intellectuelle" et l'anxiété du sujet ont possiblement nui à une performance plus fidèle aux capacités de "M".

ASPECT DES ATTITUDES:

POUR "M"

SOCIOGRAMME 04-81

PAR: Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

BUT DU SOCIOGRAMME:

Voir la perception de l'élève handicapé visuel face aux confrères et voir la perception des élèves du groupe face à lui.

FORMULE UTILISEE:

Un sociogramme a été passé dans le groupe de 6e année; quatre (4) questions posées aux enfants du groupe recevant et trois (3) choix possibles pour chaque interrogation:

1. Avec qui aimeriez-vous travailler en classe?

2. Avec qui n'aimeriez-vous pas travailler en classe?

3. Qui, croyez-vous, vous a choisi pour travailler en classe?

4. Qui, croyez-vous, ne vous a pas choisi pour travailler en classe?

Par la suite, les réponses ont été compilées sur des sociomatrices grâce auxquelles une synthèse a été possible.

"M" a été choisi par trois (3) garçons de son groupe. L'un d'entre eux étant le plus rejeté du groupe. Egalement, deux (2) personnes ont révélé qu'ils n'aimeraient pas travailler avec "M". Pour l'un de ces choix, on remarque la réciprocité des deux (2) sujets. Pour les attentes de choix, "M" s'attend à être choisi par un copain de

sa classe. On note que son choix est réciproque. En ce qui concerne les attentes du sujet, "M" choisit une seule personne et on note la réciprocité du choix.

ASPECT VISUEL:

RESUME DE LA VISITE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE DE LA REGION LE 13 JANVIER 1981:

a) DIAGNOSTIC:

- Maladie oculaire principale:
  O.D. Albinos complet
  O.S. Albinos complet

- Maladies oculaires associées:
  O.D. Nystagmus
  O.S. Nystagmus

b) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique:	20/400	20/400	20/400
Avec correction optique:	20/200	20/200	20/100

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique:	20/60	20/60	20/60
Avec correction optique:	20/60	20/60	20/60

c) PRONOSTIC:

Stable.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA VISION DU CENTRE LOUIS-HEBERT LE 15 SEPTEMBRE 1980:

a) SANTE GENERALE:

La santé générale de "M" est bonne, il n'est pas sous traitement spécifique.

b) DEFICIENCE OCULO-VISUELLE:

Anomalie: albinisme, nystagmus et amétropie.

c) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique:	20/200	20/200	20/200
Avec correction optique ordinaire:	20/200	20/160	20/160
Avec aides visuelles:		20/30	
Spécification de l'aide:	Système télescopique monoculaire.		

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.
Avec correction optique ordinaire:	3M	1M	.8M
Avec aides visuelles:	1M	.8M	.5M
Spécification de l'aide:	Système microscopique binoculaire.		

d) VISION DES COULEURS:

Elle est normale.

e) MOBILITE OCULAIRE:

Il y a un nystagmus de type Jerk, de degré de fréquence et d'amplitude moyenne. Il y a une exophonie décompensée.

f) BIOMICROSCOPIE:

Les milieux transparents, les réflexes pupillaires et les segments antérieurs sont para-normaux. Les iris sont toutefois albinoïdes.

g) CHAMP VISUEL PERIPHERIQUE:

- Notation isoptérie: 5/333
- Couleur de la cible: blanche
- Illumination: 60 pB
- Coopération: bonne

h) DOMINANCE OCULO VISUELLE:

Elle est inversée par rapport à la main.

i) AIDES NON VISUELLES:

Il a été aussi fourni un support à la lecture et des informations quant à la posture, l'hygiène visuelle et l'illumination.

j) VISION FONCTIONNELLE:

La personne est fonctionnellement voyante.
Elle peut lire.
Elle peut écrire.
Elle a les dispositions pour circuler sans aide particulière.

k) DIAGNOSTIC:

Il s'agit d'un handicapé visuel suite à un albinisme oculaire, un nystagmus congénital, un astigmatisme marqué et une ésotropie compensée de type accomodatif. Le rendement visuel de basse vision est modéré et il devrait, avec des aides et entraînements optiques adéquats remplir les tâches visuelles de base: lire, écrire.

l) PRONOSTIC:

Le pronostic quant à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée et la nature de sa pathologie est bon.

m) RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé un examen oculo-visuel de base annuel ou encore symptomatique. Il est recommandé de vérifier l'utilisation des aides visuelles.

BILAN FONCTIONNEL

"S"

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DE L'ELEVE:	"S"
DEGRE:	Maternelle, groupe 5 ans
ECOLE:	St-Georges
DATE DE NAISSANCE:	24 février 1973
NOM DES PARENTS:	J.Y.B.
ADRESSE:	Commission Scolaire Baie des Ha! Ha!
NOM DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE:	Gaby St-Gelais
AUTRES INTERVENANTS:	Cécile Rossignol, professeur spécialiste Chantale Villeneuve, psycho-pédagogue

Le bilan fonctionnel a été rempli avec la collaboration de Chantale Villeneuve, psychopédagogue, Cécile Rossignol, professeur spécialiste, Gaby St-Gelais, professeur recevant et Régine Saindon, conseillère en orientation.

MISE AU POINT AVEC L'ELEVE

CONSCIENCE DE L'ELEVE PAR RAPPORT A LA SITUATION (Intégration):

Il est conscient de vivre dans une école régulière et d'être intégré à un groupe et surtout de vivre et de partager des expériences avec eux.

REACTIONS DE L'ELEVE A LA DEMARCHE D'AIDE ENVISAGEE:

"S" n'a pas de réaction négative car celui-ci est naturellement plus sociable. Cela n'a pas dérangé son processus d'apprentissage. De plus, la souplesse chez lui est importante et il aime vivre et fonctionner à l'intérieur d'un groupe. Pour lui, le groupe est un stimulant.

De plus, il n'a aucun problème avec des gens qu'il voit pour la première fois: sa communication est bonne dans une rencontre fortuite, il accepte de dialoguer seulement sur un sujet qui l'intéresse de près.

TRAITS MAJEURS DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE:

1. AU NIVEAU SCOLAIRE:

Modes de travail proposés à l'élève:
A. M.: Il se retrouve avec le groupe de maternelle.
P. M.: Il reçoit une intervention individuelle. (rééducation)

2. AU NIVEAU FAMILIAL:

Ils désirent que leur enfant:

- demeure en milieu régulier.
- reçoivent un enseignement adapté à ses besoins
- qu'il apprenne à lire et à écrire le plus tôt possible.

ATTENTES DES PARENTS FACE AU RENDEMENT ET AU COMPORTEMENT DE LEUR ENFANT A L'ECOLE:

Au delà de ses possibilités, ils veulent que l'enfant épouse le rythme de l'autre enfant normal, c'est-à-dire sa petite soeur.

AIDE ACTUELLE ET FUTURE DES PARENTS A LEUR ENFANT:

Madame collabore beaucoup à ce qui a trait au travail à la maison et elle est disponible à collaborer dans l'avenir. Elle a besoin d'être sécurisée, car elle est très anxieuse par rapport à nos interventions.

3. AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE:

Valeurs particulières du milieu. Il ne fait partie d'aucune association tel que le scoutisme, cependant il participe activement à certains loisirs de ses parents comme la chasse et la pêche.

En plus, le père l'initie au bricolage.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

SON RENDEMENT:

1. POINTS FORTS (au niveau académique):

- Peut dessiner, colorer.
- Connaît ses couleurs.
- Peut reproduire certaines formes.
- Intérêt pour la lecture (goût d'apprendre les lettres).
- Aime verbaliser dans les exercices de langage.
- Bonne connaissance de son schéma corporel.
- Notion de poids acquis (lourd, léger...)
- Bonne observation de la température (ensoleillé, nuageux)
- Aime le dessin, casse-tête, bricolage, jeux de construction (Lego)
- Curieux, content d'apprendre.
- Motivé pour vivre les activités de maternelle.

2. POINTS FAIBLES (au niveau académique):

- Besoin de stimulation, d'intérêt et de motivation.
- Se fatigue vite. Attention et concentration sont de courte durée.
- Besoin d'une grande variété dans le travail.
- Pas capable de fixer les jours.
- Répétition difficile.
- Consigne simple, réponse immédiate difficile pour lui.
- Articulation et respiration difficiles.
- Difficulté au niveau moteur (motricité fine, motricité globale).

OBJECTIFS D'ORDRE PEDAGOGIQUE:

PRE-CALCUL:

L'enfant devra posséder les différents thèmes de mathématiques et les reconnaître dans différentes situations d'ici la fin de juin.

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

- Situations concrètes dans la classe.
- Exercices Marie-France.
- Faire le calendrier scolaire.

INSTRUMENTS:

- Fiches Frostig
- Calendrier avec cartons numériques
- Unimath
- Stencils
- Fiches Marie-France.

INTERVENANTS:

- Gaby St-Gelais
- Cécile Rossignol

MOMENTS:

Tous les jours A. M. et P. M.

EVALUATION:

Fin avril: Acquis: devant,
dessous,
dessus,
plus gros,
plus petit
en avant
en arrière
haut
bas

Fin juin: Acquis

PRE-LECTURE ET PRE-ECRITURE:

L'enfant devra posséder les acquisitions pré-conceptuelles à la lecture et à l'écriture et pouvoir les reconnaître dans des situations concrètes d'ici la fin de juin.

MOYEN D'ACTION

ACTIVITES:

- Au pays du langage (identifie les gravures en cherchant le son vedette)
- Découpage de gravures dans le catalogue (coller dans un petit cahier)

INSTRUMENTS:

- Fiches Frostig
- Stencils sur le son (colorier)
- Disque au pays du langage

INTERVENANTS:

- Gaby St-Gelais
- Cécile Rossignol

MOMENTS:

"Au pays du langage"
Deux avant-midi par semaine.

SITUATION:

Tous les jours

EVALUATION:

Fin avril: Pas acquis

Fin juin: Pas acquis

OBJECTIFS D'ORDRE REEDUCATIF

FRANCAIS:

L'enfant devra être capable de reconnaître tous les phonèmes et les identifier dans un mot d'ici la fin de l'année.

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

- Observation de gravures et de mots
- Exercices graphiques
- Exercices écrits
- Colorier la lettre en gros plan

INSTRUMENTS:

- Au pays du langage
- Fiche méthodologique Jean-Marie Dassot
- Méthode Berel - Maisonny

INTERVENANT:

- Cécile Rossignol

MOMENTS:

Tous les jours en après-midi sauf le vendredi après-midi

EVALUATION:

Fin avril: Capable de reconnaître les lettres

Fin juin: Capable de reconnaître seulement les lettres.

LECTURE:

D'ici la fin de juin, l'enfant devra être capable de faire le lien syllabique à l'intérieur d'un mot.

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

Identifier chacune des lettres.

1. Faire le bruit
2. Dire la syllabe
3. Lire le mot

INSTRUMENTS:

- Tableau
- Livre Forest-Ouimet
- Méthode Borel - Maisonny
- Lettres sur cartons

INTERVENANT:

Cécile Rossignol

MOMENTS:

Tous les jours en après-midi sauf le vendredi après-midi

EVALUATION:

Fin avril: Reconnaissance des lettres

Fin juin: Reconnaissance des lettres

ARTICULATION:

D'ici la fin juin, l'enfant devra travailler le placement phonétique de certains sons (R, V, Z, CH, J, G, T, D) et être capable de les mettre en pratique dans le langage courant.

ACTIVITES:

Exercices d'inspiration et d'expiration technique de respiration. Enregistrement.

INSTRUMENTS:

- Batterie de langage
- Au pays du langage
- Miroir

MOMENTS:

Tous les jours en après-midi sauf le vendredi après-midi.

EVALUATION:

Fin avril: Très grande molesse articulatoire.

Fin juin: Légère amélioration, plus grande articulation.

OBJECTIF D'ORDRE PEDAGOGIQUE ET REEDUCATIF

MOTRICITE:

D'ici la fin juin, l'enfant devra améliorer sa motricité (tant globale que fine à l'aide d'exercices appropriés).

MOYENS D'ACTION:

ACTIVITES:

- Se laver les mains
- Flexion du poignet
- Exercices avec ses doigts
- Exercices graphiques
- Faire tourner une petite balle avec ses doigts
- Comptine à mimer sur la main
- Attraper, lancer un ballon
- Courir
- Sauter
- Correction de la marche
- Monter et descendre les escaliers

INSTRUMENTS:

- Crayons
- Savon friction
- Escalier
- Trombones
- Papier bouchonné
- Stencils
- Plasticine
- Blocs
- Enfilage
- Boutons
- Ballon

INTERVENANTS:

Cécile Rossignol
Gaby St-Gelais

MOMENTS:

Tous les jours (A. M. et P. M.)

EVALUATION:

Fin avril: Motricité fine, Motricité globale } Amélioration

Fin juin: Amélioration considérable

ASPECT INTELLECTUEL (PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL):

SUJET: "S"

DATE DE NAISSANCE: 24-02-73

RAPPORT SYNTHESE D'EVALUATION:

TESTS:

- Test d'Intelligence Stanford-Binet
- Raven Progression Motrices
- Echelle de Maturité de Columbia
- Bender Motor Gestalt Test
- Goodenough-Harris

DATE DE PASSATION:

8 avril 1981 et 4 mai 1981.

AGE DU SUJET AU MOMENT DU TEST:

8 ans 2 mois.

FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL:

- Au test d'Intelligence Stanford-Binet, le sujet obtient un résultat situant son âge mental à 6 ans, ce qui, mis en relation avec son âge chronologique dénote son potentiel intellectuel au niveau de la déficience légère.

- Aux Raven Progressive Motrices, le sujet démontre qu'il a atteint le stade syncrétique:
  a) perception d'ensemble
  b) Partition en éléments, relation d'appartenance, classification inverse.

  Le stade pré-opératoire, par contre, n'est pas encore en place.

- A l'Echelle de Maturité de Columbia, dans des conditions optimales et avec une stimulation maximale, le sujet obtient un résultat situant son âge mental à 7 ans, pour un âge chronologique de 8 ans 2 mois. Le potentiel intellectuel ainsi mesuré se situe à la frontière de la lenteur et de la moyenne inférieure.

  De plus, on peut noter des indices de fatigabilité et de distractibilité chez le sujet. Sa persévérance est faible, il a tendance à éviter l'effort et à démissionner devant les difficultés. Il a aussi tendance à se dévaloriser, donc, a besoin de support, d'encouragement, de stimulation.

- Au Bender Motor Gestalt Test, le score obtenu par le sujet se situe au-dessous des normes. De nombreux indices font penser à la présence d'organicité. En outre, les difficultés du sujet paraissent plutôt d'ordre moteur que perceptuel.

  Lors de l'analyse de la performance du sujet à ce test, on remarque aussi des indices de:

  - fatigabilité
  - anxiété
  - impulsivité
  - faible persévérance
  - tendance à démissionner devant la difficulté
  - faible confiance en soi
  - tendance à la dévalorisation
  - faible capacité de planification

- Au Goodenough Harris, le sujet obtient un résultat situant son âge mental à 7 ans 3 mois, pour son âge chronologique de 8 ans 2 mois. Son potentiel intellectuel estimé est à la frontière de la lenteur et de la moyenne inférieure.

DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL:

- Faible capacité d'attention et de concentration.
- Faible capacité d'analyse et de synthèse.
- Faible capacité de conceptualisation.
- Difficulté à dégager l'essentiel du non-essentiel.
- Immaturité (retard du développement affectif).
- Sentiment d'inadéquacité.
- Tendances agressives.
- Manque d'autonomie.
- Sentiment d'infériorité (dévalorisation de soi).
- Faible persévérance.
- Tendance à l'activisme.
- Préoccupations d'ordre somatique:
  - Yeux (handicap visuel)
  - Cou (troubles respiratoires)
  - Doigts et doigts de pieds (polydactyle)
- Forte dépendance à la mère.
- Niveau satisfaisant d'intelligence sociale.
- Bonne capacité d'interaction avec l'environnement.
- Communicabilité sociale.
- Tendances à la fantaisie, à l'humour.

ASPECT SOCIAL ET AFFECTIF:

En classe, les professeurs ont observé:

1. POINTS FORTS (au niveau de la personnalité):

- Bon vivant.
- Heureux de vivre en groupe.
- Sociable.
- Aime ranger et classer ses affaires.
- Recherche le succès et intéressé par les choses qu'il fait.
- Autonomie pour s'habiller.

2. POINTS FAIBLES (au niveau de la personnalité):

- Cherche une sur-protection face à l'adulte et autres élèves.
- Très forte sensibilité, panique devant la difficulté ce qui provoque un raidissement de son tonus musculaire.

ASPECT DES ATTITUDES:

SOCIOGRAMME 04-81

Par Chantale Villeneuve, psychopédagogue

BUT DU SOCIOGRAMME:

Voir la perception de l'élève handicapé visuel face aux confrères et voir la perception des élèves du groupe face à lui.

FORMULE UTILISEE:

Un sociogramme a été passé dans le groupe de maternelle, quatre questions posées aux enfants du groupe et trois (3) choix possibles pour chaque interrogation:

1. Avec qui aimerais-tu travailler en classe?

2. Avec qui n'aimerais-tu pas travailler en classe?

3. Qui croyez-vous vous a choisi pour travailler en classe?

4. Qui croyez-vous ne vous a pas choisi pour travailler en classe?

Par la suite, les réponses ont été compilées sur des sociomatrices grâce auxquelles une synthèse a été possible.

"S" n'a pas été choisi par les élèves de son groupe. Egalement, personne n'a révélé voulant travailler avec lui. Le sujet s'attend à être choisi par aucune personne du groupe et choisit aucune personne de son groupe.

ASPECT VISUEL:

RESUME DE LA VISITE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE DE LA REGION LE 1er AVRIL 1981:

a) DIAGNOSTIC:

O.D. Nystagmus, choriodite myopique

O.S. Choriodite myopique, amblyopie, nystagmus.

b) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction:	C.C. ipi	C.D. ipi	
Avec correction:	20/200	10/400	20/200

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction	20/200	20/400	20/200
Avec correction	20/200	20/200	20/200

c) PRONOSTIC:

Etat stationnaire.

RAPPORT SUR L'ETAT DE VISION DU CENTRE LOUIS-HEBERT LE 8 MAI 1980.

a) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique	20/400	10/400	20/360
Avec correction optique ordinaire	20/160	20/200	20/160

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.	DISTANCE
Sans correction optique	3m/.25	3m/.25	3m/.25	25 cm
Avec correction optique ordinaire	.8m/.05	1m/.05	.8m/.05	5 cm

b) AIDES NON VISUELLES:

Un support à lecture, un éclairage adéquat.

c) DIAGNOSTIC:

Il est handicapé visuel suite à une anomalie congénitale (myopie) du syndrôme de Potter.

d) PRONOSTIC:

Quant à sa réadaptation, il est bon.

e) RECOMMANDATIONS:

Un examen oculo-visuel annuel ou symptomatique.

BILAN FONCTIONNEL

"C"

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DE L'ELEVE:	"C"
DEGRE:	Adaptation scolaire
ECOLE:	Notre-Dame-du-Rosaire
DATE DE NAISSANCE:	24-09-68
NOMS DES PARENTS:	R.S.
ADRESSE:	Commission Scolaire Valin
TELEPHONE:	543-0690
NOM DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE:	Lise Coulombe
AUTRES INTERVENANTS:	Chantale Villeneuve
FONCTION:	Psychopédagogue

Le bilan fonctionnel est partiellement rempli car la collaboration du professeur concerné se limite à des échanges verbaux seulement et non de type de travail d'équipe de niveau multidisciplinaire; étant donné aussi qu'il appartenait à une commission scolaire voisine, nous avons pu le suivre pour les fins de recherche.

ASPECT INTELLECTUEL

TEST: BARBEAU-PINARD
POUR: "C"
DATE DE PASSATION: 27-01-81
AGE: 12 ANS 4 MOIS
GROUPE D'AGE: ADAPTATION SCOLAIRE

OBSERVATIONS EN COURS D'EXAMEN:

Il porte des verres. Il souffre d'une paralysie partielle du côté droit: légère claudication, se sert très peu de sa main droite. Il est donc gaucher.

Pendant la durée de l'examen, il a été très à l'aise, souriant. Il s'est montré intéressé, s'est beaucoup exprimé et a questionné spontanément. Son hémiplégie le rend lent d'exécution lors des tâches manuelles.

Le langage expressif ainsi que réceptif nous apparaît bon. Sa collaboration a été excellente lors des différentes étapes de l'évaluation.

FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL:

A l'échelle W.I.S.C.-R., il a obtenu les résultats suivants:

Sur le plan verbal, il se situe à la limite inférieure de la déficience légère. Les résultats au non-verbal sont de niveau de la déficience moyenne.

Par contre, ce rendement ne correspond possiblement pas tout à fait à son potentiel puisqu'on doit tenir compte de son handicap visuel et de son hémiplégie dans l'interprétation des résultats.

Ceux-ci, par exemple, viennent nuire au résultat optimum au niveau de la vitesse d'exécution, des capacités visuo-motrices et d'observation, etc.

En résumé, compte tenu des difficultés spécifiques ci-haut mentionnées ainsi que de son comportement général, cet enfant semble posséder un potentiel au niveau de la déficience légère.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL

INTERPRETATION DU PAUL-BONNET

DATE DE PASSATION: 18-02-81

POUR "C":

AVERSIONS:

"C" semble avoir quelques préoccupations envers

la piscine,
les départs,
les orages,
la nuit,
la peur de parler,
le coucher et
l'amour.

ATTRACTIONS:

Il a de l'intérêt pour le travail du bois. Il désire faire ce qu'il veut dans la vie.

MODES DE REACTIONS VIS-A-VIS DES DIFFICULTES:

Il a un mode de réactions très négatif: la fuite et le découragement. Il se situe au présent.

CONCEPTION DE SOI-MEME:

Il aime beaucoup se faire pardonner; il demeure optimiste par rapport à l'avenir.

CONCEPTION DE LA VIE:

Il a grandement besoin des autres. Son enfance a été positive.

RESUME DU PAUL-BONNET

- Centré sur lui.
- Vit au présent.
- peu conscient de l'avenir.
- Désire travailler le bois.
- L'effort est difficile pour lui.

ASPECT VISUEL:

RESUME DE LA VISITE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE DE LA REGION LE 26 JUIN 1981:

a) DIAGNOSTIC:

Maladie oculaire principale:	O.D.	Astigmatisme mixte
	O.S.	Astigmatisme mixte
Maladies oculaires associées:	O.D.	Nystagmus mixte
	O.S.	Nystagmus mixte

b) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique:	20/400	20/200	20/200
Avec correction optique:	20/200	20/200	20/200

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique:	20/200	20/200	20/200
Avec correction optique:	20/100	20/100	20/100

c) CHAMP VISUEL:

Normal.

d) PRONOSTIC:

Stable.

REMARQUE:

énophorie de près; de loin, de l'oeil droit, retard psychomoteur important.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA VISION DU CENTRE LOUIS-HEBERT, LE 28 JANVIER 1980.

a) GENERALITES: (nature du cas)

Il avait des antécédents d'hémiplégie droite spastique. Il s'agit d'un déficient visuel. Au sens de la loi, il ne remplit pas les critères d'admission au programme pour les handicapés visuels.

Les données fonctionnelles suivantes peuvent être retenues: reconnaît les visages, regarde la télévision, demande très rarement aux gens de décrire les choses pour lui, peut aisément discriminer les couleurs.

DONNEES FONCTIONNELLES POUR LA VISION DE PRES:

"C" est apte à lire; peut lire aisément les en-têtes de journaux les magazines et les dictionnaires. L'énumération des différents caractères précédents ne tient pas compte de son aptitude à la lecture.

DONNEES FONCTIONNELLES TOUCHANT L'ILLUMINATION:

Il souffre de photophobie (pure), préfère les jours où le soleil est caché, a tendance à être ébloui, ne porte pas de lunettes solaires.

DU POINT DE VUE MOBILITE:

Ses déplacements sont lents, à cause de son hémiplégie. Il ne rapporte aucune difficulté dans ses déplacements quant à son champ visuel

b) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Avec prescription conventionnelle habituelle:*	10/60	10/60	10/30

DE PRES: (Distance 10 cm)

O.D. 4 points
O.S. 4 points
O.U. 4 points

Lors de la prise d'acuité visuelle, Carl rapportait de nombreuses manifestations dyslexiques telles: inversion, cécité verbale transitoire.

* La prescription conventionnelle ou régulière correspond à la meilleure correction optique possible, à l'aide de lentilles régulières, n'incluant pas les additions (au près) supérieures à ≠ 4 dioptries et systèmes optiques.

c) EXAMEN SPECIFIQUE:

La dominance oculo-manuelle est gauche. La motilité oculaire tant qu'aux poursuites, aux rotations, aux fixations démontrait une déficience majeure. Cette déficience majeure est due à son hémiplégie droite spastique. Il ne démontrait aucune tendance au nystagmus.

d) AIDES NON VISUELLES:

Il est recommandé une lunette de base, un éclairage adéquat, des aides à la posture.

e) VISION FONCTIONNELLE:

La personne est fonctionnellement voyante.
Elle peut lire.
Elle peut écrire.
Elle a les dispositions pour circuler sans aide particulière.

f) DIAGNOSTIC:

Il s'agit d'un déficient visuel présentant une hypermétropie, un astigmatisme, une exotropie constante, non concomitante.

g) PRONOSTIC:

Le pronostic quant à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée du problème est très bon.

h) RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé un examen oculo-visuel de base annuelle ou symptomatique et un examen d'orthoptique et des exercices de mobilité oculaire. Ces exercices ayant pour but d'améliorer la perception visuelle.

BILAN FONCTIONNEL

"B"

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DE L'ELEVE:	"B"
DEGRE:	Professionnel court mitigé
ECOLE:	Polyvalente d'Arvida
DATE DE NAISSANCE:	08-02-65
NOMS DES PARENTS:	R.B.
ADRESSE:	Commission Scolaire Régionale Lapointe
TELEPHONE:	542-7551
NOM DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE:	Thérèse Ouellet
AUTRES INTERVENANTS:	Jocelyn Simard, Professeur d'atelier Chantale Villeneuve, Psychopédagogue

Le bilan fonctionnel est partiellement rempli car la collaboration des professeurs concernés se limitait à des échanges verbaux seulement et non de type de travail d'équipe de niveau multidisciplinaire; étant donné aussi qu'il appartenait à une commission scolaire voisine, nous avons pu le suivre que pour les fins de la recherche.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL

PASSATION DU PAUL-BONNET

DATE DE PASSATION: 23-03-81

POUR "B":

AVERSIONS:

"B" semble avoir quelques préoccupations à propos:

des matières académiques,
la maladie,
le travail et
la perte de quelqu'un.

ATTRACTIONS:

"B" semble avoir une inquiétude par rapport à son travail futur. Il aimerait se marier et réussir dans la vie.

MODES DE REACTIONS VIS-A-VIS LES DIFFICULTES:

Il adopte plusieurs sortes de réactions, c'est-à-dire soit se fâcher, soit regarder la situation en pesant le pour et le contre, soit en ne se rendant pas coupable.

REACTIONS DEVANT LE SUCCES:

Il essaie de donner tout afin de réussir le mieux possible. Il fournit le maximum d'effort.

CONCEPTION DE SOI-MEME:

Elle est très positive dans l'ensemble. Mais il se sent en difficulté à l'école.

CONCEPTION DE LA VIE:

Pour lui, la famille est très importante. Il est indifférent par rapport à l'opinion des autres. Il aime bien travailler et se défouler quand le temps est opportun.

RESUME DU PAUL-BONNET

- Bon estime de soi.
- Insécurité face à son avenir.
- Préoccupation pour le monde du travail.
- Possibilité d'amélioration de soi.
- Agit d'une façon mesurée.
  Conscient de ses difficultés (plus particulièrement les matières académiques).

ASPECT VISUEL:

RESUME DE LA VISITE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE DE LA REGION LE 26 JUIN 1981:

a) DIAGNOSTIC:

Maladie oculaire principale:	O.D.	Pthysie aulbi
	O.S.	Colobime rétine et iris
Maladies oculaires associées:	O.D.	Cataracte congénitale
	O.S.	Microptalinie, atteinte maculaire O.G.

b) ACUITE VISUELLE:

DE LOIN:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique	Nil	20/400	20/400
Avec correction optique	Nil	20/200	20/200

DE PRES:

	O.D.	O.S.	O.U.
Sans correction optique	Nil	20/200	20/200
Avec correction optique	Nil	20/200	20/200

c) PRONOSTIC:

Stable; port de correction optique suggéré.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA VISION DU CENTRE LOUIS-HEBERT, LE 26 NOVEMBRE 1979:

a) NATURE DU CAS:

La santé générale de "B" était au moment de l'entrevue très bonne. Il n'était pas sous traitement médical. Il ne prenait aucune médication précise. Il n'avait aucune allergie avec composante oculaire. Les antécédents familiaux sont connus, ils ne révélaient aucun problème oculo-visuel. Il s'agit d'un handicapé visuel au sens de la loi avec une basse vision suite à un colobôme oculaire touchant l'iris et d'autres structures oculaires. Les données fonctionnelles suivantes peuvent être retenues: reconnaît les visages, regarde la télévision, demande très rarement aux gens de décrire les choses pour lui, peut aisément discriminer les couleurs, ne peut lire les noms de rues, peut voir les feux de signalisation.

Données fonctionnelles pour la vision de près:

"B" peut lire malgré que psychologiquement il dit ne pas aimer la lecture. Il peut lire les en-têtes de journaux, les journaux, les magasines, les dictionnaires, les annuaires, son propre courrier, les prix sur les produits à acheter. Il dit être capable de lire et de soutenir une lecture pendant près d'une heure, il peut relire son écriture, il n'utilise pas de crayon spécial ni de papier spécial pour l'écriture.

Données fonctionnelles touchant l'illumination:

"B" ne fait pas de différence du point de vue illumination entre les jours de grand soleil et les jours couverts. Il a tendance à être ébloui, ne porte pas de lunettes solaires et couvre ses yeux les jours de grand soleil à l'aide d'une calotte. Pour le travail rapproché, il préfère une lumière intense, artificielle,

bien localisée. Il utilise une lunette à la lecture, une règle loupe et un télescope comme aides optiques.
Du point de vue mobilité, il ne rapportait aucun problème particulier. Il semblait particulièrement nerveux lors de son examen.

b) AIDES VISUELLES:

AU LOIN: (Description de l'aide)

Système télescopique Designs for Vision 4X, expand field - "monoculaire".

O.D. Nil
O.S. 10/20
O.U. 10/20

DE PRES:

Fort convexe, 2X - monoculaire oeil gauche.

O.D. Nil
O.S. 0.8M
O.U. Nil

c) AIDES NON VISUELLES:

Il a été recommandé une lunette de sécurité au travail de près en atelier.

d) VISION FONCTIONNELLE:

La personne est fonctionnellement voyante.
Elle peut lire.
Elle peut écrire.
Elle a les dispositions pour circuler sans aide particulière.

e) ENTRAINEMENT ET RESULTATS:

Les entraînements se sont concentrés sur deux aides optiques:

1) un système télescopique 2.2X
2) un système télémicroscopique monté dans une lunette.

Aide télescopique:

"B" maîtrise toutes les habiletés nécessaires à l'utilisation de cette aide. Celle-ci lui sera utile pour regarder la télévision et lire au tableau. A l'entraînement, il a lu des lettres de 1½" de hauteur à une distance de 10 pieds.

Aide télémicroscopique:

Celle-ci se compose du système télescopique de base plus un cap qu'il ajuste par dessus celui-ci. Avec cette aide, "B" peut lire une lettre de 1.05M à 1.4M à une distance de 18 cm à 20 cm. Aussi, avec cette aide, il peut travailler manuellement à une distance plus sécuritaire et avec un peu plus de précision après entraînement.

f) DIAGNOSTIC:

Il s'agit d'un handicapé visuel, au sens de la loi, avec un rendement visuel de basse vision modéré, suite à un problème congénital de colobôme.

g) PRONOSTIC:

Le pronostic tant qu'à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée du problème, la nature de la pathologie, l'âge du sujet, est excellent.

h) RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé un examen oculo-visuel de base annuelle ou symptomatique. Il est recommandé de vérifier l'utilisation des aides prescrites.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE DES PARENTS

D'ELEVES HANDICAPES VISUELS.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE POUR LES PARENTS

NOM DES PARENTS: .....de "S", "M", "D", "B" et "C".....

ADRESSE: .....

PRENOM DE L'ENFANT: .....

ECOLE: .....

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR: ..Chantale Villeneuve.....

DATE: ..Mai et juin 1981.....

-.-.-.

3. Savez-vous que votre enfant bénéficie de différentes ressources humaines?

Réponse 5/5

Ecole St-Georges: professeur spécialiste, psychopédagogue.

Ecoles polyvalente d'Arvida et Notre-Dame-du-Rosaire: psychopédagogue.

4. Etes-vous satisfait de cette aide?

(degré de satisfaction)

		Réponse
1.	très satisfait	2
2.	assez satisfait	2
3.	moyennement satisfait	1
4.	passablement satisfait	
5.	pas du tout satisfait	

5. Comment appréciez-vous l'intégration de votre enfant pour 1980-81 (classement)?

- Classe spéciale dans une école régulière:
  Pour "C" et "B"
  Pour "D", "H" et "S" au début septembre jusqu'en novembre.

- Classe régulière:
  Pour "H" et "D" de novembre 1980 à juin 1981.

- Classe régulière avec suivi en rééducation
  Pour "S" de novembre 1980 à juin 1981.

(degré de satisfaction)

		Réponse
1.	très satisfait	5/5
2.	assez satisfait	
3.	moyennement satisfait	
4.	passablement satisfait	
5.	pas du tout satisfait	

6. Avez-vous des suggestions concernant l'aide à votre enfant pour la prochaine année scolaire?

   - ressources humaines: professeur spécialiste
     professeur régulier
     professeur itinérant

   - type de classe que vous aimeriez que votre enfant fréquente:
     classe spéciale
     classe régulière
     classe régulière avec rééducatrice
     autre

   - autre.

Accepte bien le classement de leur enfant.

"S": Professeur itinérant
Classe spéciale

"D": Professeur régulier et itinérant
Classe régulière

"M": Professeur régulier et itinérant
Classe régulière

"C": Professeur itinérant
Classe spéciale dans une école spéciale ou dans une école régulière.

"B": Professeur itinérant
Classe spéciale

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

DES PROFESSEURS RECEVANTS

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PROFESSEURS AYANT INTEGRE, DANS LEUR CLASSE, DES HANDICAPES VISUELS.

1. Depuis quand avez-vous intégré un handicapé visuel dans votre classe?

   Depuis un an; au début, l'intégration partielle, par la suite l'intégration totale.

2. Avez-vous eu une sensibilisation avant l'intégration? Si oui, de quel type?

   - Oui, mais très fragmentaire.
   - Aucune.
   - Approche pour dire comment nous voyions l'intégration.

3. Cette sensibilisation est-elle suffisante? Avez-vous des suggestions à faire à ce niveau?

   - Etant donné que je suis arrivée au milieu de l'année, il était assez difficile de faire mieux.

   - Non.

     SUGGESTIONS:

     a) Rencontres de tous les professeurs concernés.
     b) Discussion sur leurs idées de l'intégration.
     c) Croissance personnelle face à notre vécu pédagogique.
     d) Temps de croissance pour préparer l'intégration des professeurs.
     e) Connaître la personnalité de l'enfant (ses aptitudes, ses acquis, sa personnalité).

4. Quelles sont vos réactions depuis l'intégration (positives et négatives)?

   POSITIVES:

   - Expérience enrichissante (pour l'enfant, pour le professeur).
   - Efforts sont récompensés (les progrès et les succès de l'enfant).

NEGATIVES:

- Surplus de travail.
- Souplesse ou concession pour intégrer l'autre ou les autres.
- Plus grande responsabilité.

5. Comment s'est faite l'adaptation de l'étudiant au groupe?
Comment s'est faite celle du groupe?

- Adaptation facile.
- Participe peu à peu aux travaux d'équipe. Face au grand groupe, l'enfant a encore des difficultés.

6. Quelles ont été les réactions de l'entourage face à l'étudiant (autres élèves, professeurs, ...)?

Réactions favorables dans l'ensemble.

7. L'étudiant intégré suit-il le groupe (rendement, implication lors des loisirs, d'activités, ...)?

- Il suit le groupe totalement.
- Il suit les autres (difficultés à planifier son temps, à faire son travail personnel).
- Il essaie, mais il connaît ses limites et sait s'y conformer.
- Au point de vue intellectuel, l'enfant est apte à suivre le groupe.
- Très lent.

8. Selon vous, l'étudiant va-t-il réussir son année?

Oui, probablement.

9. Devez-vous avoir une attitude particulière envers lui? Si oui, de quel type?

- Tenir à ce que je demande.

- Eviter qu'il ne joue (faveur).
- Vérifier s'il perd ses responsabilités.
- Perséférance.
- L'amener à se livrer davantage.
- Oui, pour certaines activités, il demande beaucoup plus d'attention.
- Le plus possible, je considère l'enfant comme les autres. Cependant, il demande plus d'attention.

10. Quelles sont ses chances de succès dans l'avenir?

- Elles sont limités à cause de ses difficultés intellectuelles et psychomotrices.
- Il se peut qu'il réussisse. Pour se faire, il doit se prendre en charge.
- A force de persévérance, il peut réussir un métier.
- Comme une prédilection de l'avenir est toujours difficile, son milieu influencera ses succès.

11. Vous sentez-vous parfois démuni face à cet étudiant?

- Des fois, c'est bouleversant et très exigeant. Démuni complètement? Je ne pense pas mais je pense à lui très souvent.
- Parfois, car je n'ai pas que lui.
- Non, je suis très à l'aise avec l'enfant.
- Non.

12. Avez-vous des appuis de l'équipe-école? D'autres types d'aide?

- L'aide qui m'est donnée me vient des professeurs spécialistes et du psychopédagogue.
- Un travail d'équipe, de collaboration. (D'être écouté).

13. L'intégration de tous les handicapés visuels est-elle souhaitable, selon vous?

- Pour le bien-être de l'enfant, oui.

- Oui.
- Oui, pour les handicapés visuels, c'est souhaitable, mais pour le vécu, il y a une marge.
- Non, pour tous les handicapés visuels, cela dépend de l'importance de leur handicap.

14. Dans quelles conditions particulières devrait se faire l'intégration?

- Bien connaître le dossier familial, scolaire et médical de l'enfant à intégrer.
- Très bonne sensibilisation auprès des professeurs recevants et de l'équipe-école qui pourront par la suite informer leurs élèves.
- Faire connaissance avec les professeurs itinérants pour faciliter le travail d'équipe.
- Réduire le nombre d'élèves dans le groupe recevant (idéal: 1/20).
- Avoir des rencontres avec les autres spécialistes (psychologue...).
- Rencontrer les parents.
- Connaissance des tests que l'élève a passé.
- Suggestions des pré-requis à l'intégration.
- Rencontres personnelles entre le psychopédagogue, le professeur itinérant et le professeur recevant afin de discuter du type de handicap visuel est atteint l'élève, de ses acquisitions académiques, de son comportement, de son milieu familial... et des différents courants philosophiques de l'éducation et des diverses interventions pédagogiques afin de comprendre les différents rôles et fonctions de chaque intervenant selon leur propre personnalité. Ses rencontres devraient être faites surtout en début d'année et se reproduire régulièrement par la suite.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

DES ELEVES HANDICAPES VISUELS

REPONSES AU QUESTIONNAIRE POUR LES ELEVES

NOM: .....Pour "S", "D", "M", "B", "C".....

PRENOM: .....

ECOLE: .....

DATE DE NAISSANCE: .....

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR: ...Chantale Villeneuve.....

DATE: ...Mai et juin 1981.....

-.-.-.

3. Sais-tu que tu bénéficies de différentes ressources humaines?

Ecole St-Georges: professeurs spécialistes
psychopédagogue

5/5

Ecoles polyvalente d'Arvida et Notre-Dame-du-Rosaire:
psychopédagogue

4. Es-tu satisfait de cette aide?

(degré de satisfaction)

		Réponse
1.	très satisfait	3
2.	assez satisfait	1
3.	moyennement satisfait	1
4.	passablement satisfait	
5.	pas du tout satisfait	

5. Comment apprécies-tu l'intégration pour cette année 1980-81 (classement)?

- Classe spéciale dans une école régulière:
  pour "C" et "B"
  pour "D", "M" et "S" au début de septembre à novembre.

- Classe régulière:
  pour "M" et "D" de novembre 1980 à juin 1981

- Classe régulière avec suivi en rééducation pour "S" de novembre 1980 à juin 1981.

(degré de satisfaction)

Le groupe est trop jeune pour moi (intégration de "M" dans une 6e année).

		Réponse
1.	très satisfait	3
2.	assez satisfait	1
3.	moyennement satisfait	
4.	passablement satisfait	1
5.	pas du tout satisfait	

6. As-tu des suggestions concernant l'aide que l'on peut t'apporter pour la prochaine année scolaire?

- ressources humaines: professeur spécialiste
  professeur régulier
  professeur itinérant } 3/5

- type de classe que tu aimerais fréquenter:
  classe spéciale
  classe régulière } 3/5
  classe régulière avec rééducateur
  autre

- Les 2 autres enfants ne savent pas. ("S" et "C")

- <u>autres:</u>

  - Possibilité plus grande de retourner dans l'école de mon quartier ("D" et "M").

  - Les élèves de la classe sont plus motivés ("M").

RESUME DES ATTITUDES DES CONFRERES DES ELEVES HANDICAPES VISUELS.

ASPECT DES ATTITUDES:

SYNTHESE POUR "S", "M", "D":

SOCIOGRAMME 04-81:

Par Chantale Villeneuve, psychopédagogue

BUT DU SOCIOGRAMME:

Voir la perception de l'élève handicapé visuel face aux confrères et voir la perception des élèves du groupe face à lui.

FORMULE UTILISEE:

Un sociogramme a été passé dans les groupes de 5e année, 6e année et maternelle de l'école St-Georges; la même formule a été utilisée c'est-à-dire quatre (4) questions posées aux enfants du groupe recevant et trois (3) choix possibles pour chaque interrogation:

1. Avec qui aimeriez-vous travailler en classe?

2. Avec qui n'aimerais-tu pas travailler en classe?

3. Qui croyez-vous vous a choisi pour travailler en classe?

4. Qui croyez-vous ne vous a pas choisi pour travailler en classe?

Par la suite, les réponses ont été compilées sur des sociomatrices grâce auxquelles une synthèse a été possible pour les trois (3) sujets:

POINTS COMMUNS:

- L'élève handicapé visuel est peu remarqué dans son groupe, c'est-à-dire peu choisi en général.

- L'élève handicapé visuel n'est ni leader, ni rejeté du groupe.

- Les choix des élèves handicapés visuels sont limités (choisit en général une personne).

- Dans la plupart des questions, on remarque la réciprocité des choix des élèves handicapés visuels versus les compagnons de classe.

POINTS DIFFERENTS:

- Plus ou moins faisant partie intégrante dans son groupe-classe.

4.5.d) INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

1) INTERPRETATION DES RESULTATS:

Pour les cinq (5) élèves handicapés visuels nous verrons la comparaison des différents aspects (affectif et social, visuel, intellectuel, pédagogique et attitudes) à partir des données de la recherche 1979-80 (1) et de celle de cette année (2) et ce afin de voir l'évolution des jeunes.

(1) Données prises dans Rapport de recherche 1979-80, Pauline Beaupré.

(2) Données prises dans les bilans fonctionnels 1980-81 pour chaque enfant.

POUR "S":

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL

1979-80	1980-81

A partir du test de développement voici les éléments ressortant:
- Indice d'immaturité, d'infantilisme.
- Semble avoir certaines difficultés d'organisation spatiale et temporelle.
- Difficulté de planification.
- Image de soi atrophiée.
- Tendance à la passivité.
- Semble avoir besoin constamment de stimulation.
	A partir du rapport synthèse d'évaluation intellectuelle (psychologique et social) voici les éléments ressortant:
	- Faible capacité d'attention et de concentration.
	- Faible capacité d'analyse et de synthèse.
	- Faible capacité de conceptualisation.
	- Difficulté à dégager l'essentiel du non-essentiel.
	- Immaturité (retard du développement affectif).
	- Sentiment d'inadéquacité.
	- Tendances agressives.
	- Manque d'autonomie.
	- Sentiment d'infériorité. (Dévalorisation de soi)
	- Faible persévérance.
	- Tendance à l'activisme.
	- Préoccupations d'ordre somatique.
	  - Yeux (handicap visuel)
	  - Cou (troubles respiratoires)
	  - Doigts et doigts de pieds (polydactylie)
	- Forte dépendance de la mère.
	- Niveau satisfaisant d'intelligence sociale.

1979-80	1980-81
	- Bonne capacité d'interaction avec l'environnement. - Communicabilité sociale. - Tendances à la fantaisie, à l'humour.

S Y N T H E S E

Semble avoir un retard affectif pour son âge (immaturité); on remarque une légère amélioration quant à l'organisation.

ASPECT VISUEL:

Par le centre Louis-Hébert: Il est handicapé visuel suite à une anomalie congénitale (myopie) du syndrome de Potter. Acuité visuelle: De loin: o.u. 20/160 avec correction De près: o.u..8M/.05 avec correction	Par l'ophtalmologiste de la région: Acuité visuelle: De loin: o.u. 20/200 avec correction De près: o.u. 20/200 avec correction.

S Y N T H E S E

Stabilité.

ASPECT INTELLECTUEL:

1979-80	1980 81
Le test Columbia révèle un rendement moyen-inférieur (possibilité de sur-évaluation); il se désintéresse rapidement de la tâche à effectuer (évaluation sommaire).	A l'échelle de maturité de Columbia, dans des conditions optimales et avec une stimulation maximale, le sujet obtient un résultat situant son âge mental à 7 ans, pour son âge chronologique de 8 ans 2 mois. Le potentiel intellectuel ainsi mesuré se situe à la frontière de la lenteur et de la moyenne inférieure. De plus, on peut noter des indices de fatigabilité et de distractibilité chez le sujet. Sa persévérance est faible, il a tendance à éviter l'effort et à démissionner devant les difficultés. Il a aussi tendance à se dévaloriser, donc a besoin de support, d'encouragement, de stimulation. Au test d'intelligence Stanford-Binet, le sujet obtint un résultat situant son âge mental à 6 ans, ce qui, mis en relation avec son âge chronologique dénote un potentiel intellectuel du niveau de la déficience légère. Au Goodenaugh-Harris, "S" obtient un résultat situant son âge mental à 7 ans et 3 mois, pour un âge chronologique de 8 ans et 2 mois. Son potentiel intellectuel estimé est à la frontière de la lenteur et de la moyenne inférieure.

1979-80	1980-81
	Au Bender Motor Gestalt test, le résultat obtenu pour le sujet se situe au-dessous des normes. De nombreux indices font penser à la présence d'agressivité. En outre, les difficultés du sujet paraissent plutôt d'ordre moteur que perceptuel.

S Y N T H E S E

L'évaluation intellectuelle à partir des différents test nous révèle des résultats situant "S" de la déficience légère à la moyenne inférieure et ce avec support. (Il semble plutôt instable.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

Français: - Lecture sous-syllabique - Au niveau des pré-requis - Langage peu développé - Placement phonétique incorrect pour certaines lettres - Difficulté à s'exprimer par une phrase complète Mathématiques: - Au niveau du pré-calcul	Français: - Reconnaissance des lettres - Très grande molesse articulatoire - Au niveau des pré-requis - Capable de s'exprimer par une courte phrase complète. Mathématiques: - Au niveau du pré-calcul - Compte et écrit jusqu'à 10, mais difficulté par rapport à la valeur

1979-80	1980-81
- peut placer les chiffres semblables ensemble Autre: - Bon dans les jeux d'observation logique. - Difficulté de concentration et tendance à oublier une nouvelle acquisition.	et du symbole numérique - Différence bien l'unité et plusieurs Autre: - Bon dans les jeux d'association logique. - Difficulté au niveau de la motricité fine et globale. - Difficulté de concentration et tendance à oublier une nouvelle acquisition.

S Y N T H E S E

Peu d'amélioration, l'intérêt semble plus grand pour les matières académiques; ses acquisitions semblent plus approfondies que l'an passé; recommandation pour septembre 1981: Classe spéciale (déficience légère) dans une école régulière avec service itinérant.

ASPECT DES ATTITUDES:

Les attitudes n'ont pas été vérifiées.	A partir d'un sociogramme, il n'a été choisi par aucune des personnes de son groupe; également personne n'a révélé voulant travailler avec lui. Le sujet s'attend à être choisi par aucune personne du groupe et ne choisit également aucune personne de son groupe.

S Y N T H E S E

Il semble plutôt se situer dans l'indifférence par rapport à son acceptation par ses compagnons. Il a exprimé sa satisfaction de vivre dans un milieu régulier.

POUR "D":

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

1979-80	1980-81
A partir des tests de développement, voici les éléments ressortant: - Plutôt dépressif. - Ambiance familiale (mère, père décédé, beau-père). - Inquiet de l'avenir. - Semble manquer d'énergie pour affronter l'avenir. - Semble désarmé face aux difficultés. - N'aime pas l'école. - Désire travailler (menuiserie) et intérêt pour le sport.	A partir du Paul Bonnet, on peut retrouver ces éléments: - Prise de conscience réaliste. - Sentiment positif. - Dépourvu dans certaines circonstances. - Intérêt pour la construction. - Préoccupation envers l'école. - Impatience accordée à sa mère. - Attitudes face aux difficultés. (Capable de les affronter, de recommencer et de se débrouiller.)

S Y N T H E S E

Il semble plus positif, réaliste et indice d'augmentation de sa confiance (semble en mesure d'affronter, de recommencer et de se débrouiller); possibilité d'un semtiment d'impuissance dans certaines circonstances; il possède des intérêts pour la construction; semble accorder de l'importance à sa mère (sentiment plus positif) et se préoccupe de l'école.

ASPECT VISUEL:

1979-80	1980-81
Par le Centre Louis-Hébert: Il s'agit d'un handicapé visuel au sens de la loi avec un rendement de basse vision modérée. Le problème visuel est congénital. Au loin: Sans prescription o.u. 20/320 Avec aide visuelle o.u. 10/25	Par un ophtalmologiste de la région: Au loin: Sans correction 20/200 Avec aide 20/80

SYNTHESE

Stabilité

ASPECT INTELLECTUEL:

Capacité moyenne: donnant au verbal moyen supérieur et au non-verbal moyen inférieur. Certaines difficultés manuelles semblant dû à son handicap visuel.	A partir du même test que l'an passé on peut dire: Fonctionnement intellectuel: - Résultat global situant l'intelligence du sujet au niveau de la lenteur. - Pas de différence significative entre le résultat verbal et non verbal. - Que les résultats plus faibles obtenus par le sujet à l'échelle non verbale est attribuable à son han-

1979-80	1980-81
	dicap visuel. Cela occasionne une lenteur d'exécution et des difficultés à performer dans certains types de tâches non-verbales. Le sujet fonctionne plutôt sur le mode abstrait, intellectuel. - Développement psychologique et social: - bonne motivation - bonne capacité d'attention et de concentration - bonne organisation perceptive-motrice - bonne capacité d'analyse et de synthèse - bonne coordination sensori-motrice - le sujet serait porté à intérioriser ses difficultés.

S Y N T H E S E

"D" semble avoir les capacités pour fonctionner dans le secteur régulier; il semble capable de bien fonctionner en tenant compte de son handicap visuel (capacité d'adaptation).

ASPECT PEDAGOGIQUE:

1979-80	1980-81
Français: - Lecture hésitante. - Manque de persévérance pour l'écriture et la lecture. - Bonne mémorisation et bonne compréhension. - Difficulté à lire (dû à son handicap). - Bon vocabulaire. - Compréhension de texte mais difficulté au niveau décodage. Mathématiques: - Additionne et soustrait à 1 chiffre et 2 chiffres avec retenue. - Difficulté au niveau multiplication et division. - Bonne compréhension pour les problèmes écrit et oraux.	Français: - Lecture courante. - Intérêt pour la lecture et l'écriture (persévérance). - Bonne mémorisation et bonne compréhension. - Fixation faible de vocabulaire. - Difficulté au niveau des syllabes muettes et consonnes doubles. - N'utilise pas la virgule. - La formation des lettres dans la lecture est défectueuse. - Travaux à la maison difficiles pour lui. - Mêle le "d" et le "t". Mathématiques: - Additionne et soustrait à 1 et 2 chiffres avec retenue. - Multiplication acquise et difficulté au niveau de la division. - Difficulté au niveau de la soustraction à double emprunt. - Bonne compréhension pour les problèmes écrits et oraux.

S Y N T H E S E

Amélioration, acquisition de niveau 5e année; recommandation pour septembre 1981: classe régulière en 6e année avec service itinérant.

ASPECT DES ATTITUDES:

1979-80	1980-81
Les attitudes n'ont pas été vérifiées.	A partir d'un sociogramme: Il a été choisi par 3 garçons de son groupe. L'une de ces personnes tout en recevant le choix de "D", le choisit également. Une personne seulement révèle qu'elle n'aimerait pas travailler avec "D". Ce choix n'est pas réciproque. Le sujet s'attend d'être choisi par 3 personnes de son groupe. On remarque la réciprocité des 3 choix. En ce qui concerne les attentes de rejets, "D" choisit une personne et on constate la réciprocité.

S Y N T H E S E

"D" est bien accepté et reconnu dans son groupe. Il a exrpimé sa satisfaction d'être intégré dans un groupe régulier.

POUR "M":

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

1979-80	1980-81

A partir des tests de développement, voici les thèmes ressortant:
- N'aime pas l'école.
- Désir d'autonomie.
- Intérêt pour devenir menuisier.
- Peur de la mort, du changement et de l'avenir.
- Face aux difficultés:
  - fuite
  - agressivité
- Semble avoir de l'ambition.
	A partir du Paul Bonnet on peut retrouver ses éléments:
	- Besoin de valorisation et d'affection.
	- Préoccupations: mort, travail, passé, école, les autres.
	- Pas de prise en charge.
	- Difficulté pour lui de fournir de l'effort.
	- Opposant.
	- Intérêt pour la musique.

S Y N T H E S E

"M" semble encore craindre la mort; semble désirer l'autonomie; il manifeste de l'intérêt pour la musique; il voudrait finir l'école au plus vite; on remarque une amélioration face aux difficultés: fuite et agressivité.

ASPECT INTELLECTUEL:

Le test révèle un rendement intellectuel se situant au niveau de la moyenne supérieure où on remarque un fonctionnement ver-	A partir d'un test passé en 1977: Fonctionnement intellectuel: - Résultat global situant l'intelligence du sujet au niveau de la

1979-80	1980-81
bal moyen et non-verbal de niveau supérieur. Les sous-tests révèlent particulièrement un très bon sens de l'observation, une bonne mémoire, une bonne attention et une bonne concentration.	moyenne supérieure. - Résultat verbal du niveau de la moyenne inférieure. - Résultat non-verbal du niveau supérieur. - L'écart important entre les résultats obtenus par le sujet aux échelles verbales et non-verbales amène à formuler les hypothèses suivantes: - Le sujet porte peu d'intérêt et démondre peu de motivation pour ce qui regarde la chose scolaire. - le sujet est porté à agir plutôt que de vivre sur le mode intellectuel ou de s'intéresser aux choses théoriques. - le sujet dispose d'un intelligence plus pratique c'est-à-dire qu'il a des habiletés pour travailler sur des choses concrètes qu'il peut manipuler. <u>Développement psychologique et social:</u> - Environnement immédaite pauvre culturellement (famille). - Tendance au manque d'intérêt ou à des intérêts peu diversifiés. - Anxiété probable. - Tendances dépressives.

1979-80	1980-81
	- Capacité de concentration affaiblie, en comparaison d'une capacité d'attention satisfaisante. - Difficulté à dégager l'essentiel du non-essentiel induit par l'existence de troubles émotifs. - Indices de paresse intellectuelle. - Tendance au manque de volonté - Surprotection maternelle. - Bonne organisation perceptivo-motrice. - Bonne coordination sensori-motrice. - Bonne habileté créatrice. - Bonne capacité d'analyse et de synthèse (conceptualisation et généralisation). - Bonne capacité d'anticipation. - Intelligence sociale présente en termes d'habiletés satisfaisantes pour une bonne adaptation sociale. Cependant, il faut mentionner l'hypothèse suivante dans le cas du sujet: il y aurait possibilité d'un pronostic psychopathique car il semble qu'il aurait développé des habiletés à "schémer" sans égard aux conséquences sociales du "schème" élaboré. Un test collectif de fonctionnement intellectuel (Examen d'habileté mentale / Héné-Daigle) a été administré au sujet le 1er décembre 1980.

1979-80	1980-81
	Le sujet était alors âgé de 14 ans et 6 mois. Les résultats qu'il y a obtenus situent son potentiel au niveau de la lenteur, et ce, de façon assez normative au niveau verbal et non-verbal. On peut donc formuler l'hypothèse que le trouble visuel du sujet a handicapé sa performance dans une bonne mesure. D'autre part, le manque d'intérêt et de motivation, une certaine forme de "paresse intellectuelle" et l'anxiété du sujet ont possiblement nui à une performance plus fidèle aux capacités de "H".

SYNTHESE

"H" semble avoir un bon potentiel intellectuel mais pour le mettre à profit il a besoin de beaucoup d'encadrement et de stimulation provenant des gens autour de lui (membres de sa famille ou intervenant du milieu scolaire).

ASPECT VISUEL:

Par le Centre Louis-Hébert: Handicapé visuel avec un rendement visuel de basse vision modérée. Au loin: Sans prescription: o.u. 20/160	Par un ophtalmologiste de la région: Acuité visuelle: De loin: sans correction optique: o.u. 10/400

1979-80	1980-81
Avec aide visuelle: o.u. 10/20 Handicapé visuel suite à un albinisme oculaire, un mystagmus congénital, un astigmatisme marqué et une esotropie compensée de type accomodatif.	Avec correction optique: o.u. 20/100
SYNTHESE Stabilité.	

ASPECT PEDAGOGIQUE:

Français: - Lecture hésitante. - Vocabulaire à enrichir. - Fait de petites compositions. - Expression verbale pauvre. - Ecrit au son. Mathématiques: - Soustrait et additionne à 2 et 3 chiffres. - Multiplie à 1 chiffre. - Divise à 1 chiffre. - Fait de petits problèmes écrits. - Début dans l'apprentissage des fractions simples.	Français: - Expression verbale pauvre. - Ecriture pauvre. - Ecrit au son. Mathématiques: - Difficulté dans les problèmes raisonnés. - Capable de maîtriser les 4 opérations. Autre: - Bon en musique.

1979-80	1980-81
- Difficulté dans la théorie des ensembles.	

S Y N T H E S E

Acquisition de niveau fin primaire; recommandation pour septembre 1981: Secondaire I avec service itinérant en classe régulière.

ASPECT ATTITUDES:

Les attitudes n'ont pas été vérifiées.	A partir d'un sociogramme: "M" a été choisi par 3 garçons de son groupe. L'un d'entre eux étant le plus rejeté du groupe. Egalement 2 personnes du groupe ont révélé qu'ils n'aimeraient pas travailler avec "M". Pour l'un de ces choix, on remarque la réciprocité des deux sujets. Pour les attentes de choix, "M" s'attend à être choisi par un copain de classe. On remarque la réciprocité du choix. En ce qui concerne les attentes des sujets, "M" choisit une seule personne et on remarque la réciprocité des choix.

S Y N T H E S E

"M" a exprimé sa satisfaction à suivre ses cours dans une école régulière dans un groupe régulier; même s'il est plutôt solitaire dans le groupe.

POUR "C":

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

1979-80	1980-81
Principaux thèmes ressortant du test: - N'aime pas les orages. - Nervosité. - Se coucher tôt. - La tristesse. - Parler, aider, les autos et le patin. - Aime le hockey, les amis, le bois. - Faire ce qu'il veut. - Avoir une loupe. - Face aux difficultés, peu de dynamisme; se fie sur les autres, fait peu par lui-même. - Devant le succès, ses parents sont contents de lui et lui aussi. - Conception de soi et de la vie: Etre et faire mieux, travailler.	Le Paul Bonnet révèle les éléments suivants: - Centré sur lui. - Vit au présent. - Peu conscient de l'avenir. - Désire travailler le bois. - L'effort est difficile pour lui.

S Y N T H E S E

"C" semble avoir des intérêts pour le bois; il a des préoccupations: piscine, orages, le coucher, la peur de parler; il aime faire ce qu'il veut; centration sur lui; l'effort semble difficile pour lui.

ASPECT INTELLECTUEL:

1979-80	1980-81
Le test révèle un rendement global se situant au niveau de la déficience légère avec au verbal un fonctionnement au niveau de la lenteur et au non-verbal de la déficience moyenne. Les sous-tests révèlent aucune capacité d'attention et de concentration face à la tâche ce qui doit nous laisser prudent face aux capacités réelles de "C".	Bon contact avec "C" lors de la passation du test; son hémiplégie le rend lent d'exécution lors des tâches manuelles. Le langage expressif ainsi que réceptif nous apparaît bon. Au plan verbal les résultats se situent à la limite inférieure de la déficience légère et au plan non-verbal ses résultats se situent au niveau de la déficience moyenne. Compte tenu des difficultés spécifiques (vitesse d'exécution, capacité viguo-motrice et d'observation), ainsi que du comportement général de "C", il semple posséder un potentiel au niveau de la déficience légère.

S Y N T H E S E

Dans l'ensemble l'enfant fonctionne au niveau de la déficience légère et à un interval d'un an, on remarque un fonctionnement au niveau de la déficience moyenne avec du potentiel de déficience légère. Il sera classé l'an prochain en classe spéciale (déficient léger) mais regroupé dans un groupe de 11-12-13 ans, dans un milieu plutôt ouvert.

ASPECT VISUEL:

1979-80	1980-81
Par le Centre Louis-Hébert: Déficient visuel présentant une hypermétropie, un astigmatique et une eotropie constante, non concomitante. o.u. 10/30 Au sens de la loi, il ne remplit pas les critères d'admissibilité au programme pour handicapés visuels mais son déficit visuel lui occasionne des difficultés de fonctionnement pédagogique.	Par un ophtalmologiste de la région: Acuité visuelle: De loin: o.u. 20/200 avec correction et binoculaire: 20/70 De près: o.u. 20/100 avec correction.

SYNTHESE

Stabilité: l'élève non demi-voyant.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

Français: - Lecture sans syllabique - Connaît et identifie toutes les lettres mais ne peut lire les syllabes. - Peut écrire (reproduction) des mots et des phrases sans fautes.	Même degré d'acquisition.

1979-80	1980-81
Mathématiques: - Connaît ses chiffres de 1 à 25. - Addition et soustraction concrètement. - Reproduction des chiffres (copier) - Difficulté pour le 7 et le 4.	

S Y N T H E S E

Pas d'amélioration; recommandation pour septembre 1981. Ecole spéciale dans un groupe de déficient moyen. (Revérifier en septempre le classement pour un groupe de déficients légers.)

ASPECT DES ATTITUDES:

Pas de vérification des attitudes.	Ne semble pas avoir fait partie intégrante du groupe déficient léger: semble plutôt retiré et solitaire.

S Y N T H E S E

Il semble avoir eu plus de difficultés à fonctionner dans un groupe de déficients légers, que dans une école spéciale dans un groupe de handicapés visuels.

POUR "B":

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

1979-80	1980-81
Pas d'évaluation.	Le Paul-Bennet nous révèle: - Bon estime de soi. - Insécurité face à son avenir. - Préoccupation pour le monde du travail. - Possibilité d'amélioration de soi. - Agit d'une façon mesurée. - Conscient de ses difficultés (plus particulièrement académiques).

SYNTHESE

Bon développement affectif et social en tenant compte de son handicap.

ASPECT INTELLECTUEL:

Révèle un fonctionnement supérieur à la moyenne. Plus faible au niveau verbal qu'au niveau non-verbal. Bonne organisation visuo-motrice, avec indice de potentiel reflétant des capacités réelles, plus des aptitudes avec le matériel concret malgré son handicap.	Stabilité.

S Y N T H E S E

Semble débrouillard et capable de raisonner; style d'apprentissage plutôt concret que théorique.

ASPECT VISUEL:

1979-80	1980-81
Par le Centre Louis-Hébert: Handicapé visuel au sens de la loi avec une basse vision suite à un colobôme oculaire touchant l'iris et d'autres structures oculaires. Sans aides visuelles: o.u. 10/80 Avec aides visuelles: o.u. 10/20	Par un ophtalmologiste de la région: Acuité visuelle: De loin: 20/200 avec correction optique. De près: 20/200 avec correction optique.

S Y N T H E S E

Stabilité.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

1979-80	1980-81
Intégration au début de 1980, pas d'évaluation.	Pas d'évaluation précise pour cette année.

S Y N T H E S E

Bon fonctionnement en milieu régulier au professionnel court mitigé; satisfait de son apprentissage de son métier d'apprenti-menuisier. Recommandation pour septembre 1981: Professionnel court mitigé deuxième année, même si potentiellement il serait capable de fonctionner à un niveau supérieur; pour des raisons particulières (handicap, retard académique non récupérable, ...) il est préférable qu'il demeure au P. C. M. pour le support, la relance et le placement supervisé.

ASPECT DES ATTITUDES:

Pas de renseignements.	Il semble satisfait du type d'intégration vécue.

S Y N T H E S E

Il semble satisfait de son type d'intégration privilégiée.

II. DISCUSSION DES RESULTATS:

A) A PARTIR DES HYPOTHESES:

HYPOTHESE 1:

L'élève handicapé visuel possède les capacités de poursuivre un processus éducatif (cognitif, académique, adaptation au groupe, social et affectif) à la condition qu'un support spécial (professeur spécialiste et psychopédagogue) soit accordé à l'élève, aux professeurs recevants et aux parents.

Les bilans fonctionnels pour chaque élève démontrent qu'ils sont tous fonctionnellement voyant donc qu'ils sont capables de participer aux activités des autres élèves. De plus, ils sont tous scolarisables avec plus ou moins de support selon les besoins de chacun.

A partir des réponses aux questionnaires des parents, des élèves et des professeurs recevants (cf. pages 174 à 186) Tous sont unanimes: Il y a nécessité quant aux rôles du psychopédagogue (présence continue dans l'école) et des professeurs spécialisés (présence sur demande dans la classe); leurs rôles étant de support et de catalyseur face aux parents, aux élèves et surtout aux professeurs recevants.

Hypothèse confirmée.

HYPOTHESE 2:

Le type d'intégration privilégiée doit être obtenu par consensus pour chacun des élèves handicapés visuels afin que les alternatives (groupe-classe régulier ou classe spéciale) soient justifiées et appropriées aux élèves.

Des réunions mensuelles se sont tenues pour l'équipe de recherche et ainsi discuter de l'évolution de chaque élève handicapé visuel dans les classes régulières. De plus, des études de cas ont eu lieu régulièrement (trois dans l'année et plus si jugé nécessaire).

Dès septembre, "B" et "C" étaient intégrés totalement en classe spéciale (déficients légers).

Pour "S", "M" et "D": de septembre à novembre, ils étaient en classe spéciale pour handicapés visuels dans une école régulière. Suite à leur demande et surtout à celle des professeurs du régulier soutenus par les professeurs spécialistes, ces élèves sont intégrés dans des groupes réguliers (novembre à juin).

Hypothèse confirmée.

HYPOTHESE 3:

Le milieu (professeur et groupe-classe régulier) est disponible pour recevoir l'élève handicapé visuel.

Hypothèse confirmée, mais à des conditions bien précises:

- Bien connaître le dossier familial, scolaire et médical de l'enfant à intégrer.
- Très bonne sensibilisation auprès des professeurs recevants et de l'équipe-école qui pourront par la suite informer leurs élèves.
- Faire connaissance avec les professeurs itinérants pour faciliter le travail d'équipe.
- Réduire le nombre d'élèves dans le groupe recevant (idéal: 1/20).
- Avoir des rencontres avec les autres psécialistes (psychologue...).

- Rencontrer les parents.
- Connaissance des tests que l'élève a passés.
- Suggestions des pré-requis à l'intégration.
- Rencontres personnelles entre le psychopédagogue, le professeur itinérant et le professeur recevant afin de discuter du type de handicap visuel est atteint l'élève, de ses acquisitions académiques, de son comportement, de son milieu familial... et des différents courants philosophiques de l'éducation et des diverses interventions pédagogiques afin de comprendre les différents rôles et fonctions de chaque intervenant selon leur propre personnalité. Ses rencontres devraient être faites surtout en début d'année et se reproduire régulièrement par la suite.

B) AVANTAGES DE LA RECHERCHE:

L'an passé, il y avait 6 élèves (de 7 à 18 ans) tous handicapés visuels en classe spéciale, dans une école spéciale; où ces jeunes fréquentaient quotidiennement des enfants déficients moyens et graves ainsi que des enfants handicapés physiques sérieux. Cette année, leur milieu de vie était tout à fait changé, ils fréquentaient quotidiennement des élèves du régulier.

Dans l'interprétation des résultats, nous remarquons des changements significatifs tant pour les élèves (surtout aspect affectif, social et pédagogique) que pour les intervenants (expériences enrichissantes et les efforts sont récompensés par les progrès et succès des élèves).

Dans l'ensemble, les parents semblent satisfaits de l'intégration de leurs enfants handicapés visuels en milieu régulier. De plus, ils voient la nécessité que leurs enfants aient l'aide d'un psychopédagogue et de professeurs itinérants pour les suivis dans leur cheminement pédagogique et

personnel. Les parents sont aussi en accord avec le classement proposé pour l'année 1981-82.

Les élèves eux-mêmes sont satisfaits de leur intégration dans un milieu régulier. De plus, ils voient la nécessité de l'aide (psychopédagogue et professeur itinérant) qui leur a été offerte.

Les élèves handicapés visuels semblent peu remarqués dans le groupe n'étant ni leader, ni rejetés du groupe. Ils choisissent en général une (1) personne pour travailler en classe et ce choix est réciproque. Donc, ils font plus ou moins partie intégrante dans leurs groupes-classes respectifs (comme d'autres élèves non handicapés visuels)

Le projet de recherche a amené différentes informations à propos d'un élève handicapé visuel et lors de la dernière réunion du comité de recherche, ses points sont ressortis:

- Bonne adaptation des gens du milieu à ce nouveau fonctionnement dans l'école.

- L'intégration demande beaucoup de temps (disponibilité).

- Les gens ont travaillé à partir du bilan fonctionnel, avec méthode de travail (objectifs - interventions - évaluation).

- Travail de concertation demandant la compréhension, l'implication et la collaboration: Travail d'équipe.

- Ce projet amène des meilleures connaissances pour les années ultérieures tant pour la connaissance de l'élève handicapé visuel que pour le fonctionnement.

Le milieu où s'est effectuée la majeure partie de la recherche suggère des conditions préalables à l'intégration des élèves handicapés visuels en milieu régulier:

- Bien connaître le dossier familial, scolaire, médical et psychologique de l'enfant à intégrer.

- Très bonne sensibilisation auprès des professeurs recevants et de l'équipe-école qui pourront par la suite informer leurs élèves.

- Avoir des rencontres avec les autres spécialistes (psychologue...).

- Rencontrer les parents.

- Suggestions des pré-requis à l'intégration (discussion sur les idées de l'intégration avec les personnes concernées).

- Rencontres personnelles entre le psychopédagogue, le professeur itinérant et le professeur recevant afin de discuter du type de handicap visuel est atteint l'élève, de ses acquisitions académiques, de son comportement, de son milieu familial... et des différens courants philosophiques de l'éducation et des diverses interventions pédagogiques afin de comprendre les différents rôles et fonctions de chaque intervenant selon leur propre personnalité. Ses rencontres devraient être faites surtout en début d'année et se reproduire régulièrement par la suite (temps de croissance).

C) POINTS FAIBLES DE LA RECHERCHE:

- En début d'année, il n'y a pas eu vérification systématique des acquis académiques pour chaque élève; ainsi que la connaissance des programmes afin de mieux définir les objectifs pédagogiques individuels pour l'année 1980-81.

- On remarque une difficulté de la part des enseignants à établir d'une façon précise le niveau d'acquisition des élèves; et ainsi de définir les objectifs, de formuler des stratégies d'interventions et de choisir des moyens d'évaluation.

- Une grille d'évaluation de comportement aurait pu être bénéfique pour certains élèves.

5. IMPACT SOCIAL:

5.1 INFORMATION: *

ECOLE ST-GEORGES:

A l'intérieur de l'école, beaucoup d'échanges verbaux ont été faits sur ce projet pour mieux renseigner les professeurs sur la nature et la portée du projet.

En début d'année, les professeurs de l'école ont expliqué à leur groupe d'élèves respectifs que trois (3) enfants handicapés visuels vont fréquenter l'école pour l'année 1980-81; ce qui a suscité plusieurs questions auxquelles le professeur a su répondre adéquatement.

Egalement, les handicapés visuels ont eu l'opportunité de présenter toutes leurs aides visuelles à certains groupes afin de démystifier tout l'appareillage.

Un kiosque d'information a été organisé pour informer tout le personnel de l'école, les élèves et également les parents qui ont assisté à des réunions ou à des visites quelconques.

En ce qui concerne ces derniers, une sensibilisation a été faite aux réunions de parents.

ECOLES POLYVALENTE D'ARVIDA ET NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE:

"C" et "H" ont moins suscité l'intérêt proprement dit pour l'ensemble de leur école. De l'information générale a été donnée aux professeurs concernés ainsi qu'au groupe auquel ils appartiennent.

* Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

5.2 ATTITUDES DES PERSONNES CONCERNEES: *

ECOLE ST-GEORGES:

En général, l'attitude des parents et des élèves est très favorable.

Pour les professeurs qui ont à travailler directement avec un enfant handicapé visuel, une réticence se fait sentir au début mais par la suite elle s'adoucit car plus de renseignements leur sont fournis sur ce type de clientèle et différentes approches proposées ont pu démystifier ce qu'est un enfant handicapé visuel.

Lors de la visite de parents au premier bulletin (novembre 1980), certains parents ont pu échanger à propos de la connaissance d'un enfant handicapé visuel, sur le développement de leur enfant (exemple de réflexion: importance de la vue, de ses yeux; acceptation de soi et de l'autre (enfant handicapé visuel); différences et ressemblances des enfants entre eux autres; sur les différentes personnes qui composent la société...)

Vers le mois de mai 1981, un sondage a été effectué afin de vérifier la disponibilité et la réceptivité des professeurs (du régulier) susceptible d'accueillir un élève handicapé visuel en septembre 1981 (et ce lors du classement pour septembre 1981).

ECOLES NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE ET POLYVALENTE D'ARVIDA:

"C" et "H" ne semblent pas poser de problème parce qu'aux yeux des gens de l'école (personnel et enfants) ils ne sont pas identifiés comme étant des élèves handicapés visuels mais plutôt comme des élèves fréquentant une classe spéciale.

* Texte rédigé en collaboration avec Chantale Villeneuve, psychopédagogue.

6. RECOMMANDATIONS:

En considérant des clientèles théoriques (tableau VIII, page 49) que l'on peut retrouver au Saguenay versus celle pour laquelle un suivi a été fourni dans le cadre du présent projet, il existe un écart considérable entre la clientèle théorique et la clientèle qui a reçu un suivi en 1980-81 dans le cadre du projet-pilote: Quatre (4) demi-voyants et un (1) aveugle ont obtenu ces services.

Toutefois, l'application du taux de prévalence fournit une clientèle théorique de 35 demi-voyants et de 12 aveugles; d'où la nécessité d'établir un service permanent et spécialisé pour les clientèles scolaires de la région du Saguenay. A moyen terme, ce service pourrait également couvrir la région du Lac St-Jean.

Cette estimation théorique peut sembler élevée; toutefois, sans même l'élaboration d'un dépistage systématique, la fin d'année 1981 nous amène à répondre à des demandes de services pour onze (11) enfants nécessitant un encadrement pédagogique particulier.

En plus de ces considérations d'ordre quantitatif, il importe également de rappeler que les services fournis depuis septembre 1980 suite à l'évaluation des besoins menée l'année précédente, ont permis à cinq (5) élèves préalablement scolarisés dans une école spéciale pour handicapés visuels, de bénéficier d'une scolarisation dans un cadre régulier.

Le tableau IX (page 225) montre bien l'évaluation de la situation scolaire pour chaque élève et ce, pour les deux dernières années ainsi que la projection pour l'année 1981-82.

L'étude des différents cas nous a conduits à formuler une orientation des élèves afin de répondre aux besoins individuels des élèves et en tenant compte des contraintes inhérentes aux diverses écoles. Les différents cas actuellement dépistés se retrouvent dans des milieux variés.

Donc, pour répondre à ces besoins, nous recommandons la mise sur pied de la structure de services décrite ci-dessous:

TABLEAU IX

SITUATION DES ELEVES PAR RAPPORT AU SYSTEME EN CASCADES

	1979-80	1980-81	1981-82
"B"	6	5	5
"C"	6	5	5
"M"	6	3	3
"D"	6	3	3
"S" *	6	4	5

6 correspond à l'école spéciale.

5 correspond à la classe spéciale dans l'école régulière, avec participation aux activités générales de l'école.

4 correspond à la classe régulière avec participation de l'enfant à une classe-ressource.

3 correspond à la classe régulière avec service-ressource à l'enseignant régulier et à l'enfant.

* Cela ne doit pas être considéré comme une régression mais plutôt comme une adaptation au besoin de l'élève.

TYPE DE SERVICE:

Service-ressource à l'enseignant du régulier et à l'enfant.

OBJECTIF:

Permettre à l'élève handicapé visuel de fréquenter l'école primaire ou secondaire de son milieu en assurant un support spécialisé à l'élève et à l'enseignant du groupe régulier.

CARACTERISTIQUES:

Ce modèle s'adresse à des enfants qui présentent un handicap visuel variable allant du fonctionnellement voyant au fonctionnellement aveugle.

Ces élèves démontrent une autonomie suffisante. De façon générale, iis ont acquis les principes de base leur permettant de se déplacer dans un environnement familier. Ils présentent des comportements sociaux favorisant la réalisation d'interactions positives aves les pairs du groupe et de l'école.

Ce modèle comporte deux variables essentielles à savoir la sensibilisation du milieu d'accueil et la compétence de l'intervenant spécialisé.

Ce modèle permet au milieu d'assurer la première responsabilité en fonction de la clientèle handicapée visuelle tout en garantissant à ce dernier les services spécialisés nécessaires. Il suscite donc l'engagement de la famille et de la communauté dans le processus éducatif de l'élève.

Le professeur itinérant et le psychopédagogue appelés à travailler à titre de personnes-ressources auprès de l'élève et de l'enseignant du régulier doivent posséder une information sur l'ensemble des programmes du primaire et secondaire et être habilités à intervenir se-

lon le mode spécifique d'apprentissage de l'élève handicapé visuel.

Ce modèle rend nécessaire l'élaboration d'un plan individualisé d'interventions afin de répondre aux besoins particuliers de l'élève et de respecter l'originalité des groupes recevants.

Ce modèle tire avantage à être opérationnalisé dans le cadre d'une équipe-ressource permettant ainsi le suivi des élèves d'une année scolaire à une autre, l'animation des intervenants et le développement d'un matériel didactique répondant aux besoins de l'élève handicapé visuel.

FONCTIONNEMENT:

Dépendamment des besoins individuels identifiés et ce, suite à une démarche du professeur régulier ou du directeur de l'école, chaque élève pourra bénéficier d'un service itinérant. Ce suivi pourra s'articuler par une sensibilisation de l'enseignant régulier au type de handicap visuel et par des interventions spécifiques auprès de l'élève handicapé visuel selon l'entente avec le professeur du régulier.

Il est reconnu que les élèves handicapés visuels nécessitent un support dans l'établissement d'interactions positives avec leurs pairs. Le professeur itinérant pourra favoriser l'organisation d'activités propices à de telles interactions; le professeur itinérant aura aussi à assurer l'entraînement à la dactylographie, la fourniture et le matériel adapté aux besoins particuliers de l'élève.

Pour sa part, le psychopédagogue recevra les demandes de services, s'assurera de la mise à jour des dossiers et participera avec le professeur itinérant et le professeur du régulier à l'élaboration du plan individualisé d'intervention: il assure le cheminement des dossiers à l'intérieur du processus administratif de la Commission Scolaire de Chicoutimi. Son mandat couvrira également une responsabilité concernant le dépistage (voir le modèle de dépistage à l'an-

nexe V page 305) et la sensibilisation du personnel des écoles de la commission face aux élèves handicapés visuels et ainsi instrumenter les professeurs. Afin qu'ils puissent transmettre cette information à leurs élèves du régulier; et éventuellement, pour l'ensemble des commissions scolaires de la région selon les ententes.

Il verra également à maintenir les communications avec le centre de réadaptation (Centre Louis-Hébert), le C.S.S., les parents, les ophtalmologistes et optométristes, ainsi que les écoles super régionales.

INCIDENCES PARTICULIERES:

Il est possible que certains élèves de niveau primaire dont le handicap visuel est plus profond puissent nécessiter des aménagements particuliers pour se rendre à l'école. L'accompagnement par un pair, l'autobus scolaire et le taxi sont des formules à évaluer selon les circonstances.

Durant les premiers jours de fréquentation de l'école, il est à prévoir que certains élèves nécessiteront un encadrement particulier lors des déplacements.

La commission scolaire responsable de l'organisation du service éducatif doit s'assurer de la collaboration des ressources de réadaptation pour les évaluations en basse vision et le support professionnel à l'enseignant spécialisé.

TACHES SPECIFIQUES:

ROLE ET FONCTIONS DU PSYCHOPÉDAGOGUE POUR LES HANDICAPES VISUELS:

ROLE:

La tâche du psychopédagogue comporte plus spécifiquement le dépis-

tage, la sensibilisation, l'identification et l'évaluation des troubles d'apprentissage scolaire dus à des problèmes sensoriels (la vue) et l'assistance aux enseignants (professeur recevant et professeur itinérant) dans la réalisation des programmes de réadaptation ou de rééducation des élèves en difficulté par un traitement individuel ou collectif. Il est également appelé à établir des contacts étroits avec les parents, les enseignants et les autres professionnels impliqués.

FONCTION:

1) Assurer un lien entre le Centre Louis-Hébert et l'école du milieu de l'enfant ou de l'adolescent.

2) Favoriser l'intégration sociale et scolaire des élèves référés dans leur milieu.

3) Sensibiliser les milieux d'accueil à la psychologie du handicapé visuel (faire les premiers contacts pour que le jeune soit intégré et ce auprès de la direction d'école et du professeur recevant).

4) Informer l'enseignant recevant et le professeur itinérant sur les besoins du handicapé visuel et sur les techniques spécifiques utilisées par l'aveugle (préparer et transmettre du perfectionnement).

5) Apporter une aide pédagogique à l'enseignant recevant et au orofesseur itinérant par des conseils appropriés, par l'élaboration de modalités de fonctionnement acceptables de part et d'autre et par la mise en relation avec les différentes ressources existantes (étude de cas, bilan fonctionnel).

6) Apporter aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation (surtout pour les nouveaux handicapés visuels qui vivent l'intégration).

7) Rencontrer les coordonnateurs des commissions scolaires et les directions d'écoles afin de les informer de l'existence des services itinérants et du type de support apporté (entente de servcies).

8) S'assurer de la continuité des services ophtalmologiques et de réadaptation lorsque nécessaire.

9) Collaborer avec les différents Centres (I.N.C.A., C.R.H.V., A.I.V.Q., A.H.U.S. et A.Q.P.E.H.V.). (1)

10) S'assurer qu'un dépistage systématique se fasse pour tous les enfants en milieu scolaire et pré-scolaire et étudier les références.

11) Sensibiliser les professeurs et l'ensemble des étudiants à l'importance de la vue et demander de l'aide si nécessaire (instrumenter les professeurs).

(1) I.N.C.A. Institut National Canadien pour les Aveugles.
C.R.H.V. Centre de réadaptation pour les handicapés visuels.
A.I.V.Q. Aides aux insuffisants visuels du Québec
A.H.V.S. Association des handicapés visuels du Saguenay
A.Q.P.E.H.V. Association du Québec des parents d'enfants handicapés visuels.

ROLE ET FONCTIONS DU PROFESSEUR ITINERANT POUR LES ELEVES HANDICAPES VISUELS:

ROLE:

Le professeur itinérant se définit comme le responsable de la réinsertion ou du maintien de l'élève au plan scolaire dans son milieu d'origine. La famille, l'école et l'élève sont les trois niveaux d'interventions.

FONCTIONS:

1) Favoriser l'intégration sociale et scolaire des élèves référés dans leur milieu.

2) Sensibiliser les milieux d'accueil à la psychologie du handicapé visuel.

3) Evaluer, stimuler et apporter les interventions nécessaires à l'élève dans sa démarche de scolarisation intégrée.

4) Evaluer avec l'enseignant le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution et d'une amélioration.

5) Apporter aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation.

6) Tenir à jour les dossiers des élèves intégrés et rédiger un rapport sur chaque intervention faite auprès de l'école ou de l'élève (bilan fonctionnel).

7) Informer l'enseignant sur les besoins du handicapé visuel et sur les techniques spécifiques utilisées par l'aveugle ou le demi-voyant.

8) Apporter une aide pédagogique à l'enseignant par des conseils appropriés, par l'élaboration de modalités de fonctionnement acceptable de part et d'autre et par la mise en relation avec les différentes ressources existantes.

9) Travailler en équipe avec d'autres professeurs itinérants et le psychopédagogue.

10) L'organisation, la planification et la réalisation de la démarche d'intervention auprès de chaque élève handicapé visuel se feront par concertation entre les différents intervenants impliqués.

7. BIBLIOGRAPHIE:

- Bilan fonctionnel; guide méthodologique à l'intention du milieu scolaire, 3e version, Direction de l'évaluation pédagogique, Service du développement, Octobre 1980.

- Guide d'information et de sensibilisation adressé aux écoles qui intègrent des enfants handicapés visuels. (1)
(1) Tiré de "Mainstreaming the visually Impaired Child" Edited by Gloria Calovin. Traduction et adaptation: Philippe Côté.

- Brasseau, P. (1977), La prévention et le dépistage des déficiences visuelles chez l'enfant.

- Gearheart, B. R., Organisation and Administration of Educational Programs for Exceptionnel Children (Spengfield), III, Thomas, 1974, p. 242.

- Comment je vois et j'apprends? (document de travail) gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Direction générale du Développement Pédagogique, Service de l'Adaptation Scolaire, Juin 1979.

- Commissions Scolaires de Chambly, Ecole Nazareth et Louis-Braille, Plan d'organisation 1980-81, Longueil, janvier 1980.

- Rapport du Comité d'étude sur la situation des handicapés visuels du Québec, mars 1977.

- Schepens, Claude; Psychologie du handicapé visuel, Bruxelle, 1969.

- Structure des services et procédures d'attribution des aides, le Service de réadaptation du Centre d'accueil Louis-Hébert, édition de radage, novembre 1977.

- Rapport final de la recherche 1979-80, Elaboration d'un ou plusieurs modèles d'intégration des enfants handicapés de la vue pour une région à faible clientèle et d'âges variés (5 à 7 ans), Pauline Beaupré, chercheur, Juillet 1980.

- Plan quinquennal, Service aux enfants handicapés moteurs et/ou sensoriels, 1977-82.

- Plan quinquennal, Plan de services aux enfants déficients visuels, volume II, Ministère des Affaires Sociales, Québec,mai 1977.

- Les handicapés visuels zone 3, état de la question en date du 4 juin 1973, Louis Dallaire, Commission Scolaire Régionale Jean-Talon.

- Direction des services de recherche et de planification, Inforecherche no 55, Intégration des handicapés de cécité totale, 1980.

- Direction des services de recherche et de planification, Inforecherche no 52, Préscolarisation des handicapés visuels de 4 à 5 ans, 1980.

- Direction des services de recherche et de planification, Inforecherche no 53, Prolongation de la scolarisation des handicapés visuels de 16 à 21 ans, 1980.

- Direction des services de recherche et de planification, Inforecherche no 56, Scolarisation des handicapés visuels de 6 à 16 ans, 1980.

- Direction des services de recherche et de planification, Inforecherche no 57, Surhandicapés visuels, 1980.

- B. R. Gearheart, Organisation and Administration of Educational Programs for exceptional Children (Springfield, III, Thomas, 1974) p. 242.

8. SOMMAIRE DU PROJET: (1)

Ce projet qui s'est échelonné sur deux ans se résume en deux grandes étapes d'analyse d'une situation existante et une étape d'expérimentation d'un nouveau modèle de fonctionnement.

La première étape avait pour but de faire une analyse descriptive d'une situation et des principaux changements à apporter au niveau pédagogique, social et organisationnel. Elle visait également à mettre en place les conditions préalables à l'intégration de même qu'à proposer un modèle d'intégration en fonction de la clientèle visée.

La deuxième étape a consisté à expérimenter d'une façon concrète le modèle d'intégration proposé et à définir d'une façon précise les rôles de chacun des intervenants de même qu'un mode d'articulation par l'ensemble des intervenants.

(1) Texte rédigé par Philippe Côté, responsable du projet.

9. BUDGET:

9.1 COUT AUTORISE PAR LE MINISTERE:

Le coût global est de l'ordre de: $32,700.00

9.2.a) DEPENSES ENCOURUES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE:

La Commission Scolaire de Chicoutimi a fourni le service de secrétariat et de reprographie.

9.2.b) DEPENSES EFFECTUEES EN VERTU DES SOMMES AUTORISEES PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION:

Salaire:	$25,915.17
Frais divers:	1,154.11
TOTAL:	$27,069.28

10. IDENTIFICATION:

NOM DU RESPONSABLE DU PROJET: Philippe Côté

NOM DU CHERCHEUR ENGAGE PAR LA COMMISSION SCOLAIRE ET REDACTEUR DE CE RAPPORT:

Diane Fortin Gagné, c.o.
Diane Fortin Gagné, c.o.

SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL: Jean-Jacques Hudon
Jean-Jacques Hudon

DATE: 26 août 1981.

II. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE:

Le rapport final a été étudié au Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire de Chicoutimi et voici la résolution:

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

EXTRAIT du procès-verbal d'une session ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire de Chicoutimi tenue le 25 août 1981

CC81-309

CC81-309.1- Il est proposé et résolu:-

CC81-309.2- D'accepter le rapport relatif au projet intitulé "Expérimentation de différents modèles d'intégration d'enfants handicapés visuels (1980-81)", et

CC81-309.3- D'en autoriser sa présentation au ministère de l'Education.

ADOPTE.

COPIE CONFORME

Le secrétaire général

Michel Ebacher

36 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, G7H 1W2

ANNEXE I

EVALUATIONS DES JEUNES TIREES DU RAPPORT DE RECHERCHE 1979-80, SOUS QUATRE (4) ASPECTS: INTELLECTUEL, ACQUISITION PEDAGOGIQUE, VISUEL, AFFECTIF ET SOCIAL.

POUR L'ELEVE "C"

ASPECT INTELLECTUEL:

TEST: Barbeau-Pinard

DATE DE PASSATION: 05-03-80

R E S U M E

— Rendement global au niveau de la déficience légère;

— Verbal au niveau de la lenteur;

— Non-verbal au niveau de la déficience moyenne;

— Aucune attention et concentration face à la tâche, ce qui doit nous laisser prudent face aux capacités réelles de C.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

FICHE D'OBSERVATION

NOM DE L'ELEVE: C AGE: 11 ans

DATE DE NAISSANCE: 24-09-68 NOM DU PERE OU TUTEUR:

ADRESSE: _____

ECOLE: Institut de Chicoutimi TELEPHONE: _____

NOM DU PROFESSEUR: Cécile et André TELEPHONE: 543-7728

A) Digne de mention; B) Bien; C) Moyen; D) Eprouve des difficultés; E) Faiblesse marquée.

ADAPTATION AU TRAVAIL SCOLAIRE

1. CREATIVITE (D)	Il n'apporte rien de personnel. Il préfère imiter ou copier ce qui existe.
2. RAPIDITE (E)	Il travaille très lentement.
3. COORDINATION MOTRICE (D)	Il est malhabile et ses mouvements sont mal coordonnés.
4. INTERET POUR LES ACTIVITES MANUELLES (C)	Il ne manifeste pas d'intérêt pour les activités manuelles.
5. INTERET POUR LE TRAVAIL SCOLAIRE (D)	

6. REACTION A L'ECHEC.	(E)	Il est indifférent.
7. REGULARITE DE L'EFFORT	(E)	Se décourage vite. Porté à traîner à ajourner ce qu'il a à faire.
8. ORDRE ET METHODE	(C)	Il est brouillon, imprévoyant. Ses choses sont en désordre.
9. MEMOIRE ET CONCENTRATION	(D)	Besoin d'une grande variété dans le travail. Rêveur. Se fatigue vite et se laisse distraire facilement.
10. REACTION AU SUCCES	(D)	Il est plus ou moins stimulé par ses réussites.

EVALUATION PEDAGOGIQUE

FRANCAIS	Lecture sous-syllabique. Connaît et identifie toutes les lettres mais ne peut lire les syllabes. Peut écrire (reproduction) des mots et des phrases sans faute.
LIVRES UTILISES	"Jouons ensemble" - Forest-Ouimet - 1er livre. "J'ai du plaisir à lire" - Guérin - 1er. "Cahier d'exercice" - Borel Maisonny.

MATHEMATIQUES	Connaît ses chiffres de 1 à 25 (dessin d'un point à un autre). Addition et soustraction avec concret. Connaît les cartes à jouer. Connaît l'heure et la demie. Reproduction des chiffres. Difficulté pour le 7 et le 4.
LIVRES UTILISES	"Mathématiques à l'élémentaire I". "L'univers des nombres" - livre 1.
ETUDE DU MILIEU	Participe assez bien malgré ses difficultés. Intérêt pour la collection "Jeunes chercheurs".
ARTS PLASTIQUES	Bon pour colorier. Commence à pouvoir utiliser les ciseaux.
CATECHESE	Bonne participation.

Cécile Rossignol, titulaire

André Dufour, titulaire

ASPECT VISUEL:

DATES D'EXAMEN: 28-06-78; 28-01-80

R E S U M E

Il s'agit d'un déficient visuel. Au sens de la loi, il ne remplit pas les critères d'admission au programme pour les handicapés visuels.

ACUITE VISUELLE:

Au loin:

- Sans prescription:

  O.D. 10/60

  O.S. 10/60

  O.U. 10/30

Au près:

Distance 10cm.

O.D. 4 points

O.S. 4 points

O.U. 4 points

DIAGNOSTIC

Déficient visuel présentant une hypermétropie, un astigmatisme, une exotropie constante, non concomitante.

PRONOSTIC:

Le pronostic, quant à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée du problème, est très bon.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé un examen oculo-visuel de base annuelle ou symptomatique et un examen d'orthoptique et des exercices de motilité oculaire. Ces exercices ayant pour but d'améliorer la perception visuelle.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

TEST: A.B.S.

(échelle de comportement adaptatif)

R E S U M E

Pour C, nous avons utilisé la fiche de cotation correspondant à son niveau d'âge et à son niveau intellectuel. Ses résultats se retrouvent au tableau III.

Les résultats de C sont très faibles dans l'ensemble. Aux comportements adaptés, il n'obtient pas plus que le percentile de 20. On peut donc en conclure qu'il ne réussit pas grand chose. La question à se poser est à savoir si c'est par incapacité ou par désintérêt.

Quant aux comportements inadaptés, C manifeste un peu d'agressivité physique et d'opposition vis-à-vis autrui (percentile de 50), de l'hyperactivité (percentile de 45), du repli sur soi et de l'inadaptation personnelle (percentile de 30). Ainsi donc, il a des comportements tels: bousculer et déranger les autres, arriver en retard, parler beaucoup, interrompre les autres, être irréaliste face à l'avenir, être bouleversé face à la critique.

TABLEAU III

Résultats de l'échelle de comportements adaptatifs (A.B.S.) pour C[1]

Indépendance	Activité économique	Développement du langage	Nombre et temps	Tâches ménagères	Travail manuel	Auto-direction	Responsabilité	Sociabilisation	PERCENTILES	Agressivité physique	Auto-destructeur	Comp. soc. inacceptable	Agressivité verbale	Opposition vis-à-vis autrui	Repli sur soi	Hyperactivité	Comp. sex. inacceptable	Inadaptation personnelle
71	4	36	12	8	9	17	6	24	90	17	0	4	16	15	8	12	2	13
69	4	34	11	8	9	16	5	22	80	13		2	13	11	6	6	1	11
68	3	33	11	7	9	15	4	21	70	9		1	10	7	5	5	1	9
66	3	31	10	7	8	14	4	19	60	6		1	7	5	3	3	0	7
66	3	29	10	6	8	13	4	19	50	4		0	6	3	2	2		6
64	2	29	8	6	7	12	4	18	40	2			3	2	2	0		5
62	1	27	8	6	6	11	3	18	30	1			2	1	1			3
60	1	24	7	5	5	8	3	16	20	0			1	0	0			2
56	1	20	6	5	4	7	2	15	10				1					0
73	7	38	12	9	10	18	6	26	Cote Max.	31	5	13	28	37	18	16	14	37

[1] Il s'agit ici de la fiche de cotation numéro 3, c'est-à-dire, celle correspondant à l'âge chronologique de 120-155 mois et au niveau intellectuel moyen.

TEST: Paul Bonnet

DATE DE PASSATION: 05-06-80

R E S U M E

Attitude au test:

— Désir d'éloigner la situation du test de lui-même, veut prendre ses distances, peur de perdre le contrôle;

— Désir d'en finir au plus vite, ce qui se traduit dans des réponses stéréotypées (le Seigneur, quelqu'un, quelque chose, beaucoup).

Principaux thèmes ressortant du test:

— N'aime pas les orages, la nervosité, se coucher tôt, la tristesse, parler, aider, les autos, le patin;

— Aime le hockey, les amis, le bois, faire ce qu'il veut, avoir une loupe;

— Face à la difficulté: peu de dynamisme, se fie sur les autres, fait peu par lui-même;

— Devant le succès: ses parents sont contents et lui aussi.

— Conception de soi et de la vie: être et faire mieux, travailler.

POUR L'ELEVE "D"

ASPECT INTELLECTUEL:

TEST: Barbeau-Pinard

DATE DE PASSATION: 23-01-80

R E S U M E

— Global moyen;

— Verbal moyen supérieur;

— Non-verbal moyen inférieur;

— Elève de bonnes capacités intellectuelles, légèrement handicapé au niveau du rendement par son handicap visuel.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

FICHE D'OBSERVATION

NOM DE L'ELEVE: D AGE: 12 ans

DATE DE NAISSANCE: 28-10-67 NOM DU PERE OU TUTEUR:

ADRESSE: _____

ECOLE: Institut de Chicoutimi TELEPHONE: _____

NOM DU PROFESSEUR: Cécile et André TELEPHONE: 543-7728

A) Digne de mention; B) Bien; C) Moyen; D) Eprouve des difficultés; E) Faiblesse marquée.

ADAPTATION AU TRAVAIL SCOLAIRE

1. CREATIVITE	(B)	Il manifeste un esprit de recherche et d'invention.
2. RAPIDITE	(C)	
3. COORDINATION MOTRICE	(B)	Habile dans ses mouvements (activités manuelles, jeux).
4. INTERET POUR LES ACTIVITES MANUELLES	(B)	S'intéresse beaucoup aux activités manuelles, telles que dessin, bricolage et modelage.

5. INTERET POUR LE TRAVAIL SCOLAIRE	(C)	Nullement intéressé par le travail scolaire. Il n'a pas beaucoup de motivation.
6. REACTION A L'ECHEC	(C)	
7. REGULARITE DE L'EFFORT	(C)	Se décourage facilement. Porté à traîner, à ajourner ce qu'il a à faire.
8. ORDRE ET METHODE	(C)	Ses choses sont en désordre.
9. MEMOIRE ET CONCENTRATION	(B)	Il se fatigue vite.
10. REACTION AU SUCCES		Il est tenté à rechercher le succès.

EVALUATION PEDAGOGIQUE

FRANCAIS	Lecture hésitante. Se fatigue vite tant au niveau de la lecture que l'écrit. Bonne mémorisation et bonne compréhension. Difficulté à lire (dû à son handicap). Bon vocabulaire et il cherche à l'enrichir. Compréhension de texte, bonne participation mais il a de la difficulté au niveau décodage.

LIVRES UTILISES	"J'ai du plaisir à lire", Guérin, 4e livre. "Au pays des contes", 4e livre. "Les Editions", F.M., 4e livre. "Apprentissage du français", Duhaime Gaétan, 1er livre.
MATHEMATIQUES	Tout devrait être fait oralement car il a de la difficulté dans l'écrit. Additionne et soustrait à 1 chiffre et à 2 chiffres avec retenues. Difficultés au niveau multiplication et division. Bonne compréhension quand on lui soumet un problème raisonné oral.
LIVRES UTILISES	"Beaudry Gérard", 3e année. "Apprentissage des mathématiques", rappel.
ETUDE DU MILIEU	Bonne participation. Bon intérêt et il pose des questions. Bonne motivation.
LIVRES UTILISES	"Ma province, mon pays", Géographie, 6e Edition F.M. "Jeux écologiques Séguin".
CATECHESE	Son intérêt est mitigé. Semble réceptif mais en d'autres moments, on retrouve chez lui un peu d'agressivité. Préfère le moment du dessin car son message passe même qu'oralement.

Céline Rossignol, titulaire

André Dufour, titulaire

ASPECT VISUEL:

DATE D'EXAMEN: 20-01-80

R E S U M E

Il s'agit d'un handicapé visuel au sens de la loi avec un rendement de basse vision modérée. Le problème visuel est congénital.

ACUITE VISUELLE

Au loin	Au près
— Sans prescription:	Distance 3cm.
O.D. 20/320	O.D. 2m
O.S. Protection lumineuse	O.S. Protection lumineuse
O.U. 20/320	O.U. 2m
— Avec aides visuelles:	
O.D. 10/25	O.D. 1m
O.S.	O.S. protection lumineuse
O.U. 10/25	O.U. .8m

DIAGNOSTIC

Handicapé visuel suite à un problème congénital de microphtalmie et de colobôme irien.

PRONOSTIC

Pronostics, quant à l'acuité visuelle, la durée du problème, le champ visuel, l'étiologie et la stabilité sont bons.

RECOMMANDATIONS

Examen oculo-visuel annuel de base ou symptomatique.
Examen de la pression intro-oculaire ou tomométrie à tous les six (6) mois.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

TEST: A.B.S.

(échelle de comportement adaptatif)

R E S U M E

Pour D, nous avons utilisé la fiche de cotation correspondant à son niveau d'âge et à son niveau intellectuel. Ses résultats se retrouvent au tableau IV.

Pour les comportements adaptés, les résultats de D sont les suivants: percentile de 90 aux catégories "nombre et temps" et "tâches ménagères"; de 70 au "développement du langage"; de 60 à "activité économique" et "responsabilité". Il obtient un faible résultat à la catégorie "indépendance" (percentile de 35), surtout en ce qui a trait à l'entretien de ses vêtements et à la propreté. A la catégorie "auto-direction", le percentile obtenu est de 20, ce qui se manifeste par des comportements tels le manque d'initiative, la passivité, le besoin d'encouragement et de stimulation et l'inconstance dans le travail. Il obtient un piètre résultat aux catégories "travail manuel" et "socialisation" (percentile inférieur à 10). Bien que D aime le travail manuel, il est négligeant, ne prend pas soin du matériel, fait courir des dangers aux autres, est

lent et a grand besoin d'encouragement. En ce qui concerne la socialisation, D aide les autres, mais participe difficilement avec les élèves de l'école, il se fâche à la moindre contrariété.

D a plusieurs comportements inadaptés. Il manifeste beaucoup d'agressivité physique (percentile de 80) et d'agressivité verbale (percentile de 70). Il bouscule, agace, menace, manipule beaucoup. Il s'oppose beaucoup vis-à-vis des autres (percentile de 65), c'est-à-dire refuse de participer, est négatif envers les règlements et envers ceux identifiés à l'autorité.

De plus, D laisse entrevoir une personnalité dénotant beaucoup de repli sur soi, d'hyperactivité et d'inadaptation personnelle (percentile de 50). Il a des comportements tels: attendre sans rien faire, rire pour rien, parler fort, surestimer ses possibilités, être bouleversé par la critique, mal réagir à la frustration et changer facilement d'humeur.

TABLEAU IV

Résultats de l'échelle de comportements adaptatifs (A.B.S.) pour D[1]

Indépendance	Activité économique	Développement du langage	Nombre et temps	Tâches ménagères	Travail manuel	Auto-direction	Responsabilité	Socialisation	PERCENTILES	Agressivité physique	Auto-destructeur	Comp. soc. inacceptable	Agressivité verbale	Opposition vis-à-vis autrui	Repli sur soi	Hyperactivité	Comp. sex. inacceptable	Inadaptation personnelle
71	4	36	12	8	9	17	6	24	90	17	0	4	16	15	8	12	2	13
69	4	34	11	8	9	16	5	22	80	13		2	13	11	6	6	1	11
68	3	33	11	7	9	15	4	21	70	9		1	10	7	5	5	1	9
66	3	31	10	7	8	14	4	19	60	6		1	7	5	3	3	0	7
66	3	29	10	6	8	13	4	19	50	4		0	6	3	2	2		6
64	2	29	8	6	7	12	4	18	40	2			3	2	2	0		5
62	1	27	9	6	6	11	3	18	30	1			2	1	1			3
60	1	24	7	5	5	8	3	16	20	0			1	0	0			2
56	1	20	6	5	4	7	2	15	10				1					0
Cote max.	73	7	38	12	9	10	18	6	26		31	5	13	28	37	18	16	14	37

[1] Il s'agit ici de la fiche de cotation numéro 3, c'est-à-dire celle correspondant à l'âge chronologique de 120-155 mois et au niveau intellectuel moyen.

TEST: Paul Bonnet

DATE DE PASSATION: 09-04-30

R E S U M E

Principaux thèmes qui ressortent du test:

— Nostalgie du père décédé;

— Agressivité envers le père actuel;

— Ambivalence face à la mère;

— Peur de l'avenir, manque d'énergie pour l'affronter;

— Face à la difficulté: pleure, ne fait rien, se sauve;

— Désirs: quitter l'école, devenir professionnel du hockey, menuisier, vétérinaire.

Conclusion:

— Noyau dépressif.

POUR L'ELEVE "S"

ASPECT INTELLECTUEL:

TEST: COLUMBIA

DATE DE PASSATION: 13-02-80

R E S U M E

— Rendement moyen inférieur;

— Evaluation sommaire qu'à cet âge tend à surévaluer les capacités réelles de l'enfant;

— Se désintéresse rapidement de la tâche à effectuer;

— Il faudra approfondir cette donnée par une autre évaluation.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

FICHE D'OBSERVATION

NOM DE L'ELEVE: S — AGE: 7 ans

DATE DE NAISSANCE: 24-02-73 — NOM DU PERE OU TUTEUR:

ADRESSE: —

ECOLE: Institut de Chicoutimi — TELEPHONE: —

NOM DU PROFESSEUR: Cécile et André — TELEPHONE: 543-7728

A) Digne de mention; B) Bien; C) Moyen; D) Eprouve des difficultés; E) Faiblesse marquée

ADAPTATION AU TRAVAIL SCOLAIRE

1. CREATIVITE	(D)	N'apporte rien de personnel et d'original. Préfère imiter ou copier ce qui existe.
2. RAPIDITE	(C)	Travaille trop lentement.
3. COORDINATION MOTRICE	(D)	Malhabile et ses mouvements sont mal coordonnés.
4. INTERET POUR LES ACTIVITES MANUELLES	(B)	S'intéresse au dessin, bricolage.

5. INTERET POUR LE TRAVAIL SCOLAIRE	(D)	
6. REACTION A L'ECHEC	(C)	
7. REGULARITE DE L'EFFORT	(E)	Inconstant dans son travail. Se décourage facilement. Porté à traîner, à ajourner ce qu'il a à faire.
8. ORDRE ET METHODE	(B)	Procède avec ordre et méthode (support). Manifeste beaucoup de propreté.
9. MEMOIRE ET CONCENTRATION	(E)	Besoin d'une grande variété dans le travail. Rêveur. Se fatigue vite. Se laisse distraire facilement.
10. REACTION AU SUCCES	(B)	Il recherche le succès.

EVALUATION PEDAGOGIQUE

FRANCAIS	Lecture sous-syllabique. Au niveau des pré-requis. Langage à développer. Placement phonétique à corriger. A de la difficulté à s'exprimer par une phrase complète. Toute centration nouvelle détruit l'ancienne. Bon dans les jeux d'association logiques.

LIVRES UTILISES	"Je connais". "Noir sur blanc". "Images et modèles de Frostig".
MATHEMATIQUES	Pré-calcul. Peut placer les chiffres semblables ensemble.
LIVRES UTILISES	"Eveil à la mathématique", Fernand Yvette. "Unimath", 1er livre. "Jeux d'observation de la maison Marie-France".
ETUDE DU MILIEU	Aime les outils. Aime se renseigner sur le bois, les bateaux. Lorsque ce n'est pas son centre d'intérêt, il peut difficilement suivre.
LIVRES UTILISES	"Sciences humaines", Marie-France.
CATECHESE	Besoin d'être stimulé. Son attention est à améliorer. Sensibiliser au bien et au mal.

Cécile Rossignol, titulaire

André Dufour, titulaire

ASPECT VISUEL:

Notes d'examen passé en 79 par un

ophtalmologiste de la région

R E S U M E

Problème de vision lié à maladie: eurémie, reins polykystiques, polydactylie.

Acuité visuelle: 20/220

20/160 avec aides visuelles.

A.M.D. : 4.1m

Vitesse: .67

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

TEST: A.B.S.

(échelle de comportement adaptatif)

R E S U M E

Les résultats de S se retrouvent au tableau V. La fiche de cotation utilisée correspond à son niveau d'âge et à son niveau intellectuel.

Au niveau des comportements adaptés, S réussit très peu. Il faut tenir compte de son âge et du fait que c'est sa première année à l'intérieur de la classe d'handicapés visuels.

Il manifeste quelques comportements inadaptés, surtout du "repli sur soi" (percentile de 90). Il réagit peu, s'endort facilement, est passif. Il est agressif sur le plan verbal (percentile de 60). Cela se traduit en mensonges et en taquineries envers les autres. Sur le plan physique, il est aussi agressif (percentile de 40). Il bouscule, pince les autres. De plus, il s'oppose vis-à-vis autrui (percentile de 30), et a des comportements d'inadaptation personnelle (percentile de 15).

TABLEAU V

Résultats de l'échelle de comportements adaptatifs (A.B.S.) pour S[1]

Indépendance	Activité économique	Développement du langage	Nombre et temps	Tâches ménagères	Travail manuel	Auto-direction	Responsabilité	Socialisation	PERCENTILES	Agressivité physique	Auto-destructeur	Comp. soc. inacceptable	Agressivité verbale	Opposition vis-à-vis autrui	Repli sur soi	Hyperactivité	Comp. sex. inacceptable	Inadaptation personnelle
64	1	28	7	7	9	16	5	23	90	13	1	5	10	11	5	8	2	10
64	1	25	7	6	9	15	4	21	80	9	0	3	7	7	4	4	1	8
60	1	23	6	6	8	14	4	19	70	8		2	5	6	3	3	0	5
58	1	21	5	5	7	12	4	19	60	6		2	4	4	3	2		4
58	0	20	5	4	7	12	4	18	50	4		1	3	3	2	2		3
56		19	4	4	6	11	3	17	40	2		0	2	3	1	1		2
55		18	3	3	6	10	3	16	30	1			1	2	0	0		2
50		15	2	3	0	9	2	16	20	0			1	0				2
46		13	2	2		7	2	14	10				0					0
68	2	36	9	8	10	17	6	28	Cote Max.	29	6	12	19	17	14	19	5	14

[1] Il s'agit ici de la fiche de cotation numéro 1, c'est-à-dire celle correspondant à l'âge chronologique de 72-95 mois et au niveau intellectuel moyen.

DATES DE RENCONTRES: 6 et 9 du 06-80

MATERIEL: de jeu (maison et école Fisher Price), camion de pompiers, auto de police, marionnettes, crayons de cire, poupées sexuées).

Dessins du bonhomme, de la maison.

Entretien.

Principaux éléments ressortant:

— Dessin du bonhomme:

. image de soi atrophiée;

. difficulté d'identification sexuelle (identification plus au sexe féminin).

— Dessin de la maison:

. infantilisme;

. bon contrôle moteur.

— Jeux:

. difficulté à organiser le matériel, mais en connaît l'utilité;

. s'occupe du fonctionnement des choses (ouvrir, fermer, faire avancer, placer);

. difficulté à identifier les sexes.

CONCLUSION:

— Enfant avec potentiel;

— Tendance à la passivité, besoin constant de stimulation.

POUR L'ELEVE "M"

ASPECT INTELLECTUEL:

TEST: Barbeau-Pinard

DATE DE PASSATION: 23-01-77

RESUME

— Rendement global, niveau moyenne supérieure;

— Verbal niveau moyen;

— Non-verbal, niveau supérieur;

— Elève d'excellentes capacités intellectuelles, très bon sens de l'observation, bonne mémoire, bonne attention et bonne concentration.

ASPECT PEDAGOGIQUE:

FICHE D'OBSERVATION

NOM DE L'ELEVE: M AGE: 14 ans

DATE DE NAISSANCE: 27-05-66 NOM DU PERE OU TUTEUR:

ADRESSE: _____ _____

ECOLE: Institut de Chicoutimi TELEPHONE: _____

NOM DU PROFESSEUR: Cécile et André TELEPHONE: 543-7728

A) Digne de mention; B) Bien; C) Moyen; D) Eprouve des difficultés; E) Faiblesse marquée.

ADAPTATION AU TRAVAIL SCOLAIRE

1. CREATIVITE (D)	Il n'apporte rien de personnel et d'original. Il aime mieux reproduire et copier.
2. RAPIDITE (C)	
3. COORDINATION MOTRICE (B)	Il est habile dans ses mouvements. (activités manuelles, jeux, etc.).
4. INTERET POUR LES ACTIVITES MANUELLES (B)	Il s'intéresse aux activités manuelles telles que dessin, bricolage, modelage.

5.	INTERET POUR LE TRAVAIL SCOLAIRE (C)	Il est intéressé par le travail scolaire mais son intérêt est mitigé.
6.	REACTION A L'ECHEC (D)	Il supporte mal les échecs et les déceptions. Abandonne la tâche facilement et se montre indifférent.
7.	REGULARITE DE L'EFFORT (D)	Inconstant. Se décourage facilement. Porté à traîner, à ajourner ce qu'il a à faire.
8.	ORDRE ET METHODE (B)	Manifeste beaucoup de soin et de propreté.
9.	MEMOIRE ET CONCENTRATION (C)	Il est rêveur.
10.	REACTION AU SUCCES (D)	Tout stimulé par ses réussites. Indifférent aux réussites. Réagit négativement au succès. Supporte mal de réussir.

EVALUATION PEDAGOGIQUE

FRANCAIS	Lecture hésitante - courante. Bonne lecture mais laisse percevoir son insécurité. Français par le texte - voit et exprime les situations d'une manière gauche. Vocabulaire à enrichir. Fait de petites compositions. L'expression verbale est pauvre. Le français écrit c'est passable mais c'est à travailler car il écrit au son.
LIVRES UTILISES	"J'ai du plaisir à lire", Guérin, 6e. "Les Editions F.M.", 4e. "Au pays des contes", 4e livre. "Jouons avec les pronoms, noms, adjectifs et verbes", Ranger.
MATHEMATIQUES	Soustrait et additionne à 2 et 3 chiffres. Multiplie à 1 chiffre, porté à oublier. Manque de rapidité. Divise à 1 chiffre. Fait de petits problèmes écrits. Connaît l'heure, la monnaie. Abordé les fractions. Mathématiques modernes, il n'est pas capable.
LIVRES UTILISES	"Beaudry Gérard", 3e année. "Mathématiques à l'élémentaire", 5e.
ETUDE DU MILIEU	Bonne participation. Son champ d'intérêt est limité. Son écoute est conditionné à son humeur.
LIVRES UTILISES	"Ma première, mon pay", Géographie 6e, Edition F.M. "Jeux écologiques", Séguin.
CATECHESE	On remarque une nette amélioration. Il accepte de partager et d'échanger. Il commence à mieux se connaître.

ASPECT VISUEL:

DATES D'EXAMEN: 13-08-79; 14-01-80

R E S U M E

Handicapé visuel avec un rendement visuel de basse vision modérée.

ACUITE VISUELLE

Au loin	Au près
— Sans prescription:	Distance 6cm
O.D. 20/200	O.D. 1.2m
O.S. 20/160	O.S. 1.2m
O.U. 20/160	O.U. 1m
— Avec aides visuelles	Distance 8cm
O.D.	O.D. .8m
O.S. 10/20	O.S. .8m
O.U.	O.U. .8m

DIAGNOSTIC

Handicapé visuel suite à un albinisme oculaire, un nystagmus congénital, un astigmatisme marqué et une ésotropie compensée de type accomodatif. Le rendement visuel est de basse vision modérée et il devrait, avec des aides et entraînements optiques adéquats remplir les tâches visuelles de base: lire, écrire.

PRONOSTIC

Le pronostic, quand à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée et la nature de sa pathologie est bon.

RECOMMANDATIONS

Examen oculo-visuel de base annuel ou encore symptomatique.
Vérifier l'utilisation des aides visuelles.

ASPECT AFFECTIF ET SOCIAL:

TEST: A.B.S.

(échelle de comportement adaptatif)

R E S U M E

Etant donné que M est plus âgé que le maximum prévu au test (13 ans), nous n'avons pas utilisé les fiches de cotation. Par contre, nous avons calculé les pourcentages d'acquisition de comportements pour chacune des catégories en fonction du maximum possible à atteindre. Ces résultats se retrouvent au tableau VI.

En terme de comportements adaptés, nous pouvons constater que M a de très bons résultats. Il est faible pour certaines catégories. Aux "tâches ménagères" (cote de 21% d'accomplissement). Il manque d'initiative et a un faible physique à accomplir certaines tâches. Il obtient une cote moyenne (59%) pour la catégorie "socialisation", ce qui se traduit dans des comportements tels: coopération moyenne, faible interaction avec les autres, passivité, accès de colère. Par la catégorie "auto-direction" (cote de 61%), on observe que M prend peu d'initiative, tend à la passivité et a grand besoin d'encouragement. Cet aspect se retrouve à la catégorie "travail manuel" (cote de 82%).

Pour les comportements inadaptés, ce qui ressort surtout, c'est la catégorie "inadaptation personnelle" (21%), c'est-à-dire il a des comportements tels: manque de réalisme, repli sur soi, mauvaise réaction face à la critique, accès de colère, tendance à se considérer rejeté. Il manifeste aussi beaucoup de "repli sur soi" (17%), d'"opposition vis-à-vis d'autrui" (10%), de l'"agressivité verbale" (10%) et de l'"hyperactivité" (6%).

TABLEAU VI

Pourcentage de chaque catégorie de comportements adaptés et non-adaptés, en fonction du maximum possible, pour les deux enfants plus âgés que les normes

CATEGORIES DE COMPORTEMENTS	POURCENTAGES M
1. Adaptés	
. Indépendance	98%
. Activité économique	82%
. Développement du langage	75%
. Nombre et temps	100%
. Tâches ménagères	21%
. Travail manuel	82%
. Auto-direction	61%
. Responsabilité	83%
. Socialisation	50%
2. Non-adaptés	
. Agressivité physique	---
. Auto-destruction	---
. Comportements sociaux inacceptables	---
. Agressivité verbale	10%
. Opposition vis-à-vis autrui	6%
. Repli sur soi	17%
. Hyperactivité	6%
. Comportements sexuels inacceptables	---
. Inadaptation personnelle	21%

TEST: Paul Bonnet

DATE DE PASSATION: 27-03-80

R E S U M E

Principaux thèmes qui ressortent du test:

— N'aime pas l'école;

— Désir d'automomie;

— Veut être musicien;

— Peur de la mort, du changement, de l'avenir;

— Face à la difficulté: ambivalence: a de la difficulté à réagir, fuit ou est agressif dans d'autres cas;

— A de l'ambition.

CONCLUSION

— Est en train de construire sa personnalité, mutation.

POUR L'ELEVE "B"

ASPECT INTELLECTUEL:

EVALUATION INTELLECTUELLE

TEST: Barbeau-Pinard

DATE DE PASSATION: 02-10-79

R E S U M E

— Rendement global moyen légèrement plus faible au niveau verbal qu'au niveau non-verbal.

— Elève dont le potentiel reflète des capacités réelles, plus d'aptitudes avec le matériel non-verbal et concret malgré son handicap (bonne organisation visuo-motrice).

ASPECT VISUEL:

EVALUATION DE LA VISION

DATES D'EXAMEN: 31-05-78; 29-08-78; 21-11-79

R E S U M E

Handicapé visuel au sens de la loi avec une basse vision suite à un colobôme oculaire touchant l'iris et d'autres structures oculaires.

ACUITE VISUELLE

Au loin	Au près
— Sans prescription:	Distance 11cm.
O.D. Projection lumineuse	O.D. Projection lumineuse
O.S. 10/80	O.S. .8m
O.U. 10/80	O.U. .8m
— Avec aides visuelles	Distance 8cm.
O.D. N.I	O.D.
O.S. 10/20	O.S. .8m
O.U. 10/20	O.U.

DIAGNOSTIC

Handicapé visuel avec un rendement visuel de basse vision modéré, suite à un problème congénital de colobôme.

PRONOSTIC

Le pronostic tant qu'à l'acuité visuelle, le champ visuel, la durée du problème, la nature de la pathologie, l'âge du sujet, est excellent.

RECOMMANDATIONS

— Examen oculo-visuel de base annuelle ou symptômatique.

— Vérifier l'utilisation des aides prescrites.

ANNEXE II

FORMULAIRE DU BILAN FONCTIONNEL.

ENTREVUE AVEC LES PARENTS:

Anamnèse *

* Voir annexe III page 294.

A.2 MISE AU POINT AVEC L'ELEVE:

- Conscience de l'élève par rapport à la situation:

- Réactions de l'élève à la démarche d'aide envisagée:

Elève rencontré par:

_____
Nom de la personne

le: _____
Date

A.3 PROBLEMATIQUE:

1. Description sommaire de la situation élève-environnement:

2. Circonstances * où se manifestent les succès dans la situation environnement.

3. Cirsconstances * où se manifestent les difficultés dans la situation élève-environnement:

4. Actions déjà posées pour améliorer la situation:

   Résultats obtenus

CUEILLETTE DES DONNEES:

TRAITS MAJEURS DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE:

1. Au niveau scolaire:
   - Objectifs "académiques" poursuivis.
   - Activités d'apprentissage et d'enseignement.
   - Comportements de l'enseignant face à l'élève.
   - Relations élève-pairs.
   - Règlement de l'école.

2. Au niveau familial:
   - Attentes des parents face à l'école.
   - Attentes des parents face au rendement et au comportement de leur enfant à l'école.
   - Aide actuelle et future des parents à leur enfant.

3. Au niveau communautaire:
   - Valeurs particulières du milieu.
   - Organismes du milieu de vie de l'élève.
   - Types d'aides de ces organismes.
   - Capacité de l'élève dans ces organismes.

4. Autres:

TRAITS MAJEURS DE L'ELEVE:

1. Son rendement:

   - Objectifs d'apprentissage maîtrisés en fonction des programmes d'études.
   - Objectifs d'apprentissage maîtrisés en fonction des attentes particulières de l'enseignant et de l'école.
   - Capacité de l'élève en regard de tel ou tel apprentissage.

2. Sa perception de la situation:

   - Appréciation de la situation vécue exprimée par l'élève.
   - Sentiments de l'élève face à la situation qu'il vit.
   - Désirs de l'élève par rapport aux comportements de ses éducateurs.
   - Motivation de l'élève pour telle et telle activité scolaire.

3. Infrastructure personnelle:

   - Evaluation pédagogique.
   - Evaluation intellectuelle.
   - Evaluation affective.
   - Evaluation psychologique.
   - Evaluation visuelle *
   - Sociogramme.

* Voir le formulaire en annexe III à la page 294.

PLAN D'ACTION CORRECTIVE ET DEVELOPPEMENTALE:

OBJECTIFS:

MOYENS D'ACTION
ACTIVITES:

INSTRUMENTS:

INTERVENANTS:

MOMENTS:

REEVALUATION:

MOMENTS:

MODIFICATION DU PLAN:

ANNEXE III

RAPPORT DE LA VISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI.

La Commission Scolaire de Chicoutimi

30, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, G7H 1Y2
(418) 549-6710

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA VISION

NOM: ..... PRENOM: .....

ADRESSE PERMANENTE: .....

ADRESSE (autre, s'il y a lieu): .....

DATE DE NAISSANCE: ..... TELEPHONE: .....

1. Age d'apparition des difficultés visuelles: .....

2. DIAGNOSTIC:

   a) Maladie oculaire principale: O. D. .....

      O. S. .....

   b) Maladies oculaires associées: O. D. .....

      O. S. .....

   c) Antécédants familiaux: (RE: maladies oculaires)

      Oui ..... Non ..... Lesquels: .....

3. ACUITE VISUELLE:

De loin — Distance

	O. D.	O. S.	O. U.	
Sans correction optique				.....
Avec correction optique				.....
Avec aides visuelles				.....

De près — Distance

	O. D.	O. S.	O. U.	
Sans correction optique				.....
Avec correction optique				.....
Avec aides visuelles				.....

4. CHAMP VISUEL:

Normal: _____ Limité: _____

Confrontation: _____ Périmétrie: _____

Ecran tangent: _____

Précisions: O. D. _____

O. S. _____

5. PERCEPTION DES COULEURS:

Normal: _____ Anormal: _____

Type d'anomalie: _____

6. PRONOSTIC:

Stable: _____ Incertain: _____

Amélioration possible: _____

Détérioration éventuelle: _____

Remarques: _____

_____

7. POSITION DE LA TETE:

Normale: _____ Anormale: _____

Précisions: _____

8. AUTRES INFORMATIONS:

- Port des verres: Non nécessaire: _____

  Parfois: _____ Pour usage de près: _____

  Constamment: _____

- Utilisation des yeux: Sans limite: _____ Limitée: _____

- Illumination requise: Moyenne: _____

  Minima: _____ Maxima: _____

- L'enfant peut-il se déplacer avec sécurité sans aide?

  Oui: _____ Non: _____

- Y a-t-il au plan médical, des restrictions concernant les cours d'éducation physique? Oui: _____ Non: _____

- Lesquelles? _____

DATE DE L'EXAMEN: _____ DATE DU PROCHAIN EXAMEN: _____

NOM DU SPECIALISTE: _____ (ophtalmologiste)

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____

ANNEXE IV

ENTREVUE AVEC LES PARENTS, ANAMNESE.

ENTREVUE AVEC LES PARENTS

..... rencontre.

Date: .....

Ecole: .....

Renseignements fournis par: .....

Renseignements recueillis par: .....

Nom de l'enfant: .....

Date de naissance:..... Age: .....

Degré: .....

Nom du père: .....

Adresse: .....

.....

Numéro de téléphone: .....

-.-.-.

DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT:

Moteur:

A quel âge a-t-il marché?.....

A quel âge a-t-il été propre? .....

A-t-il des difficultés motrices particulières? .....

.....

De quelle main écrit-il? .....

Langage:

A quel âge a-t-il dit son premier mot? .....

A quel âge a-t-il dit sa première phrase? .....

Y a-t-il des troubles de langage dans la famille? .....

ANTECEDENTS PATHOLOGIQUES PERSONNELS:

Maladies infantiles:

- Rougeole ☐
- Varicelle ☐
- Coqueluche ☐
- Scarlatine ☐

Autres:

- Neurologiques ☐
- Traumatismes crâniens ☐
- Interventions chirurgicales ☐
- Examens et traitements antérieurs ☐

Séjours hospitaliers: .....

.....

Placements hors du cadre familial:

.....

.....

ANTECEDENTS FAMILIAUX

PRENOM	AGE	OCCUPATION	NIVEAU SCOLAIRE	COMPORTEMENT VIS-A-VIS L'ENFANT	ETAT DE SANTE

Votre enfant a-t-il une bonne santé physique? sinon, précisez:

.....

.....

Votre enfant a-t-il des troubles visuels? .....

.....

Votre enfant a-t-il des troubles auditifs? .....

.....

COMPORTEMENT:

Comment définiriez-vous le comportement de votre enfant à la maison?

manipulateur	☐
timide	☐
bruyant	☐
boudeur	☐
rieur	☐
attentif	☐
agité	☐
lent	☐
solitaire	☐

- ment-il parfois? .....
- fait-il de mauvais coups par plaisir? .....
- comment réagit-il aux menaces? .....
- se plaint-il toujours d'être fatigué? .....
- s'amuse-t-il longtemps? .....

COMPORTEMENT SOCIAL:

A-t-il beaucoup d'amis? .....

.....

Peut-il amener des amis à la maison? .....

.....

Quels jeux préfèrent-ils? .....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il face à ces compagnons de jeu?

.....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il devant la séparation? .....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il devant la faute? .....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il face à l'autorité? .....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il devant la frustration physique?

.....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il devant un événement heureux?

.....

.....

Quelles attitudes adopte-t-il devant la frustration psychique?

.....

.....

Quel rôle joue l'enfant dans un groupe? (membership - leadership)

.....

.....

Comment est son attention, son écoute à la maison? .....

.....

.....

HISTOIRE SCOLAIRE:

L'enfant a-t-il déjà repris une année scolaire (doublé)? Précisez:

.....

.....

L'enfant a-t-il changé d'école? .....

Autres renseignements: .....

.....

OBSERVATIONS DE L'OPERATEUR:

Portrait physique de la personne rencontrée: .....

.....

.....

.....

Présentation, contact:..... .....

.....

.....

.....

Personnalité:.....

.....

.....

.....

Jugement sur la motivation: .....

.....

.....

.....

REMARQUES:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE V

MODELE DE DEPISTAGE DE LA CLIENTELE

DES HANDICAPES VISUELS EN MILIEU SCOLAIRE

La recherche 1980-81 nous a permis d'élaborer un modèle de dépistage (emprunté en grande partie à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal) qui pourrait être implantée systématiquement dans les écoles de notre commission scolaire. Ce modèle a été expérimenté à l'école St-Georges et a reçu un accueil très favorable autant pour la sensibilisation des jeunes que pour le processus de référence pour les élèves pour lesquels on a observé des indices révélateurs de troubles sensoriels.

Les pages suivantes montrent un document adressé aux enseignants afin de les sensibiliser face aux problèmes visuels et auditifs et ainsi les amener à faire des références s'il y a lieu. De plus, nous donnons une liste de films, de diaporama et de jeux que les enseignants peuvent utiliser en classe afin de sensibiliser les élèves aux problèmes visuels et auditifs de leurs compagnons et ainsi leur montrer l'importance de leur sens.

L'ENSEIGNANT FACE AUX

PROBLEMES VISUELS ET AUDITIFS

SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

1. INFORMATIONS

Il peut paraître étonnant que certains élèves ne reçoivent pas encore les services auxquels ils ont droit. Pourtant c'est une réalité, en ce qui concerne les troubles de l'audition et de la vision. Se peut-il qu'un de vos élèves ait de la difficulté à suivre en classe à cause d'un problème de cet ordre?

QUI SONT-ILS?

Ce sont les enfants qui, à des degrés divers et pour des raisons variées n'entendent pas comme la moyenne des gens.
Ex.: Enfants qui perçoivent la parole d'une intensité normale (60 décibels environ) comme un murmure déformé (30 dB environ). D'autres plus atteints, n'entendent même pas ce murmure.

Ce sont les enfants qui, à des degrés divers et pour des raisons variées, ne voient pas comme la moyenne des gens.
Ex.: Enfants qui ne voient qu'à 6 mètres (20 pieds) ou moins et ce, avec correction, ce que l'on distingue normalement à 21 mètres (70 pieds).

COMBIEN SONT-ILS?

.6 sur 1000 ont des problèmes d'audition importants, soit 219 au Saguenay et 150 au Lac St-Jean; donc 369 au total.

.1 enfant sur 1000 présente des troubles visuels sérieux, soit 35 au Saguenay et 25 au Lac St-Jean, donc 60 au total.

SONT-ILS TOUS IDENTIFIES?

Voici quelques indices à observer pour bien les identifier dans un groupe:

2. INDICES OBSERVABLES

AUDITION

1. Il fait constamment répéter. ☐
2. Il parle généralement plus fort que les autres. ☐
3. Il a un problème de langage. ☐
4. Dans une dictée, il déforme souvent les mots. (Ex.: gâteau pour cadeau) ☐
5. Il répond souvent de façon non appropriée. ☐
6. Il demande souvent à son professeur de parler plus fort. ☐
7. Son fonctionnement en classe est moins bon que son potentiel ne l'indique. ☐
8. Il peut présenter des indices d'ordre physique: rhumes fréquents, ouate dans les oreilles, écoulements, tendance à suivre le mouvement des lèvres. ☐

VISION

1. Il se lève souvent pour voir au tableau. ☐
2. Il plisse les yeux quand il observe un objet éloigné. ☐
3. Il lit de très près: Il place sa tête à une distance inférieure à la longueur de son avant-bras. ☐
4. Il manque d'intérêt pour la lecture. ☐
5. Il a des problèmes d'écriture: il écrit soit trop gros, soit trop petit et il ne suit pas les lignes. ☐
6. Il a des problèmes au jeu: mauvaise coordination oeil-main et il trébuche souvent. ☐
7. Son rendement en classe est inférieur à ce qu'il pourrait donner. ☐
8. Il peut présenter des indices d'ordre physique: le bord des yeux rouges ou gonflement de paupière, les yeux larmoyants, des orgelets fréquents. ☐

Si un enfant présente au moins deux de ces indices soit pour l'audition, soit pour la vision, il serait bon de le faire évaluer.

3. PROCESSUS DE REFERENCES

1. Informez l'infirmière de votre école si vous avez des raisons de croire qu'un enfant a un trouble de l'audition ou de la vision.

2. Celle-ci fera une première évaluation et vous informera des résultats. Si l'infirmière croit qu'un déficit sensoriel est présent, elle fera les démarches nécessaires pour que l'enfant soit évalué par un spécialiste.

3. Si l'enfant a vraiment un trouble d'audition:

   - l'enseignant,
   - la direction
   - et le répondant en orthophonie de la région administrative et le conseiller en enfance inadaptée devront en être informés.

   Si l'enfant a vraiment un trouble de vision:

   - l'enseignant
   - la direction
   - et le conseiller pédagogique en enfance inadaptée de la région administrative devront en être informés.

4. Alors, les intervenants analysent les besoins de l'enfant en vue de lui offrir les services nécessaires.

4. SERVICES

AUDITION	VISION
Pour informer les enfants sur tous les problèmes d'audition et sur leurs conséquences.	Pour informer les enfants sur tous problèmes de vision et sur leurs conséquences.

Sensibilisation du groupe d'élèves par l'enseignant et par l'infirmière en utilisant des documents audio-visuels (cf. documents audio-visuels) distribués graduitement par le Bureau des médias d'enseignement.

Quand un problème de vision ou d'audition est la cause de difficultés scolaires, qu'il soit appareillé ou non, l'enfant peut recevoir:

- Une aide pédagogique d'un professeur itinérant;
- Et tout autre service jugé adéquat: orthophonie, psychologie, éducation, service social.

Pour l'enfant qui présente un déficit sensoriel tellement important qu'il devrait bénéficier d'une pédagogie adaptée à son déficit.

Classes pour enfants avec problèmes auditifs.	Classes pour enfants avec problèmes visuels.

N.B. Si vous désirez d'autres renseignements concernant soit le diaporama ou soit le circulaire, je demeure à votre disposition.

Le coordonnateur.

5. DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Des documents de sensibilisation (conçus pour enfants de 5 à 12 ans) sont disponibles.

AUDITION

- Vous et vos oreilles, film d'animation. (dessins animés) Durée: 8 minutes. Numéro: N-114 (1er et 2e cycles).

- Le son et l'ouïe, film narratif sur la pollution par le bruit. Durée: 20 minutes. (2e cycle).

- Diaporama sur l'audition (Disponible à la Commission Scolaire de Chicoutimi).

VISION

- Vous et vos yeux, film d'animation (dessins animés). Durée: 8 minutes. Numéro N-116 (1er et 2e cycles).

- Glasses for Suzanne a new day, film muet avec fond musical. Durée: 13 minutes. (2e cycle) Numéro: N-130

- Diaporama sur la vision, (disponible à la Commission Scolaire de Chicoutimi).

- Une paire d'amis pour la vie (Régie de l'assurance Maladie du Québec).

- Vous et vos 5 sens. Film d'animation (dessins animés), durée: 8 minutes. Numéro: N-115 (1er et 2e cycles).

TIC-TAC-TOC SUR LA VISION

1	2	3
4	5	6
7	8	9

O = OUI

X = NON

1 Jean dit que ces jouets: flèches, dards, etc., ne sont pas dangereux. Crois-tu qu'il a raison?

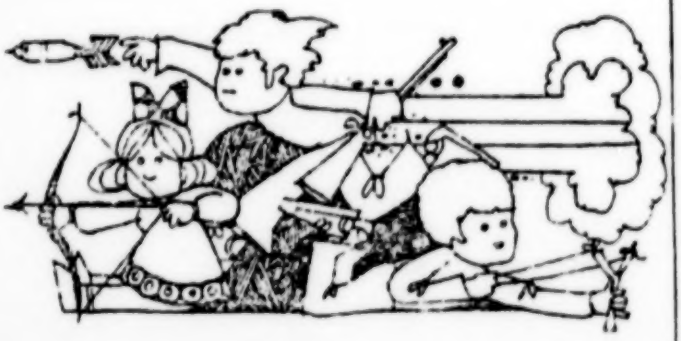

2 Est-ce important de s'asseoir correctement pour lire?

3 Beaucoup d'enfants doivent porter des lunettes, d'autres ont les yeux croches (strabisme), d'autres doivent porter un pansement sur un oeil. Il est très important de ne pas se moquer d'eux. Est-ce vrai?

4 Crois-tu que Jean lit sous un bon éclairage?

5 Crois-tu que les gardiens de but portent un masque parce qu'ils ont peur?

6 Les poudres à récurer et l'eau de javel peuvent brûler les yeux. Oui ou non?

7 Penses-tu que les aveugles sont aussi intelligents que toi?

8 Regarder la télévision lorsque toutes les lumières sont éteintes, est-ce bien?

9 Crois-tu que tes yeux sont précieux?

TIC-TAC-TOC SUR L'AUDITION

1	2	3
4	5	6
7	8	9

O = VRAI X = FAUX

C.E.C.M.
Service de l'adaptation

1 Les bruits forts et répétés peuvent rendre sourd.

2 Je me nettoie les oreilles avec des cotontiges, sinon je suis malpropre.

3 On peut écouter sans danger deux heures de musique pop par jour, aussi fort que dans une discothèque.

4 Un sourd n'est pas muet, il a de la difficulté à parler parce qu'il n'entend pas bien.

5 Un sourd profond, c'est-à-dire quelqu'un qui est très sourd, est capable de danser même s'il entend mal la musique.

6 Un enfant qui a un problème auditif entend aussi bien que toi s'il porte un appareil auditif.

7 Je dois crier dans l'appareil d'une personne sourde pour qu'elle entende bien.

8 Je dois bien soigner un rhume, c'est très important.

9 Quand j'ai un rhume, je dois bien me moucher, une narine à la fois. Si je me mouche mal, je peux infecter mes oreilles.

"FEUILLE A REMETTRE AU PROFESSEUR DU REGULIER"

Indices observables

Audition

1 Il fait constamment répéter. ☐

2 Il parle généralement plus fort que les autres. ☐

3 Il a un problème de langage. ☐

4 Dans une dictée, il déforme souvent les mots. (Ex.: gâteau pour cadeau) ☐

5 Il répond souvent de façon non appropriée. ☐

6 Il demande souvent à son professeur de parler plus fort. ☐

7 Son fonctionnement en classe est moins bon que son potentiel ne l'indique. ☐

8 Il peut présenter des indices d'ordre physique: rhumes fréquents, ouate dans les oreilles, écoulements, tendance à suivre le mouvement des lèvres. ☐

Vision

1 Il se lève souvent pour voir au tableau. ☐

2 Il plisse les yeux quand il observe un objet éloigné. ☐

3 Il lit de très près; il place sa tête à une distance inférieure à la longueur de son avant-bras. ☐

4 Il manque d'intérêt pour la lecture. ☐

5 Il a des problèmes d'écriture: il écrit soit trop gros, soit trop petit et il ne suit pas les lignes. ☐

6 Il a des problèmes au jeu: mauvaise coordination oeil-main et il trébuche souvent. ☐

7 Son rendement en classe est inférieur à ce qu'il pourrait donner. ☐

8 Il peut présenter des indices d'ordre physique: le bord des yeux rouges ou gonflement de paupière, les yeux larmoyants, des orgelets fréquents. ☐

Si un enfant présente au moins deux de ces indices soit pour l'audition, soit pour la vision, il serait bon de le faire évaluer.

Nom de l'élève référé: .....

Classe: .....

Professeur: .....

Ecole: .....

Résultats et recommandations: .....
(à remplir par l'infirmière)

.....

.....

Date ..... infirmière

C.E.C.M.
Service de l'adaptation